



MARDI 20 FÉVRIER 1996

No 36194 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Négociations sur la Bosnie

Une absence contrariante

Malgré les engagements pris pas plus tard que dimanche à Rome, les pourparlers prévus hier entre les commandants de l'OTAN et les autorités militaires bosniaque, croate et serbe, se sont tenus en l'absence du représentant serbe. Les Bosno-Serbes n'ont donné aucune explication à son absence.

Page 2

Affaire de corruption au sein du DMF

Gustav Furrer contre-attaque

L'entrepreneur zurichois Gustav Furrer, impliqué dans l'affaire de corruption au DMF et libéré vendredi dernier, dément avoir avoué des paiements visant à corrompre l'ancien colonel Nyffenegger. «J'ai seulement admis avoir effectué des versements inhabituels», a-t-il déclaré.

Page 4

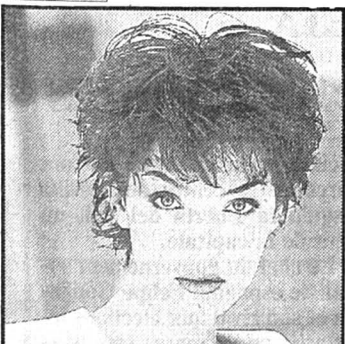
Un Arc jurassien bien élargi

Un premier atlas

Des étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et des Etudes rurales montagnardes de Grenoble ont dressé le premier «Atlas jurassien» franco-suisse. Ce document, dans lequel le Jura est élargi, présente la région sous plusieurs aspects socio-économiques.

Page 15

Espace 4
La Chaux-de-Fonds
039/23 48 67



Explosion d'un autobus à Londres: l'IRA revendique

La paix dans le coma

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué hier la responsabilité de l'explosion d'une bombe dans un autobus londonien qui a fait un mort et neuf blessés dimanche soir. Mais, selon les enquêteurs de Scotland Yard, il n'est pas impossible que l'engin ait explosé accidentellement alors qu'on le transportait vers sa cible véritable.

La revendication de l'IRA a été faite à la mi-journée par un homme qui a téléphoné au bureau de la BBC à Belfast. S'identifiant en utilisant un code de l'organisation républicaine, il a déclaré que «la bombe qui a explosé la nuit dernière était un de nos dispositifs». «Nous pouvons dire à ce stade que nous regrettons les morts et les blessés qu'elle a faits», a-t-il ajouté.

Quatre des neuf blessés hospitalisés, dont le chauffeur du bus âgé de 51 ans, sont dans un état grave. Trois souffrent de blessures «sérieuses» à la tête et un autre est dans un état critique. Pour John Grieve, chef de l'unité antiterroriste de Scotland Yard, le bus «n'était pas la cible prévue» et ses services n'excluent pas l'hypothèse selon laquelle le corps retrouvé hier matin dans la carcasse serait celui du porteur de la bombe lui-même. L'engin aurait explosé accidentellement pendant le transport.

Un témoin interrogé par Sky Television affirme que la personne tuée se trouvait à l'étage du bus à impériale et portait un attaché-case. Lors de ses deux précédentes actions, ce mois-ci, l'IRA avait prévenu les autorités

de l'imminence d'un attentat avant que la bombe n'explode. Cette fois, Scotland Yard affirme qu'il n'y a eu aucun avertissement, ce qui renforce l'hypothèse d'une explosion accidentelle.

Sur le plan politique, Gerry Adams, président du Sinn Fein, s'est dit «choqué et attristé» par cette explosion. Il soutient que l'IRA n'aurait jamais repris sa campagne de terreur si l'on avait laissé le Sinn Fein négocier avec les partis «unionistes» d'Irlande du Nord.

Renouvelant ses appels en faveur d'une rencontre avec le premier ministre John Major, il a estimé sur la radio irlandaise qu'il fallait «reconstruire» le processus de paix. Dans l'entourage de M. Major, on précisait que les contacts se poursuivraient avec le Sinn Fein mais on écartait la possibilité d'une rencontre Adams-Major. (ap)



Confusion soigneusement entretenue

Une combinaison tragique de confusions soigneusement entretenues de part et d'autre a successivement mis sur rail, puis empoisonné le processus de paix en Irlande du Nord, et conduit l'Armée républicaine irlandaise à rompre une trêve de 17 mois et à reprendre des attentats meurtriers. Comment en est-on arrivé là?

Après l'annonce par l'IRA de «la cessation totale des opérations militaires» le 1er septembre 1994, les dirigeants de l'organisation paramilitaire ont affirmé qu'ils avaient un «sentiment partagé» avec Londres que les négociations sur l'avenir de l'Irlande du Nord commencent rapidement après le cessez-le-feu. Ce que Londres et Dublin récuse aujourd'hui.

Le Sinn Fein de Gerry Adams, considéré comme la branche politique de l'IRA, a même affirmé que le gouvernement britannique n'avait jamais soulevé la question du désarmement de l'IRA avant le cessez-le-feu, alors que ce dernier dit le contraire. M. Adams s'est fait accusateur en lançant: «Nous avons eu une trêve de l'IRA pendant un an et demi et il n'y a pas eu un seul mot sur les négociations». Ce n'est qu'un exemple d'incompréhension résumant les discus-

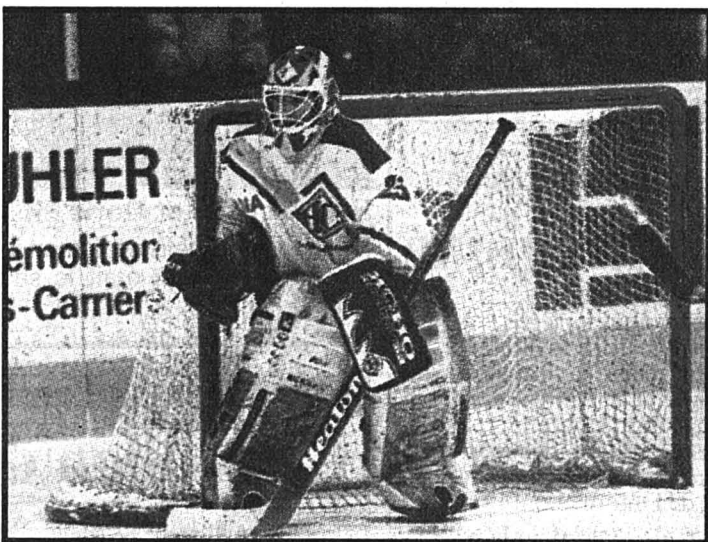
sions et les accords formels des derniers mois. Tout se passe comme si le processus de paix avait été élaboré pour que les parties adverses restent côte que côte dans la même barque. Résultat: des déclarations ayant reçu l'assentiment de tous signifiaient une chose pour les pro-républicains, une autre pour Londres et une autre encore pour les «unionistes» protestants.

Lorsqu'en février 1995, Londres et Dublin proposèrent dans leur accord-cadre la création d'une entité nord-irlandaise, dans laquelle le pouvoir serait partagé entre catholiques et protestants et où se développeraient des liens de coopération économique, agricole et culturel entre Belfast et Dublin, le Sinn Fein s'estima à des années-lumière d'une Irlande unie.

Et pour les unionistes, il s'agissait d'un premier pas vers l'abandon de l'Irlande du Nord par Londres. Le gouvernement Major se préoccupa alors de calmer les peurs loyalistes et la question du désarmement de l'IRA refit surface, provoquant même l'annulation en septembre 95 d'une rencontre entre M. Major et son homologue irlandais John Bruton. (ap)

Hockey sur glace - Jean-Luc Schnegg et le HCC

Une histoire d'amour



Jean-Luc Schnegg

L'ange gardien du HCC entend bien aller au bout de l'aventure avec le club des Mélézes.

Page 9

(Impar-Galley)

OPINION

Une première étape cruciale

Aujourd'hui, la course à la présidence entre dans le vif du sujet aux Etats-Unis. En effet, la première primaire a lieu au New Hampshire. Elle donne traditionnellement le ton de la campagne.

Cet Etat du nord-est se targue d'être un faiseur de président. Depuis Dwight Eisenhower, aucun président n'a été élu sans l'emporter au New Hampshire... à la seule exception de Bill Clinton.

Dans le camp républicain, la lutte est serrée. Bob Dole donné grand favori il y a quelques semaines est menacé.

A sa droite, l'éditorialiste Pat Buchanan est devenu un challenger de poids. L'homme ne manque pas de séduire une frange de l'électorat en matraquant son discours très conservateur. Interdiction de l'avortement, retour à des valeurs chrétiennes, il apparaît comme un chantre d'un courant dur au sein de son parti, très proche de l'extrême droite.

Un autre candidat commence à voir sa cote monter dans les sondages. Il s'agit de Lamar Alexander. Ancien secrétaire de l'Education de George Bush, ce sudiste mène une campagne particulière. Il n'hésite pas en effet à parcourir

les Etats à pied. L'été dernier, il avait sillonné le New Hampshire pour se faire connaître. Cette tactique avait porté ses fruits lorsqu'il avait emporté le poste de gouverneur dans le Tennessee.

Steve Forbes, le magnat de la presse, semble pour sa part en perte de vitesse. Son idée de taux d'imposition unique de 17% avait, pour les Américains, l'originalité de la nouveauté. Malgré tout le soufflé est en passe de retomber.

Si Bob Dole l'emporte au New Hampshire, il deviendra certainement le challenger républicain. A 72 ans, il en est à sa troisième tentative. Ce sera la dernière.

Loïn des échauffourées qui déchirent le camp du «Grand old party», le président Bill Clinton attend sereinement les résultats de cette primaire. Il sera le candidat démocrate.

Son seul souci consiste à présent de contenir les attaques qui le visent aussi bien que son entourage. Il compte aussi sur le bon déroulement de l'opération de l'IFOR en Bosnie.

Il peut toutefois envisager le futur avec optimisme. Jamais l'actuel président ne s'est trouvé aussi bien placé pour emporter un second mandat. Daniel DROZ

Le carnaval des gilles

Ouvert sur... le carnaval en Belgique

Page 28

Revers dans la relance du processus de paix en Bosnie

Politique de la chaise vide

La relance de la paix en Bosnie annoncée dimanche lors de la conférence internationale de Rome a connu hier son premier revers. Un général serbe de Bosnie ne s'est pas présenté à une rencontre militaire de haut niveau à bord d'un porte-avions américain en Adriatique.

L'apaisement s'est également trouvé remis en question dans la ville divisée de Mostar. Le maire de la partie musulmane a démissionné pour protester contre le nouveau plan de réunification de la ville mis au point à Rome qui, à ses yeux, favorise les Croates.

L'absence du commandant adjoint des Serbes de Bosnie sur le porte-avions George Washington a été condamnée par la force multinationale de paix (IFOR). Celle-ci l'a jugée «en contradiction avec l'accord de paix de Dayton et les engagements du sommet de Rome». Les chefs militaires croate et

musulman de Bosnie se sont toutefois retrouvés avec le commandant en chef de l'IFOR, l'amiral Leighton Smith.

MÊMES DIFFICULTÉS

Cette réunion devait marquer le début d'une nouvelle coopération scellée ce week-end dans la capitale italienne entre les présidents serbe, croate et bosniaque. Le sommet de Rome devait tenter de résoudre les mêmes difficultés qui sont réapparues hier: la politique de la chaise vide des militaires serbes de Bosnie et la tension à Mostar.

Les Serbes de Bosnie avaient suspendu tout dialogue avec l'IFOR en février après l'arrestation de deux de ses officiers par les autorités de Sarajevo et leur transfert vers le Tribunal pénal international (TPI) chargé d'enquêter sur les crimes de guerre.

A Mostar, les Croates avaient rejeté un plan de normalisation européen et refusé de poursuivre le dialogue avec l'UE. L'administration européenne tente depuis juillet 1994 de réunir cette

ville-test pour la viabilité de la paix en Bosnie Herzégovine.

DÉMISSION DU MAIRE MUSULMAN

La démission du maire musulman de Mostar est, Safet Orucovic, semble peu propice à établir la confiance dans cette ville à la veille sa réunification. M. Orucovic s'est élevé contre les changements apportés dans la capitale italienne à un arbitrage proposé précédemment par l'UE et accepté par les Musulmans.

La nouvelle formule conserve trois districts musulmans et trois croates mais réduit encore un district commun qui devait être le symbole de la volonté de cohabitation des communautés. Le maire croate, qui avait mené la fronde contre le projet initial, a salué cette nouvelle mouture comme la «victoire de la raison».

DEUX ÉCHÉANCES-TEST

Ces premiers accros augurent mal de la coopération future des Serbes de Bosnie avec la Fédération croato-musulmane, et du dialogue au sein de cette même

Fédération. Deux échéances très proches serviront de test à la bonne volonté des ex-belligérants.

La première à Mostar, dès hier midi, avec la liberté de circulation qui doit redevenir totale pour tous les habitants entre le secteur est (musulman) et ouest (croate). Pour le moment, seuls les vieillards, les femmes et les enfants peuvent traverser la ligne de démarcation.

La deuxième échéance, à Sarajevo vendredi, avec l'entrée des premières forces de police de la Fédération croato-musulmane dans un quartier serbe de

la capitale. Ce quartier passera complètement sous l'autorité de la Fédération le 19 mars à minuit, comme quatre autres autour de Sarajevo. La Force de police internationale de l'ONU doit superviser le déploiement des policiers de la Fédération.

La perspective du passage de ces quartiers sous l'autorité de la Fédération a provoqué une nouvelle vague d'exode ces derniers jours. Par centaines, des civils serbes ont fui vers la localité de Bratunac, à 70 km au nord-est de la capitale bosniaque.

(ats/afp/reuter)

20.2.1437 - Le roi Jacques Ier est assassiné à Perth.
20.2.1631 - Les princes protestants allemands s'allient avec le roi de Suède Gustave III.
20.2.1933 - Des navires russes entrent dans le Bosphore à destination de Constantinople afin d'aider la Turquie contre l'Égypte.

BRÈVES

Irak-Onu

Echec

Les négociations engagées le 6 février entre l'Irak et les Nations Unies se sont achevées hier à New York sans accord, a indiqué le chef de la délégation irakienne. Les deux parties sont seulement «parvenues à identifier les problèmes» qui devront être résolus pour que l'embargo qui frappe l'Irak ne soit levé.

USA: présidentielle

Primaire-clé

Après les premières escarmouches des caucuses en Louisiane et dans l'Iowa, les huit témoins républicains lancés dans la course à la Maison-Blanche passent aujourd'hui aux choses sérieuses: la véritable bataille pour l'investiture s'engage avec la traditionnelle primaire-clé du New Hampshire.

Tchéchénie

Affrontements

La localité de Novogrozinski était toujours soumise au siège de l'armée russe hier, alors que des combats ont eu lieu dans la nuit, les combattants tchéchènes ayant tenté de briser l'état.

Gaza

Malnutrition

Plus de 28.000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition dans la bande de Gaza, dénonce Terre des Hommes.

Virus d'Ebola

Confirmation

Le virus hémorragique, qui a entraîné la mort de 13 villageois dans une région du Gabon est bien la terrible fièvre d'Ebola. L'Organisation mondiale de la santé a confirmé hier la rumeur.

UE

Efficace contre le chômage

Des 11.000 personnes qui ont vu leur diplôme reconnu, près de 6000 sont parties travailler en Grande-Bretagne, dont 3800 enseignants. Cette forte proportion est le résultat de la pénurie d'enseignants en Grande-Bretagne et de la pléthore que connaissent d'autres pays, comme l'Allemagne et les Pays-Bas.

Génocide du Rwanda

Deux personnes inculpées

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) a révélé hier les noms de deux responsables présumés des massacres de 1994. Il veut à présent les juger pour génocide et crimes contre l'humanité.

Formation d'un gouvernement en Turquie

Entre droite et islamistes

Les dirigeants turcs Mesut Yilmaz (droite) et Necmettin Erbakan (islamiste) ont franchi hier un nouveau pas vers la formation d'un gouvernement commun. Ils ont annoncé la création d'une commission chargée de répartir les ministères entre leurs deux partis.

«Nous sommes tombés d'accord sur la plupart des sujets. Il ne reste que quelques différences mineures», ont souligné les deux hommes lors d'une brève conférence de presse tenue après une

réunion de quatre heures, la quatrième en six jours.

Cette commission mixte doit entamer ses travaux mercredi et, ont espéré MM. Yilmaz et Erbakan, les aura terminés vendredi. Ensuite, la rédaction d'un protocole de coalition pourra être entamée, ont-ils précisé.

PREMIER MINISTRE PAR ROTATION

A sa sortie du parlement, M. Yilmaz a également confirmé l'accord de principe sur la rotation à la tête du gouvernement

annoncé samedi avec M. Erbakan. «Je serai premier ministre pour dix mois», a-t-il affirmé sans autre précision.

Cet accord de principe prévoit que M. Erbakan devienne ensuite premier ministre pour deux ans, suivi à nouveau par M. Yilmaz pour un an. Si ce scénario était confirmé par un accord définitif entre les deux partis, M. Erbakan deviendrait début 1997 le premier premier ministre islamiste de l'histoire de la république laïque de Turquie. (ats, afp)

Référendum sur les privatisations en Pologne

L'échec se confirme

L'ex-président polonais Lech Walesa et Solidarité ont essuyé un nouvel échec lors du référendum de dimanche sur la privatisation de l'économie. Il n'aurait attiré que 30% à 40% des électeurs, selon des estimations non-officielles citées hier par les radios. Les résultats officiels doivent être connus aujourd'hui.

«L'objectif global, le retour des actifs aux citoyens, n'a pas été atteint. Il n'y a pas eu de participation suffisante et le gouvernement pourra faire tout ce qu'il veut», a déclaré Maciej Janowski, dirigeant de Solidarité

pour la région de Mazowsze. La gauche ex-communiste au pouvoir ne pourra toutefois pas négliger entièrement le référendum, même si le taux de participation requis de plus de 50% n'est pas atteint. Le premier ministre Wlodzimir Cimoszewicz a annoncé dimanche que son gouvernement allait prendre en compte la volonté des Polonais au cas où les «oui» l'emporteraient considérablement sur les «non».

INSUFFISANT

Mais selon des sondages de sortie des urnes effectués par la

presse polonaise, le taux de participation ne dépasserait pas 30 à 40%.

«Le premier référendum de la Pologne démocratique s'est révélé être un pétard mouillé», a écrit hier le quotidien de droite «Zycie Warszawy».

L'Alliance démocratique de la gauche (SLD), principale formation de la coalition au pouvoir, affirme que sa stratégie de privatisation est économiquement saine.

Le SLD a déjà cédé certaines entreprises publiques à divers investisseurs. (ats, afp, reuter)

France: Sécurité sociale

Révision adoptée

Les députés et sénateurs français réunis hier en Congrès au Château de Versailles ont ratifié à une écrasante majorité la révision de la Constitution liée à la réforme de la Sécurité sociale.

Cette révision donne au Parlement un droit de regard sur les comptes de la Sécurité sociale, gérés par les partenaires sociaux.

Le Congrès a adopté le texte par 681 voix contre 188 (sur 879 votants).

«Cette réforme est la clé de voûte de l'ensemble du projet de sauvegarde et de modernisation de notre protection sociale», a déclaré le premier ministre Alain Juppé. (ats)

Elections en Israël

Probablement en mai

Le Parti travailliste israélien a proposé hier de fixer la date des élections au 20 mai, contre l'avis de l'opposition de droite qui préfère le 4 juin. «M. Peres souhaitait que les élections aient lieu le 14 mai. Mais par esprit de conciliation avec les partis religieux, il a proposé le 20 mai», a expliqué un porte-parole.

«Si les formations religieuses acceptent, les élections pourront avoir lieu le 20 mai. Mais nous ne savons pas encore quelle sera leur position», a ajouté M. Rabin. «Si les religieux refusent, les élections auront lieu plus tôt, vraisemblablement le 14 mai», a-t-il dit. (ats, afp)

Ramadan en Algérie

Fin tragique

Deux voitures piégées ont explosé dimanche à 18 h 30 à An Nadja dans la banlieue sud d'Alger et à Aïn Taya, plus à l'est, faisant douze morts et 30 blessés, a-t-on annoncé de source proche du ministère algérien de l'information.

Les attentats, dont la responsabilité n'a pas été revendiquée, ont provoqué des dégâts très importants dans un rayon de plusieurs centaines de mètres du lieu de l'explosion.

Selon des témoins et sauveteurs sur place, les attentats ont fait 12 morts et 35 blessés, dont 17 graves.

Les explosions, très violentes, ont été entendues dans toute l'agglomération algéroise. (ap)

Visite du chancelier allemand en Russie

D'accord sur tout

Boris Eltsine s'est entretenu hier en tête-à-tête au Kremlin avec le chancelier Helmut Kohl. Le président russe a estimé que les positions de Moscou et Bonn sur les questions internationales coïncident presque entièrement. La seule divergence concerne le dossier de l'élargissement de l'OTAN à l'Europe de l'Est.

Le chef du Kremlin a également exposé à son hôte les motifs de sa candidature à un second mandat présidentiel, et évoqué l'avenir des réformes en Russie. Nos points de vue «sur tous les problèmes bilatéraux et internationaux coïncident presque entièrement», a dit le président russe, notant seulement «une petite différence d'approche sur la question de l'élargissement de l'OTAN».

Helmut Kohl a confirmé que l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est était le seul point

de désaccord entre lui et Boris Eltsine. Le président russe, reprenant un discours classique, a de nouveau affirmé: «Nous nous prononçons fermement et durement contre l'élargissement de l'OTAN et son rapprochement aux frontières de la Russie. Les Russes savent ce qu'est l'OTAN».

Sur le chapitre de la Tchétchénie, le chancelier a pris acte de la volonté affichée du président Eltsine de mettre un terme à la guerre avant l'élection présidentielle de juin.

M. Eltsine vient de lancer officiellement sa campagne électorale. Il a expliqué à son hôte que sa candidature était motivée par sa volonté de poursuivre les réformes économiques. «J'ai fermement assuré M. Kohl que les réformes seront poursuivies et que je n'en dévierai pas d'un centimètre», a dit le président russe. (ats, afp)



Helmut Kohl et Boris Eltsine et leurs épouses

Pour le chancelier allemand l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est était le seul point de désaccord avec Boris Eltsine. (Keystone-Sokolov)

Espagne: manif anti-ETA

Un million de personnes

Près d'un million de personnes, selon la police, ont défilé hier soir en silence à Madrid «contre le terrorisme» de l'ETA. Il s'agissait de la plus grande manifestation en Espagne depuis celle, en février 1981, contre une tentative de coup d'Etat militaire. Malgré le froid et la pluie, les manifestants ont répondu à l'appel de la quasi totalité des partis politiques, les syndicats, le patronat et des as-

sociations pacifistes. Ils ont parcouru le centre de la ville jusqu'à la Puerta del Sol, au cœur de la capitale.

Le chef du gouvernement socialiste espagnol Felipe Gonzalez et son rival aux élections législatives du 3 mars, José Maria Aznar, leader du Parti populaire, ont défilé en tête de la manifestation «contre le terrorisme et la violence, pour la liberté». (ats)

Elle fonce vers les sommets: La nouvelle Ford Mondeo Everest, dès Fr. 31 000.-.

Ogilvy & Mather



Tous les prix TVA incluse.
Ford Mondeo Everest
2.0 Zetec 16V: Fr. 33 200.-

- moteur 2.0 Zetec 16V, 136 ch ou
 - 2.5 Duratec-E V6 24V, 170 ch
 - standards de sécurité DSE
 - ABS électronique
 - airbags côtés conducteur et passager
 - climatisation (sans CFC)
- phares antibrouillard à l'avant
 - jantes de 15" (jantes alliage en option)
 - anti-démarrage PATS
 - direction assistée
 - 2 rétroviseurs extérieurs chauffants et à réglage électrique
- lève-glaces électriques à l'avant
 - siège du conducteur à réglage électrique en hauteur
 - sièges sport en option
 - volant recouvert de cuir et bien d'autres raffinements



La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois-Rois S.A., Bd des Eplatures 8, 039 26 81 81 – **Neuchâtel:** Garage des Trois-Rois S.A., Pierre-à-Mazel 11, 038 21 21 11 – **Le Locle:** Garage des Trois-Rois S.A., Rue de France 51, 039 31 24 31

Geneveys-sur-Coffrane: Garage Nappes Frères, 038 57 18 18 – **Le Noirmont:** Garage Rio, 039 53 23 23 – **Sonceboz:** Autos Relais, 032 97 23 43 – **St. Imier:** Garage Méria, 039 41 16 13

144-737975/ROC

La mini

Prenez-la au mot!

● immobilier

LE LOCLE. A louer tout de suite, **MAGNIFIQUE DUPLEX 3 PIÈCES** avec cheminée. ☎ 077/37 28 31. 28-41269

Aux Ponts-de-Martel, **GRAND 2 PIÈCES**, cuisine agencée, terrasse et jardin. Fr. 700.-, garage Fr. 110.-. ☎ 038/47 20 60. 28-42305

LOCAUX COMMERCIAUX à louer, à Cernier. Sanitaire et accès facile. Libre tout de suite. ☎ 038/30 13 36. 28-42448

A louer à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES NEUF**. Spacieux. Vaste cuisine agencée. Confort moderne. Ascenseur. Vue. Tranquillité. Renseignement à Peseux, ☎ 038/31 81 81. 28-42567

A louer à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES**, quartier calme, balcons, ascenseur, libres tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 55. 132-781404

A louer Billodes au Locle, **GRANDS APPARTEMENTS 3 PIÈCES**. ☎ 039/23 26 55. 132-781492

A louer rue du Soleil à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES** tout confort. ☎ 039/23 26 55. 132-781484

A louer au centre ville du Locle, **GRAND APPARTEMENT 5 PIÈCES** tout confort. Fr. 990.- + charges. ☎ 039/23 26 55. 132-781497

A louer, rue du Puits 18, **APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**, à proximité de la ville. Loyer avantageux Fr. 841.- + charges. Libre tout de suite. ☎ 039/23 26 55. 132-781505

A louer, rue de l'Helvétie 77, **UN APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES**, à proximité du réseau urbain, libre dès le 1.5.96. ☎ 039/23 26 55. 132-781756

A louer, rue du Locle 20, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, rénové, à proximité du réseau urbain, libre dès le 1.4.96. ☎ 039/23 26 55. 132-781776

A louer, av. Léopold-Robert 53, **APPARTEMENTS DE 5 PIÈCES**, à proximité des magasins et de la gare. Libres tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 55. 132-782724

A louer, rue de l'Industrie 34, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, cuisine agencée, à proximité du centre ville, libre dès le 1.4.96. ☎ 039/23 26 55. 132-782729

A louer dès 1.3.1996, Musées 58 (Tour de la Gare), **BUREAU DE 4 PIÈCES** (3 x 6, 3 x 6, 3 x 3 et 3 x 2), place de parc, 3 lignes téléphoniques dans 3 pièces. Loyer mensuel Fr. 962.- + charges. ☎ 039/23 26 55 heures de bureau. 132-783144

Cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds, **IMMEUBLE LOCATIF AVEC TERRAIN**, en dehors de la ville. ☎ 039/26 13 26 ou 089/240 24 60. 132-783310

A louer, centre ville, **CHAMBRES MEUBLÉES INDÉPENDANTES**. ☎ 077/37 10 44. 132-783334

A louer **BEAU DUPLEX 4 1/2 PIÈCES**, 5 min. du Locle, magnifique situation. ☎ 039/31 71 96 ou ☎ 039/36 17 42. 132-783363

Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds, **BUREAU CONFORTABLE DE 55 m²**. Fr. 600.-. ☎ 077/37 10 19. 132-783366

Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds, **STUDIO MEUBLÉ**, confortable. Fr. 580.-. ☎ 077/37 10 19 ou 039/28 86 86. 132-783367

A louer à Cernier, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT NEUF**, style particulier, 4 1/2 pièces, 200 m², cuisine agencée, baignoire incrustée dans pierres de taille, cheminée, meubles incorporés bois massif, charpente et poutres apparentes, 1 cave, 1 garage, 1 place de parc. Libre tout de suite ou à convenir. Fr. 1750.- + charges. ☎ 039/28 84 54. 132-783385

A louer, Le Locle, centre ville, Pont 4, **APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**, chambres de 28 m², 18 m², 12 m², vestibule, salle de bains, cuisine habitable agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite. ☎ 039/31 89 10 après 17 heures. 132-783401

A louer, Le Locle, centre ville, tout de suite, **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, boisé, cuisine agencée, cheminée de salon. Renseignements: ☎ 039/31 77 15. 132-783436

A louer à La Chaux-de-Fonds, **GARAGE**, situé Prévoyance 91 (proche de l'hôpital). ☎ 039/28 40 94. 132-783452

A louer, **3 PIÈCES**, salle de bains, cuisine, balcon, ensoleillé, sur Les Monts/Le Locle. Libre mai-juin. Fr. 520.- charges comprises. ☎ 039/31 30 55. 132-783454

Cause départ au Tessin, vend **APPARTEMENT F4**, à Villers-le-Lac, 80 m², tout rénové, cheminée, balcon. Fr. 135 000.-. ☎ 0033/81 68 13 17. 132-783485

Recherchez-vous un cadre de vie agréable? A louer au Locle, **SPACIEUX ET COQUET 2 PIÈCES**. ☎ 039/31 17 07. 132-783517

A louer, Le Locle, **JOLI APPARTEMENT DUPLEX 4 PIÈCES**, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Fr. 920.- charges comprises, date à convenir. ☎ 039/31 51 72 (le soir). 132-783537

A louer, **2 1/2 PIÈCES** rénové, cuisine semi-agencée, salle de bains, WC séparés, face arrêt de bus. Fr. 605.- + charges, dès 1er avril. ☎ 039/26 87 84. 132-783559

A louer, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT MODERNE**, bien situé au Locle, dans villa au 1er étage, très ensoleillé et tranquille, 4 chambres, cuisine agencée habitable, place de parc et part au jardin, cave. Fr. 1230.- charges comprises. Libre dès 31.3.96. ☎ 077/39 12 12. 132-783539

La Ferrière, 1er juin, **4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, cheminée, jardin. Fr. 1300.-. ☎ 039/61 17 48 (répondeur). 132-783542

A louer, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 700.- charges comprises, rue de l'Industrie 7, La Chaux-de-Fonds, rénové, cuisine agencée, libre dès mi-avril. ☎ 039/28 41 34. 132-783556

A Fontaines, nous vendons sur plan, **6 APPARTEMENTS** de 4 1/2 pièces, (env. 112 m²). Commencement des travaux: printemps 1996. Renseignements: ☎ 039/23 33 77 ou 038/51 55 22. 132-783564

Cherche **CONCIERGERIE AVEC APPARTEMENT À DISPOSITION**, minimum 4 ou 5 pièces. ☎ 039/26 06 37. 132-783567

IDEPANNEUR

LOCATION - ACHAT - VENTE et RÉPARATIONS de machines-outils pour l'artisanat, jardinage et appareils ménagers

Avenue Léopold-Robert 163
☎ 039/26 11 20
La Chaux-de-Fonds 132-782913

A vendre à La Chaux-de-Fonds, dans quartier bien centré, **SALON DE COIFFURE**. Ecrire sous chiffre V 132-783634 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-783634

A louer dès le 1.5.1996, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine non agencée. Loyer Fr. 750.- charges comprises. ☎ 039/24 12 65 (17 h 30 - 19 h 30). 132-783642

SAINT-IMIER, Baptiste-Savoie 49, à louer appartement de 3 pièces, cuisine habitable, cave, galetas, conciergerie. Fr. 500.- + charges. Libre tout de suite. ☎ 039/54 20 64. 14-781111

Gouttes-D'Or 70, Neuchâtel, **GRAND 1 PIÈCE**, 35 m², cuisine et salle de bains séparés, dernier étage, calme, superbe vue, non meublé Fr. 690.- + Fr. 75.- charges; meublé Fr. 890.- + Fr. 75.- charges. Renseignements: ☎ 021/651 42 20. 22-383089

A louer **GARAGE**, rue Pierre-Jolissaint, 2610 Saint-Imier. ☎ 039/41 48 43. 6-106003

A remettre au plus vite, à La Chaux-de-Fonds, cause changement d'activité, **BOUTIQUE DE MODE**, bel agencement, prix très intéressants. ☎ 039/28 90 50. 132-783609

A vendre, **GRAND APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, rénové. Très bien situé. ☎ 039/26 14 82. 132-783562

A louer à Saint-Imier, **DIVERS APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES**, libres tout de suite ou pour date à convenir et **1 APPARTEMENT DE 4 PIÈCES AVEC POSTE DE CONCIERGERIE**, libre dès le 1.5.1996. ☎ 039/23 33 77. 132-783568

A louer **BEAU LOCAL LUMINEUX**, entièrement rénové, WC avec eau chaude. Environ 120 m². Conciergerie. Convientrait pour architecte, vétérinaire, etc. Fr. 920.- charges comprises. ☎ et fax 039/23 34 17. 132-783591

A louer à La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 118, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Libre dès le 1er avril 1996. Fr. 700.- charges comprises. ☎ 039/23 23 15. 132-783600

A louer dès le 1.4. **3 1/2 PIÈCES 80 m² STYLE LOFT**, près de la place du Marché. Fr. 765.- charges comprises. ☎ 039/28 97 29 de 17 h à 22 h 30. 132-783620

URGENT: La Chaux-de-Fonds, à louer pour le 1er mars, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 925.- charges comprises. 1/2 mois gratuit. ☎ 039/26 94 56 ou 039/26 94 72. 132-783631

● demandes d'emploi

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL, longue expérience, cherche nouvelle activité: représentation, distribution, agence régionale, etc. ☎ 038/33 74 02. 28-42583

Jeune femme cherche travail quelques heures par jour, **REPASSAGE ET MÉNAGE**. ☎ 039/26 14 74. 132-783179

Couple lausannois s'installant dans la région, très polyvalent, cherche **PLACE À PLEIN TEMPS DANS SECTEUR INDUSTRIEL**, usine, entreprise... La Chaux-de-Fonds, Le Locle ou environs. Certificats + excellentes références. ☎ 021/635 20 62 (répondeur). 132-783273

Dame consciencieuse cherche changement de situation à environ 80%: **RÉCEPTION, VENTE, MANUTENTION OU AUTRES**. Libre à convenir. Ecrire sous chiffre Z 132-783296 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-783296

AGENT D'EXPLOITATION, avec diplômes technique et méthodes, cherche place stable. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffre V 132-783301 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-783301

URGENT. OUVRIER POLYVALENT. Bonnes références, libre début mars. ☎ 039/31 54 33. 132-783384

Jeune femme **CHERCHE TRAVAIL** dans restauration, ménage, repassage, etc. ☎ 039/31 39 47. 132-783460

Particulier, entreprise, **LE COUP DE MAIN**, avez-vous un problème de personnel? Exemple: déménagements, montages de meubles, manutention, chauffeur, livreur, nettoyeurs, etc. Natel 077/37 60 47. 132-783546

SPECTACLES - LOISIRS

cabaret • dancing LA BOULE D'OR
(039) 23 31 22 ouvert jusqu'à 4h



Du lundi au vendredi de 17 à 19 heures

APÉRITIF
avec artistes

RAF E YUKO



Dès 22 h à 4 h

animation avec le duo international

132-783500

DIVERS

Nous demandons à acheter **HORLOGERIE ANCIENNE**

Montres-bracelets, de poche, mouvements, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes et documentation sur l'horlogerie.

J.-F. Niklaus, Valangin
☎ 038/57 26 95 ou 25 32 94

28-39448

● perdus

Perdu **PASSEPORT TURC TR.H.** No 711509, région Le Locle - La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/31 30 82. 132-783607

● vacances-voyages

MONTANA, STUDIO BOISÉ, proximité centre et pistes. ☎ 038/33 66 36. 28-42308

VACANCES EN VENDÉE, villa pour 4 à 6 personnes, à louer juin-septembre, grande piscine, chiens acceptés. ☎ 039/63 15 58. 132-783577

ÉVOLÈNE/VS, logements de vacances 24.02-23 et toute période. ☎ 027/83 13 59. 36-312941

● petits travaux

URGENT, cherche **EXPERT-COMPTABLE**. ☎ 039/26 10 12 heures de repos 28-42583

SECRÉTAIRE EFFECTUE RAPIDEMENT TOUS TRAVAUX. ☎ 039/28 38 81. 132-783646

● achat

J'achète **SONNAILLES, COLLIERES ET SELLES D'ÉQUITATION**. ☎ 032/97 58 84. 132-783525

● vente

CHAMBRE À COUCHER, armoire 3 portes, 2 commodes, 2 tables de lit, 160x2, sommier, matelas, le tout Fr. 1500.- à discuter. Etat neuf. ☎ 039/26 06 37. 132-783569

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS avec vos enfants? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi 18 à 22 h, mardi à mercredi 9 à 11 h, jeudi 14 à 18 h. ☎ 039/23 56 16. 28-41654

DÉCLARATION D'IMPÔTS remplie par un professionnel expérimenté peut vous faire gagner de l'argent! Tarif modéré. ☎ 039/54 20 64. 14-780482

● autos

RENAULT 5, blanche, 88, 73 000 km. ☎ 039/31 21 32. 132-782845

A vendre **DATSUN CHERRY**, modèle 1984, expertisée, bon état. Fr. 1800.-. ☎ 038/53 17 84. 132-783645

BUS SUBARU 4X4, 1989, 56 000 km, Fr. 4200.-, expertisé, ☎ 039/31 26 45. 132-783655

● animaux

Perdu **CHAT NOIR**, quartier rue des Fleurs. ☎ 039/28 08 23. 132-783544

LES IMPÔTS SONT CHERS

Certains en paient trop par ignorance de la fiscalité.

Demandez notre tarif sans engagement de votre part!
FIDUCIAIRE MICHEL RITZI SA CERNIER, ☎ 038/533 691

28-41307

Aux Chambres en mars: Europe, asile, drogue, impôts, armes

Initiatives tous azimuts

20 février 1947 - Quelque 300 citoyens suisses ont été arrêtés et traduits devant les juridictions d'exception mises sur pied après la libération contre les collaborationnistes. Une cinquantaine de citoyens suisses ont été condamnés à des peines de prison souvent élevées. En outre, on a compté une soixantaine de Suisses exécutés sommairement par des individus se réclamant de la Résistance, ce qui n'était pas toujours le cas.

BRÈVES

Cas Bond Entraide suisse

La Suisse entend accorder son entraide judiciaire à l'Australie dans le cadre de la banqueroute de l'homme d'affaires australien Alan Bond. Le ministère public de Zoug a ainsi décidé le 9 février de restituer certains documents. Les défenseurs d'Alan Bond peuvent encore contester cette décision.

Stasbourg Pas de condamnation

La Suisse n'a pas violé la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en refusant à un jeune Turc de treize ans de rejoindre ses parents en Suisse. Selon un verdict rendu hier par la Cour européenne des droits de l'homme, rien ne s'oppose à ce que la famille du jeune homme vive sous un même toit en Turquie.

Canton de Vaud Enquête conclue

Pierre-Alain Buffat, l'ancien chef du service de l'administration vaudoise des finances (SAFI), n'a pas détourné l'argent à son profit, conclut le rapport de la commission d'enquête parlementaire (CEP) rendu public hier à Lausanne. La CEP reproche au Conseil d'Etat de n'avoir su déceler à temps la dérive du haut fonctionnaire. Pierre-Alain Buffat, qui avait falsifié les comptes entre 1990 et 1994 et alourdi ainsi le déficit cantonal de 154 millions de francs, a agi seul, estime la CEP à l'issue de huit mois de recherche. Quant aux raisons de ses agissements, ce sera à l'enquête pénale de les définir, a précisé le député Maurice Meylan, président de la CEP. La CEP a cherché à établir les responsabilités politiques dans cette affaire et à dresser un portrait de Pierre-Alain Buffat, longtemps fonctionnaire modèle.

Canton de Zurich Avocat et commerçant condamnés

La Cour suprême du canton de Zurich a condamné hier un commerçant de 63 ans à dix mois de prison avec sursis pour avoir dilapidé la fortune d'une vieille dame. Un avocat de 73 ans, reconnu coupable de complicité dans cet abus de confiance, a été condamné à deux mois de prison avec sursis. Le Tribunal cantonal a ainsi confirmé le jugement rendu en première instance.

Pas moins de cinq initiatives populaires figurent au menu de la session de printemps des Chambres fédérales, qui s'ouvre le 4 mars. Les cinq sujets sont controversés: adhésion à l'Union européenne, politique d'asile plus restrictive, libéralisme ou répression en matière de drogue, suppression de l'impôt fédéral direct et exportation de matériel de guerre.

Berne
François NUSSBAUM

Le Conseil des Etats ne s'occupera que de l'initiative sur l'impôt fédéral direct. Le National, lui, planchera sur les quatre autres. De quoi alimenter largement les débats: pour chacun d'eux, un prolongement de séance est prévu.

EUROPE: COMME EN 92

L'initiative «Négociations d'adhésion à l'UE - que le peuple décide» est l'œuvre des Dé-

mocrates suisses et de la Lega tessinoise. Elle réclame un vote du peuple et des cantons avant toute décision du Conseil fédéral d'entamer des négociations d'adhésion. Le Conseil fédéral revendique la pratique inverse (suivie jusqu'ici): il négocie et présente ensuite le résultat au Parlement et au peuple.

Il ne fait pratiquement aucun doute que le Parlement refusera très largement cette initiative, sans lui opposer de contre-projet. Devant le peuple, en revanche, elle a toutes les chances d'obtenir un bon score, dans lequel on retrouvera les mêmes clivages que pour l'EEE, en décembre 1992.

NULLITÉ CONFIRMÉE?

En matière d'asile, le National examinera deux initiatives. La première - «Pour une politique d'asile raisonnable» - a déjà été déclarée nulle par le Conseil des Etats. Elle réclame notamment le renvoi, immédiat et sans recours, de tous les requérants entrés illégalement en Suisse. Il faudrait, par conséquent, dénoncer tous les accords internationaux qui interdisent cette

pratique. Le National peut éventuellement «adoucir» ce texte, s'il veut éviter l'annulation.

L'autre initiative, intitulée «contre l'immigration clandestine», provient de l'UDC. Elle veut rendre très dissuasives les conditions liées à la demande d'asile: traitement expéditif des clandestins, maintien des requérants hors des frontières durant la procédure, sinon interdiction de travail (ou alors confiscation du salaire pour rembourser les frais).

LES DEUX EXTRÊMES

Deux initiatives - aux antipodes l'une de l'autre - ont également été déposées dans le domaine de la drogue. La première, «Jeunesse sans drogue», mise tout sur la répression et la désintoxication forcée. Elle interdirait non seulement la prescription d'héroïne sous contrôle médical, mais également le traitement à la méthadone (qui touche actuellement 10.000 personnes).

La seconde initiative, «pour une politique raisonnable en matière de drogue» (dit Droleg), va en sens inverse. La drogue est

traitée comme l'alcool ou le tabac, avec une réglementation de la part de l'Etat, une lutte contre les abus et des taxes prélevées sur la vente (soumise à autorisation). La consommation, l'achat (pour ses propres besoins) et la possession de drogues ne sont plus punissables.

Cette dernière initiative sera très vraisemblablement rejetée tant par le Parlement que par le peuple. La première, en revanche, pourrait toucher au but. C'est pourquoi le Parlement hésite encore à présenter un contre-projet plus souple. Le problème, c'est qu'il contiendrait la politique qu'entend suivre la Confédération, alors que cette politique est précisément en pleine élaboration.

RICHS MOINS TAXÉS

L'initiative «pour l'abolition de l'impôt fédéral direct (IFD)» dit bien ce qu'elle veut dire. Elle correspond à une revendication de la droite, pour qui les impôts directs doivent rester le fait des cantons. La Confédération, elle, ne doit prélever que des impôts indirects. Par exemple la TVA, dont le taux augmenterait de

4% pour compenser l'abolition de l'IFD. Le Conseil fédéral n'en veut pas, du fait que l'IFD opère un double rééquilibrage: d'abord social, puisqu'il frappe davantage les riches que les pauvres, ensuite régional, puisqu'une partie est redistribuée aux cantons pauvres. Le Parlement pourrait bien suivre le même raisonnement. La commission des Etats a donc élaboré un contre-projet (très partiel): baisse d'environ 20% de l'IFD, notamment en faveur des couples mariés, et augmentation de 1% de la TVA.

BATAILLE DE VIRGULES

Enfin, l'initiative (socialiste) «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»: la production suisse d'armement ne servirait qu'au pays, alors que toute exportation - et tout transit - seraient interdits. Tablant sur un refus de cette initiative par le Parlement, le Conseil fédéral a préparé un contre-projet indirect, sous forme d'une révision totale de la loi sur le matériel de guerre. On va probablement s'achopper sur toutes les virgules de ce texte.

F.N.

Corruption au DMF: Madame Del Ponte sur la sellette Gustav Furrer contre-attaque

Le chef d'entreprise zurichois Gustav Furrer, qui a passé plus de trois semaines en détention préventive pour corruption présumée dans l'affaire Nyffenegger, reproche au procureur général de la Confédération Carla Del Ponte d'avoir déformé ses propos. Il n'a jamais fait d'aveux partiels. Gustav Furrer a expliqué le pourquoi et le comment des 72.000 francs payés au colonel Nyffenegger.

Le patron de la société Furrer + Partner a réaffirmé, lors d'une conférence de presse lundi à Zurich, qu'il n'avait jamais dit que

les versements au colonel Nyffenegger pouvaient être assimilés à de la corruption. Il s'agissait du remboursement de frais supplémentaires pour les commémorations «Diamant», d'indemnités pour des activités annexes et d'argent avancé pour fonder une société.

Le chef d'entreprise a critiqué la manière dont Mme Del Ponte avait dressé le verbal de ses interrogatoires. «Le procès-verbal ne contient pas les questions qui m'ont été posées, mais un texte dicté en grande partie par le procureur général qui, outre mes déclarations, comporte des

interprétations rajoutées par Mme Del Ponte».

VERSEMENT

Gustav Furrer a présenté une liste où sont répertoriés 10 versements au colonel Nyffenegger, effectués de 1989 à 1995, portant précisément sur 71.778 fr. 05.

Sur cette somme, 19.500 francs ont été versés en espèces et 2898 francs sur le CCP privé du colonel, ceci dans le cadre des commémorations «Diamant». S'agissant de l'argent payé comptant, Nyffenegger a par exemple fait valoir qu'il en avait besoin pour payer un orchestre et que, s'il suivait la voie officielle, cela prendrait trop de temps.

Quoi qu'il en soit, les premiers versements ont été effectués un mois avant l'ouverture de «Diamant». Il est donc absurde de prétendre que cet argent a servi à décrocher un mandat octroyé depuis longtemps, a souligné Gustav Furrer. Quelque 18.000 francs ont encore été versés pour divers autres projets du DMF.

En 1994, il a versé 13.700 francs au colonel pour rétribuer des activités de conseil qui n'avaient rien à voir avec les mandats de la Confédération. Enfin, en 1995, alors que Nyffenegger était à la retraite, il a convenu de créer avec lui une société de conseil et lui a versé, à titre d'avance, 17.300 francs. (ap)



Gustav Furrer

L'entrepreneur zurichois reproche au procureur général de la Confédération d'avoir déformé ses propos. (Keystone)

Monk Dubied entend produire en Angleterre Vente des brevets en négociation

Monk-Dubied entend reprendre la fabrication de la machine à tricoter Transnit TR2 en Angleterre. Il l'annonce dans un fax expédié la semaine dernière aux anciens sous-traitants suisses de l'entreprise Monk-Dubied à Couvet, mise en faillite il y a une année. La vente des brevets est actuellement en négociation.

Monk-Dubied LTD, dont le siège est à Leicestershire (GB), fait partie du groupe anglais William Cotton. Comme l'a annoncé hier le «Journal de Genève», il a demandé aux anciens sous-traitants de Dubied de lui fournir des pièces détachées pour produire la machine Transnit TR2. Selon le fax, cette dernière a reçu un bon accueil lors de la foire du textile ITMA à Milan en octobre dernier. Le groupe anglais a cependant besoin des droits de fabrication pour reprendre la production de cette machine à tricoter. Une discussion est en cours avec l'administrateur de la faillite. L'avocat de ce dernier a écrit vendredi une lettre au mandataire de

Monk-Dubied pour manifester son étonnement et demander des explications. Dans son fax, le groupe anglais affirme en effet qu'un accord a été trouvé. Or, ce n'est pas le cas. «Les pourparlers sont cependant en bonne voie», a indiqué à l'ATS le mandataire de l'administrateur de la faillite. Après la faillite de Dubied SA en 1987, le groupe anglais Cotton a repris le secteur machines à tricoter sous le nom de Monk-Dubied. Cette entreprise a fait faillite à son tour en janvier 1995. (ats)

Famille turque menacée d'expulsion Recours admis au TF

Le Tribunal fédéral (TF) a admis le recours d'une famille d'origine turque. Les époux vivent avec leurs deux fillettes, nées en Suisse, dont l'une souffre d'une maladie congénitale. De l'avis du TF, la mauvaise santé de l'enfant peut constituer un cas de rigueur.

Domiciliés dans le canton de Neuchâtel, les parents avaient recouru contre un veto du Département fédéral de Justice et Police. Le DFJP avait refusé toute exemption aux mesures de limitation du nombre des étrangers. Dans un recours au TF, les parents avaient allégué des faits nouveaux qui n'avaient pas été pris en compte par l'administration fédérale.

Ils relevaient que la plus jeune de leur fille, âgée de deux ans, souffre d'une grave maladie présentant notamment des risques d'hémorragies subites. Un retour de la famille en Turquie, expliquaient-ils, pourrait mettre la vie de l'enfant en danger.

A l'appui de leur requête, les parents avaient présenté un certificat attestant que la santé de l'enfant est «préoccupante» et que des contrôles réguliers devront être effectués au moins pendant deux ans, si possible par l'équipe qui la suit depuis sa

naissance. Un encadrement médical adéquat ne pourrait être, selon eux, garanti en Turquie.

Par un arrêt publié lundi, le TF relève que les parents, domiciliés en Suisse depuis 1989, n'ont pas de lien étroit avec la Suisse et que de surcroît leurs deux filles, âgées de quatre et deux ans, sont encore assez jeunes pour pouvoir s'adapter à un nouvel environnement, dans l'hypothèse d'un retour en Turquie.

CAS DE RIGUEUR

Toutefois, relèvent les juges fédéraux, «le cas de rigueur pourrait le cas échéant être admis si la fillette de deux ans avait besoin, pendant une longue durée, de soins permanents ou de mesures médicales ponctuelles d'urgence indisponibles en Turquie».

L'affaire devra donc être renvoyée au DFJP pour qu'il rende une nouvelle décision après avoir établi, de manière précise, la gravité de la maladie. S'il s'avère que des soins, des contrôles ou des interventions d'urgence sont effectivement insatisfaisants en Turquie, il faudra envisager une admission provisoire de la famille en Suisse, relève le TF. (ats)

Routes suisses

Moins de tonnes

En l'espace de dix ans, le tonnage des marchandises transportées sur les routes suisses a diminué de 6%. En revanche, les kilomètres parcourus ont augmenté de moitié, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique (OFS). En 1993, les véhicules utilitaires suisses et étrangers ont transporté 320 millions de tonnes contre 339 millions en 1984. Le recul est donc de 6% en dix ans. En revanche, ils ont parcouru 3,94 milliards de kilomètres, soit une augmentation de 52% par rapport à 1983. L'OFS souligne que la conjoncture était au creux de la vague en 1993 et que ce facteur a sans doute influencé les prestations de transport. (ap)

Commission des cartels

Place à la concurrence!

Du marché des automobiles à celui des déchets, des balles de volley à la situation des banques cantonales, la Commission des cartels a ouvert l'an dernier une trentaine d'enquêtes et d'enquêtes préalables sur les sujets les plus divers.

Présenté hier à Berne par son président, Pierre Terrier, et le directeur du secrétariat, Rolf Daehler, le rapport d'activité de la Commission des cartels pour 1995 souligne que les travaux ont suivi trois axes principaux: l'élimination des obstacles à la concurrence mis en place par l'Etat, les questions de monopole et les travaux préparatoires à la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les cartels. (ap)

Mercredi
21 février 1996
dès 20 heures

A la Maison du Peuple

GRAND MATCH AU LOTO

de la société de Cavalerie

Abonnement Fr. 17.-
pour 40 tours
Durant la soirée,
seront joués 4 car-
tons
Admis dès 16 ans.

132-783584

AMITIÉ MARIAGE

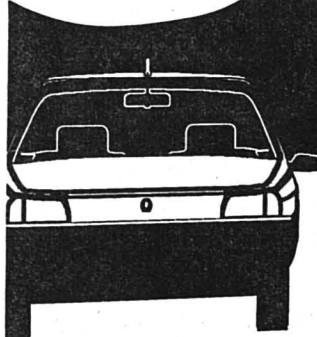
Rencontres
sérieuses et
personnalisées
Suisse romande.
Dames Fr. 200.-
Messieurs
Fr. 300.-/an.
LAMIKALE
021/943 42 31
22-375751

AUTOS - MOTOS - VELOS

% WIR!

4 x 4! Mercedes 300E 4matic
autom., options (clim., aut., Airbag, tem-
pomat, toit ouvr. élec. sièges/fen. él., R/C,
etc.), 9.87, 48500 km uniquement, com-
me neuve, prix neuf Fr. 105000.-, actuel
Fr. 33100.-.
Tél. 061 711 25 25 HB. 233-054553/4x4

*Laissez-moi
de l'espace pour
vous donner
de la place!*



132-783615

DIVERS

MESURES HIVERNALES

Du 1er novembre 1995
au 15 avril 1996

"Le parcage des véhicules est interdit
partout où il ne reste pas
une distance de 4 mètres
entre le véhicule stationné et le bord
opposé de la chaussée ou l'amas de neige
empiétant celle-ci" Le Conseil communal

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS



Dick
Optique

Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
039/23 68 33
132-777886

DIVERS

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67,
chaque jeudi de 16 à 19 h.
Neuchâtel: Beaux-Arts 11,
chaque mercredi de 16 à 19 h.
Un avocat pratiquant est à votre dispo-
sition pour vous donner tous conseils
juridiques et pour vous orienter sur vos
démarches les plus urgentes. 132-765482

NE
RÊVEZ PLUS

ROTIN

VISITEZ

KATAÏ

Demandez
notre
catalogue!

Le No 1 du rotin en Suisse

Dès la sortie du VEVEY, suivre Z.I. de Fenil
1804 CORSIER - Tél. 021/922 78 87

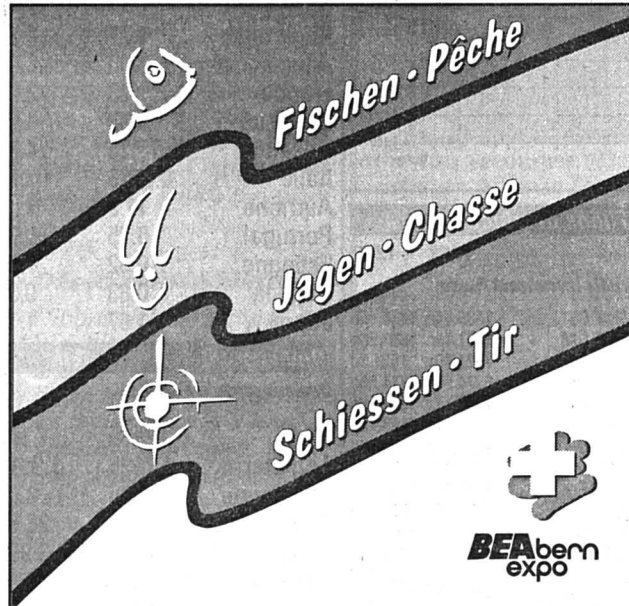
22-370242/ROC



STORES ET VOLETS

PORTES DE GARAGES
CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
038/53 42 57 - 077/37 15 76

28-22110



2^{ème} exposition nationale

Plus de 100 exposants vous proposent des
nouveautés de toutes marques: armes et
accessoires de chasse, vêtements, articles de
pêche et de tir sportif, voyages. Vente et
conseils personnalisés.

Des attractions intéressantes:

- Saumon 2000 • Exploitation de nos lacs
- Anciens articles de pêche • Cuisine et gibier
- Concours de naturalisation (avec jury)
- Tir sportif pour dames
- Invitée des tireurs: la Romandie

Chaque jour, activités et démonstrations:

- Présentation de chiens de chasse • Cors de
chasse • Tir au laser, chasse, carabine et tir à l'arc

Bourse aux armes/Antiquités

Journée des tireurs - sa. 24.2.96

Gastronomie et convivialité:

- Restaurant «zum Goldenen Fisch»: préparations
à base de poissons frais pêchés dans nos lacs
- Dégustation de chasse au «Hospes» et buvette
des chasseurs • «Mouchen-Stube»

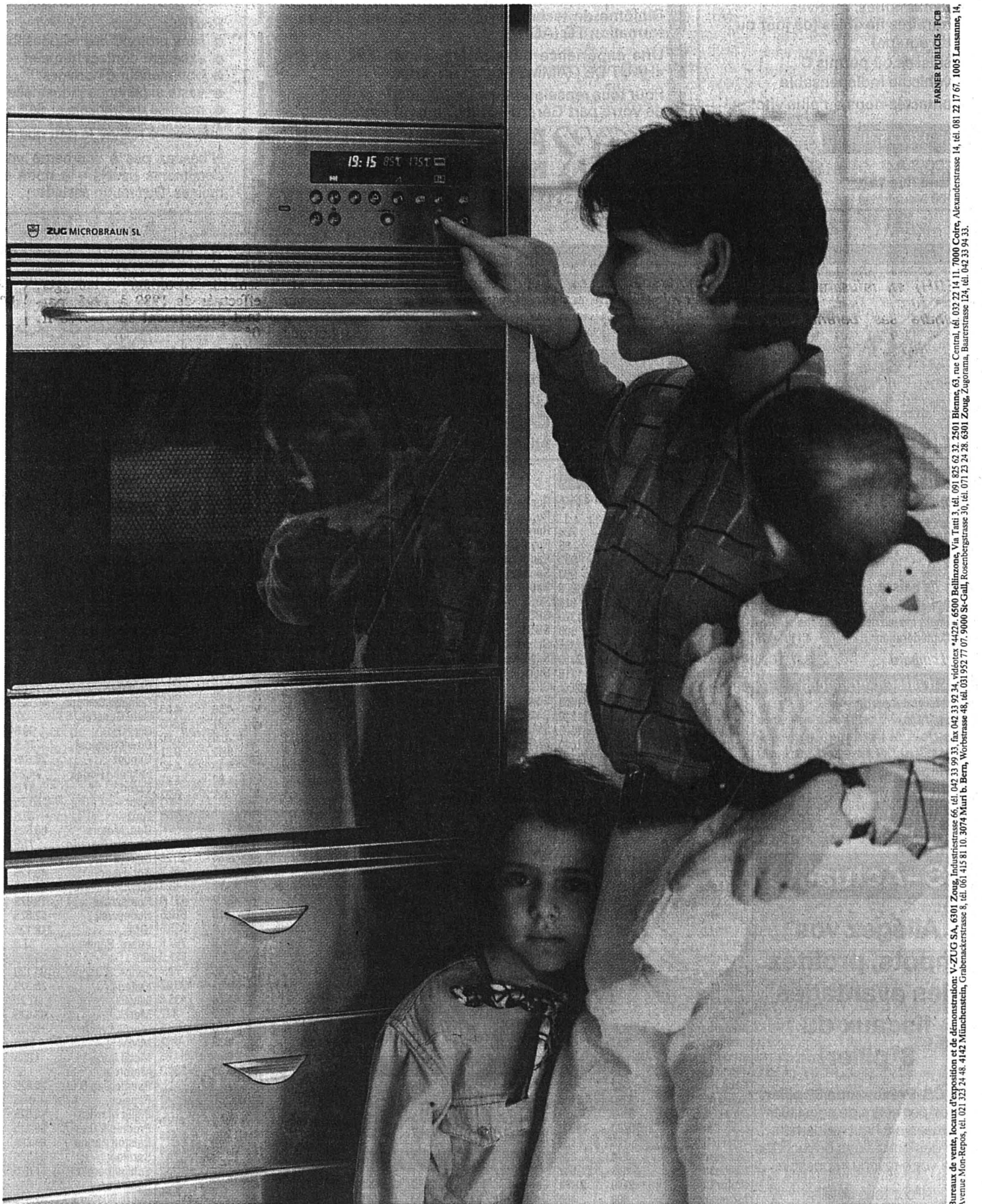
Concours réservé aux visiteurs

Berne, du 22 au 26 février 1996
Heures d'ouverture: 10h00 - 18h00

FRUITKOE

280-25647/ROC

Dorlotez votre petite famille, nous nous occupons du rôti...



Il vous suffit d'appuyer sur un bouton pour que notre sys-
tème cuisson-douce-automatique - une grande nouveauté
mondiale - se charge de vous préparer un succulent rôti bien
doré, à l'heure voulue. En effet, grâce à de subtiles inno-
vations, la FantasticLine de Zug rend la cuisson plus simple
et plus économique que jamais. Qui plus est, ses fantas-
tiques économies d'énergie font d'elle un modèle d'écologie.

Pour recevoir une documentation détaillée, envoyez le cou-
pon dûment rempli à V-Zug SA, case postale, 6301 Zug.

Nom/Prénom _____ Imp _____

Rue/N° _____

NPA/Localité _____



L'avant-garde pour
cuisines et buanderies.

Bureaux de vente, locaux d'exposition et de démonstration: V-ZUG SA, 6301 Zug, Industriestrasse 46, tél. 021 22 22 33, tél. 021 22 22 34, tél. 021 22 22 35, tél. 021 22 22 36, tél. 021 22 22 37, tél. 021 22 22 38, tél. 021 22 22 39, tél. 021 22 22 40, tél. 021 22 22 41, tél. 021 22 22 42, tél. 021 22 22 43, tél. 021 22 22 44, tél. 021 22 22 45, tél. 021 22 22 46, tél. 021 22 22 47, tél. 021 22 22 48, tél. 021 22 22 49, tél. 021 22 22 50, tél. 021 22 22 51, tél. 021 22 22 52, tél. 021 22 22 53, tél. 021 22 22 54, tél. 021 22 22 55, tél. 021 22 22 56, tél. 021 22 22 57, tél. 021 22 22 58, tél. 021 22 22 59, tél. 021 22 22 60, tél. 021 22 22 61, tél. 021 22 22 62, tél. 021 22 22 63, tél. 021 22 22 64, tél. 021 22 22 65, tél. 021 22 22 66, tél. 021 22 22 67, tél. 021 22 22 68, tél. 021 22 22 69, tél. 021 22 22 70, tél. 021 22 22 71, tél. 021 22 22 72, tél. 021 22 22 73, tél. 021 22 22 74, tél. 021 22 22 75, tél. 021 22 22 76, tél. 021 22 22 77, tél. 021 22 22 78, tél. 021 22 22 79, tél. 021 22 22 80, tél. 021 22 22 81, tél. 021 22 22 82, tél. 021 22 22 83, tél. 021 22 22 84, tél. 021 22 22 85, tél. 021 22 22 86, tél. 021 22 22 87, tél. 021 22 22 88, tél. 021 22 22 89, tél. 021 22 22 90, tél. 021 22 22 91, tél. 021 22 22 92, tél. 021 22 22 93, tél. 021 22 22 94, tél. 021 22 22 95, tél. 021 22 22 96, tél. 021 22 22 97, tél. 021 22 22 98, tél. 021 22 22 99, tél. 021 22 22 00, tél. 021 22 22 01, tél. 021 22 22 02, tél. 021 22 22 03, tél. 021 22 22 04, tél. 021 22 22 05, tél. 021 22 22 06, tél. 021 22 22 07, tél. 021 22 22 08, tél. 021 22 22 09, tél. 021 22 22 10, tél. 021 22 22 11, tél. 021 22 22 12, tél. 021 22 22 13, tél. 021 22 22 14, tél. 021 22 22 15, tél. 021 22 22 16, tél. 021 22 22 17, tél. 021 22 22 18, tél. 021 22 22 19, tél. 021 22 22 20, tél. 021 22 22 21, tél. 021 22 22 22, tél. 021 22 22 23, tél. 021 22 22 24, tél. 021 22 22 25, tél. 021 22 22 26, tél. 021 22 22 27, tél. 021 22 22 28, tél. 021 22 22 29, tél. 021 22 22 30, tél. 021 22 22 31, tél. 021 22 22 32, tél. 021 22 22 33, tél. 021 22 22 34, tél. 021 22 22 35, tél. 021 22 22 36, tél. 021 22 22 37, tél. 021 22 22 38, tél. 021 22 22 39, tél. 021 22 22 40, tél. 021 22 22 41, tél. 021 22 22 42, tél. 021 22 22 43, tél. 021 22 22 44, tél. 021 22 22 45, tél. 021 22 22 46, tél. 021 22 22 47, tél. 021 22 22 48, tél. 021 22 22 49, tél. 021 22 22 50, tél. 021 22 22 51, tél. 021 22 22 52, tél. 021 22 22 53, tél. 021 22 22 54, tél. 021 22 22 55, tél. 021 22 22 56, tél. 021 22 22 57, tél. 021 22 22 58, tél. 021 22 22 59, tél. 021 22 22 60, tél. 021 22 22 61, tél. 021 22 22 62, tél. 021 22 22 63, tél. 021 22 22 64, tél. 021 22 22 65, tél. 021 22 22 66, tél. 021 22 22 67, tél. 021 22 22 68, tél. 021 22 22 69, tél. 021 22 22 70, tél. 021 22 22 71, tél. 021 22 22 72, tél. 021 22 22 73, tél. 021 22 22 74, tél. 021 22 22 75, tél. 021 22 22 76, tél. 021 22 22 77, tél. 021 22 22 78, tél. 021 22 22 79, tél. 021 22 22 80, tél. 021 22 22 81, tél. 021 22 22 82, tél. 021 22 22 83, tél. 021 22 22 84, tél. 021 22 22 85, tél. 021 22 22 86, tél. 021 22 22 87, tél. 021 22 22 88, tél. 021 22 22 89, tél. 021 22 22 90, tél. 021 22 22 91, tél. 021 22 22 92, tél. 021 22 22 93, tél. 021 22 22 94, tél. 021 22 22 95, tél. 021 22 22 96, tél. 021 22 22 97, tél. 021 22 22 98, tél. 021 22 22 99, tél. 021 22 22 00, tél. 021 22 22 01, tél. 021 22 22 02, tél. 021 22 22 03, tél. 021 22 22 04, tél. 021 22 22 05, tél. 021 22 22 06, tél. 021 22 22 07, tél. 021 22 22 08, tél. 021 22 22 09, tél. 021 22 22 10, tél. 021 22 22 11, tél. 021 22 22 12, tél. 021 22 22 13, tél. 021 22 22 14, tél. 021 22 22 15, tél. 021 22 22 16, tél. 021 22 22 17, tél. 021 22 22 18, tél. 021 22 22 19, tél. 021 22 22 20, tél. 021 22 22 21, tél. 021 22 22 22, tél. 021 22 22 23, tél. 021 22 22 24, tél. 021 22 22 25, tél. 021 22 22 26, tél. 021 22 22 27, tél. 021 22 22 28, tél. 021 22 22 29, tél. 021 22 22 30, tél. 021 22 22 31, tél. 021 22 22 32, tél. 021 22 22 33, tél. 021 22 22 34, tél. 021 22 22 35, tél. 021 22 22 36, tél. 021 22 22 37, tél. 021 22 22 38, tél. 021 22 22 39, tél. 021 22 22 40, tél. 021 22 22 41, tél. 021 22 22 42, tél. 021 22 22 43, tél. 021 22 22 44, tél. 021 22 22 45, tél. 021 22 22 46, tél. 021 22 22 47, tél. 021 22 22 48, tél. 021 22 22 49, tél. 021 22 22 50, tél. 021 22 22 51, tél. 021 22 22 52, tél. 021 22 22 53, tél. 021 22 22 54, tél. 021 22 22 55, tél. 021 22 22 56, tél. 021 22 22 57, tél. 021 22 22 58, tél. 021 22 22 59, tél. 021 22 22 60, tél. 021 22 22 61, tél. 021 22 22 62, tél. 021 22 22 63, tél. 021 22 22 64, tél. 021 22 22 65, tél. 021 22 22 66, tél. 021 22 22 67, tél. 021 22 22 68, tél. 021 22 22 69, tél. 021 22 22 70, tél. 021 22 22 71, tél. 021 22 22 72, tél. 021 22 22 73, tél. 021 22 22 74, tél. 021 22 22 75, tél. 021 22 22 76, tél. 021 22 22 77, tél. 021 22 22 78, tél. 021 22 22 79, tél. 021 22 22 80, tél. 021 22 22 81, tél. 021 22 22 82, tél. 021 22 22 83, tél. 021 22 22 84, tél. 021 22 22 85, tél. 021 22 22 86, tél. 021 22 22 87, tél. 021 22 22 88, tél. 021 22 22 89, tél. 021 22 22 90, tél. 021 22 22 91, tél. 021 22 22 92, tél. 021 22 22 93, tél. 021 22 22 94, tél. 021 22 22 95, tél. 021 22 22 96, tél. 021 22 22 97, tél. 021 22 22 98, tél. 021 22 22 99, tél. 021 22 22 00, tél. 021 22 22 01, tél. 021 22 22 02, tél. 021 22 22 03, tél. 021 22 22 04, tél. 021 22 22 05, tél. 021 22 22 06, tél. 021 22 22 07, tél. 021 22 22 08, tél. 021 22 22 09, tél. 021 22 22 10, tél. 021 22 22 11, tél. 021 22 22 12, tél. 021 22 22 13, tél. 021 22 22 14, tél. 021 22 22 15, tél. 021 22 22 16, tél. 021 22 22 17, tél. 021 22 22 18, tél. 021 22 22 19, tél. 021 22 22 20, tél. 021 22 22 21, tél. 021 22 22 22, tél. 021 22 22 23, tél. 021 22 22 24, tél. 021 22 22 25, tél. 021 22 22 26, tél. 021 22 22 27, tél. 021 22 22 28, tél. 021 22 22 29, tél. 021 22 22 30, tél. 021 22 22 31, tél. 021 22 22 32, tél. 021 22 22 33, tél. 021 22 22 34, tél. 021 22 22 35, tél. 021 22 22 36, tél. 021 22 22 37, tél. 021 22 22 38, tél. 021 22 22 39, tél. 021 22 22 40, tél. 021 22 22 41, tél. 021 22 22 42, tél. 021 22 22 43, tél. 021 22 22 44, tél. 021 22 22 45, tél. 021 22 22 46, tél. 021 22 22 47, tél. 021 22 22 48, tél. 021 22 22 49, tél. 021 22 22 50, tél. 021 22 22 51, tél. 021 22 22 52, tél. 021 22 22 53, tél. 021 22 22 54, tél. 021 22 22 55, tél. 021 22 22 56, tél. 021 22 22 57, tél. 021 22 22 58, tél. 021 22 22 59, tél. 021 22 22 60, tél. 021 22 22 61, tél. 021 22 22 62, tél. 021 22 22 63, tél. 021 22 22 64, tél. 021 22 22 65, tél. 021 22 22 66, tél. 021 22 22 67, tél. 021 22 22 68, tél. 021 22 22 69, tél. 021 22 22 70, tél. 021 22 22 71, tél. 021 22 22 72, tél. 021 22 22 73, tél. 021 22 22 74, tél. 021 22 22 75, tél. 021 22 22 76, tél. 021 22 22 77, tél. 021 22 22 78, tél. 021 22 22 79, tél. 021 22 22 80, tél. 021 22 22 81, tél. 021 22 22 82, tél. 021 22 22 83, tél. 021 22 22 84, tél. 021 22 22 85, tél. 021 22 22 86, tél. 021 22 22 87, tél. 021 22 22 88, tél. 021 22 22 89, tél. 021 22 22 90, tél. 021 22 22 91, tél. 021 22 22 92, tél. 021 22 22 93, tél. 021 22 22 94, tél. 021 22 22 95, tél. 021 22 22 96, tél. 021 22 22 97, tél. 021 22 22 98, tél. 021 22 22 99, tél. 021 22 22 00, tél. 021 22 22 01, tél. 021 22 22 02, tél. 021 22 22 03, tél. 021 22 22 04, tél. 021 22 22 05, tél. 021 22 22 06, tél. 021 22 22 07, tél. 021 22 22 08, tél. 021 22 22 09, tél. 021 22 22 10, tél. 021 22 22 11, tél. 021 22 22 12, tél. 021 22 22 13, tél. 021 22 22 14, tél. 021 22 22 15, tél. 021 22 22 16, tél. 021 22 22 17, tél. 021 22 22 18, tél. 021 22 22 19, tél. 021 22 22 20, tél. 021 22 22 21, tél. 021 22 22 22, tél. 021 22 22 23, tél. 021 22 22 24, tél. 021 22 22 25, tél. 021 22 22 26, tél. 021 22 22 27, tél. 021 22 22 28, tél. 021 22 22 29, tél. 021 22 22 30, tél. 021 22 22 31, tél. 021 22 22 32, tél. 021 22 22 33, tél. 021 22 22 34, tél. 021 22 22 35, tél. 021 22 22 36, tél. 021 22 22 37, tél. 021 22 22 38, tél. 021 22 22 39, tél. 021 22 22 40, tél. 021 22 22 41, tél. 021 22 22 42, tél. 021 22 22 43, tél. 021 22 22 44, tél. 021 22 22 45, tél. 021 22 22 46, tél. 021 22 22 47, tél. 021 22 22 48, tél. 021 22 22 49, tél. 021 22 22 50, tél. 021 22 22 51, tél. 021 22 22 52, tél. 021 22 22 53, tél. 021 22 22 54, tél. 021 22 22 55, tél. 021 22 22 56, tél. 021 22 22 57, tél. 021 22 22 58, tél. 021 22 22 59, tél. 021 22 22 60, tél. 021 22 22 61, tél. 021 22 22 62, tél. 021 22 22 63, tél. 021 22 22 64, tél. 021 22 22 65, tél. 021 22 22 66, tél. 021 22 22 67, tél. 021 22 22 68, tél. 021 22 22 69, tél. 021 22 22 70, tél. 021 22 22 71, tél. 021 22 22 72, tél. 021 22 22 73, tél. 021 22 22 74, tél. 021 22 22 75, tél. 021 22 22 76, tél. 021 22 22 77, tél. 021 22 22 78, tél. 021 22 22 79, tél. 021 22 22 80, tél. 021 22 22 81, tél. 021 22 22 82, tél. 021 22 22 83, tél. 021 22 22 84, tél. 021 22 22 85, tél. 021 22 22 86, tél. 021 22 22 87, tél. 021 22 22 88, tél. 021 22 22 89, tél. 021 22 22 90, tél. 021 22 22 91, tél. 021 22 22 92, tél. 021 22 22 93, tél. 021 22 22 94, tél. 021 22 22 95, tél. 021 22 22 96, tél. 021 22 22 97, tél. 021 22 22 98, tél. 021 22 22 99, tél. 021 22 22 00, tél. 021 22 22 01, tél. 021 22 22 02, tél. 021 22 22 03, tél. 021 22 22 04, tél. 021 22 22 05, tél. 021 22 22 06, tél. 021 22 22 07, tél. 021 22 22 08, tél. 021 22 22 09, tél. 021 22 22 10, tél. 021 22 22 11, tél. 021 22 22 12, tél. 021 22 22 13, tél. 021 22 22 14, tél. 021 22 22 15, tél. 021 22 22 16, tél. 021 22 22 17, tél. 021 22 22 18, tél. 021 22 22 19, tél. 021 22 22 20, tél. 021 22 22 21, tél. 021 22 22 22, tél. 021 22 22 23, tél. 021 22 22 24, tél. 021 22 22 25, tél. 021 22 22 26, tél. 021 22 22 27, tél. 021 22 22 28, tél. 021 22 22 29, tél. 021 22 22 30, tél. 021 22 22 31, tél. 021 22 22 32, tél. 021 22 22 33, tél. 021 22 22 34, tél. 021 22 22 35, tél. 021 22 22 36, tél. 021 22 22 37, tél. 021 22 22 38, tél. 021 22 22 39, tél. 021 22 22 40, tél. 021 22 22 41, tél. 021 22 22 42, tél. 021 22 22 43, tél. 021 22 22 44, tél. 021 22 22 45, tél. 021 22 22 46, tél. 021 22 22 47, tél. 021 22 22 48, tél. 021 22 22 49, tél. 021 22 22 50, tél. 021 22 22 51, tél. 021 22 22 52, tél. 021 22 22 53, tél. 021 22 22 54, tél. 021 22 22 55, tél. 021 22 22 56, tél. 021 22 22 57, tél. 021 22 22 58, tél. 021 22 22 59, tél. 021 22 22 60, tél. 021 22 22 61, tél. 021 22 22 62, tél. 021 22 22 63, tél. 021 22 22 64, tél. 021 22 22 65, tél. 021 22 22 66, tél. 021 22 22 67, tél. 021 22 22 68, tél. 021 22 22 69, tél. 021 22 22 70, tél. 021 22 22 71



cherche
PORTIER FIXE
Expérience professionnelle similaire ou débutant très motivé.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Très bonne présentation.
Entretien.
Nous offrons l'avantage de travailler dans le plus grand club de Suisse
Place stable évolutive.
Poste à responsabilités
Salaire en rapport.
Suisse ou permis valable uniquement.
Envoyer CV et prétentions de salaire au service du personnel, ARTHUR'S CLUB
20, route de Pré-Bois, 1215 GENEVE 15
18-296899

Dans le cadre du développement de nos activités, nous recherchons un/e collaborateur/trice pour le poste suivant:

responsable du service des bénévoles

Ses tâches seront les suivantes:
- coordonner les activités bénévoles;
- gérer les services des transports, des visites;
- organiser des activités pour les personnes âgées.

Profil recherché:
- sens des relations humaines;
- bonne capacité de gestion, d'organisation et d'encadrement;
- connaissance des méthodes modernes de secrétariat;
- expérience professionnelle nécessaire.

Travail à temps partiel: 30 à 40%.
Entrée en fonction: à convenir.
Nous vous prions d'adresser vos offres à:
Croix-Rouge Suisse
Section La Chaux-de-Fonds,
à l'attention de Mme L. Vogel
Rue de la Paix 71
2300 La Chaux-de-Fonds
132-783618

Pour notre Bistro (Snack et Sandwich-Bar/Système «self-service»), dont l'ouverture est prévue pour le mois de mars 1996, nous cherchons

collaboratrices
(à plein temps ou temps partiel)

Date d'entrée à partir du 15 mars ou à convenir.
Si vous êtes intéressées, nous vous prions de vous adresser au bureau d'administration de notre succursale La Chaux-de-Fonds ou prenez contact avec M. F. Buso (☎ 038/24 79 00), qui est en charge pour le recrutement du personnel.

EPA
LA CHAUX-DE-FONDS
132-783399

ECCO
TEMPORAIRE
URGENT!!
Nous cherchons pour missions temporaires à Neuchâtel et entrée immédiate plusieurs
MANUTENTIONNAIRES
- âge maximum 25 ans
- dynamiques, motivés
- horaires flexibles (de jour ou en équipe)
- suisses ou permis C
- véhicule indispensable
Contactez-nous au plus vite!
Tél. 038/25 40 50
ECCO S.A.
Grand-Rue 1a
2000 Neuchâtel
Membre de la FSEPT

Nous recherchons au plus vite un

responsable de l'assurance qualité

avec quelques années d'expérience dans ce secteur d'activité, pour s'occuper de l'assurance qualité générale de l'entreprise et la supervision technique des départements de terminaison de cadrans.

Diplôme de technicien ET ou ingénieur ETS avec formation TQ (AQ).

Une expérience dans la fabrication des cadrans «HAUT DE GAMME» serait un atout.

Pour tous renseignements, sans aucun engagement de votre part Gérard FORINO attend votre appel.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

is méca
AUTOMATISATION
Rue de l'Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/257 111

Notre entreprise, mondialement active dans le développement d'équipements d'automatisation, connaît une forte expansion. Nous sommes à la recherche d'une PERSONNALITÉ AFFIRMÉE pour assumer la fonction de

responsable de production

apte à:

- assister et superviser les chefs de fabrication;
- gérer les ateliers de montage mécaniques et électro-mécaniques (120 personnes);
- collaborer avec le département logistique pour la planification de la production;
- s'intégrer dans une équipe très motivée.

Profil:

- sens profond des responsabilités;
- excellent contact humain;
- bon meneur d'hommes;
- vaste expérience industrielle;
- maîtrise du français et de l'anglais.

Intéressé à relever le défi que nous vous proposons?
N'hésitez pas à soumettre votre candidature - avec documents usuels - à notre service Ressources Humaines. Discretion assurée.
132-783527

Maçons CFC
Expérience générale de la maçonnerie.
Polyvalents gros-œuvre / rénovations.

Maçons GC
Spécialisés sur le gros-œuvre, béton - béton armé.

Constructeurs de routes
Expérience générale des grands travaux autoroutiers.
Aptés à travailler de la fouille au nivelage.
Connaissance des réglages des machines serait un avantage.

Machinistes (pelle rétro, trax)

Grutiers (avec permis)

Manœuvres
Possédant plus de 2 ans d'expérience en Suisse

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Toni Vega.
Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88
Temporaire et stable

BOURSE

Swiss Market Index
Indices
Dollar US
Billets
Taux d'intérêt suisses
Bourse suisse
Fonds de placements
CS-Actualité
Allégez vos impôts, profitez des avantages fiscaux du 3^e pilier!

16/02	19/02	16/02	19/02	16/02	19/02	16/02	19/02
SPI	2136.41	2128.24	Sanyo	630	623	Atlantic Richfield	113.25
SMI	3280.30	3270.60	Sharp	1660	1660	ATT	65.875
Dow Jones	5503.32	-	Sony	6500	6360	Avon	83.375
DAX	2429.02	2398.58	Toshiba	825	811	Baxter	41.875
CAC 40	1952.50	1939.74	Toyota Motor	2320	2330	Black & Decker	32.875
Nikkei	20802.80	20721.30	Yamanouchi	2360	2350	Boeing	81.625

16/02	19/02	16/02	19/02	16/02	19/02
Roche bp	8970	8940	Amgold	67.4375	68.125
Roche p	16100	16025	Anglo AM	44.625	43.125
Rorento C.S.	69.25	68.75	B.A.T.	5.7	5.61
Royal Dutch C.S.	167.5	166.25	British Petrol.	5.29	5.2
Sandoz n	1066	1062	British Telecom.	3.72	3.67
Sandoz p	1075	1070	BTR	3.24	3.24
Saurer n	515	507	Cable & Wir.	4.56	4.55
SBSI bp	370d	370d	Cadbury	5.31	5.305
SBS n	219.5	219.5	De Beers P	20.5	20
SBS p	437	440	Glaxo	9.41	9.31
Schindler n	1340	1295	Grand Metrop.	4.49	4.42
Schindler bp	1330	1315	Hanson	1.82	1.81
Sibra n	185	187	ICI	8.1	8.22
SIG P	2700	2680			
Sika n	293t	295			
Sika p	46.5d	47			
SMH p	732	727			
SMH n	156	155.5			
Sulzer bp	730	720			
Sulzer n	775	760			
Surveillance n	445d	445d			
Surveillance p	2390	2350			
Swissair n	988	1015			
Swissair bj	145d	145d			
UBS n	277	277			
UBS p	1251	1251			
Tege Montreux	47	46			
Von Roll p	23.25	23.75t			
Winterthur n	802	796			
Winterthur p	802	796			
Zurich n	325	325			

16/02	19/02	16/02	19/02	
AEG	162.2	160	Atlantic Richfield	113.25
Allianz N	2754	2728	ATT	65.875
Anglo AM	44.625	43.125	Avon	83.375
B.A.T.	5.7	5.61	Baxter	41.875
British Petrol.	5.29	5.2	Black & Decker	32.875
British Telecom.	3.72	3.67	Boeing	81.625
BTR	3.24	3.24	Bristol-Myers	86.875
Cable & Wir.	4.56	4.55	Can Pacific	19.375
Cadbury	5.31	5.305	Caterpillar	67.25
De Beers P	20.5	20	Chase Manh.	70
Glaxo	9.41	9.31	Chevron Corp.	55.875
Grand Metrop.	4.49	4.42	Citicorp	75.375
Hanson	1.82	1.81	Coca-Cola	80.375
ICI	8.1	8.22	Colgate	79.25

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49
Hanson	1.82	1.81	Hanson	1.82
ICI	8.1	8.22	ICI	8.1

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49
Hanson	1.82	1.81	Hanson	1.82
ICI	8.1	8.22	ICI	8.1

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49
Hanson	1.82	1.81	Hanson	1.82
ICI	8.1	8.22	ICI	8.1

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49
Hanson	1.82	1.81	Hanson	1.82
ICI	8.1	8.22	ICI	8.1

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49
Hanson	1.82	1.81	Hanson	1.82
ICI	8.1	8.22	ICI	8.1

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49
Hanson	1.82	1.81	Hanson	1.82
ICI	8.1	8.22	ICI	8.1

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49
Hanson	1.82	1.81	Hanson	1.82
ICI	8.1	8.22	ICI	8.1

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49
Hanson	1.82	1.81	Hanson	1.82
ICI	8.1	8.22	ICI	8.1

16/02	19/02	16/02	19/02	
Amgold	67.4375	68.125	Amgold	67.4375
Anglo AM	44.625	43.125	Anglo AM	44.625
B.A.T.	5.7	5.61	B.A.T.	5.7
British Petrol.	5.29	5.2	British Petrol.	5.29
British Telecom.	3.72	3.67	British Telecom.	3.72
BTR	3.24	3.24	BTR	3.24
Cable & Wir.	4.56	4.55	Cable & Wir.	4.56
Cadbury	5.31	5.305	Cadbury	5.31
De Beers P	20.5	20	De Beers P	20.5
Glaxo	9.41	9.31	Glaxo	9.41
Grand Metrop.	4.49	4.42	Grand Metrop.	4.49

Le pétrolier échoué au large du Pays de Galles stabilisé

Sea Empress maintenu à flots

Le pétrolier échoué au large du Pays de Galles n'a pas sombré. Deux remorqueurs l'ont maintenu à flots. Les préparatifs aux opérations de pompage ont pu reprendre hier. Les conditions météorologiques se sont en effet améliorées, après une deuxième nuit de tempête.

Hier en milieu de journée, le pétrole continuait de s'échapper très faiblement des cuves du Sea Empress. Une nouvelle nappe s'est formée. Des avions ont été dépêchés pour épandre des produits dispersants sur cette nouvelle zone polluée. Les services de secours l'ont décrite comme «une petite surface» de pétrole.

Le bateau libérien contient toujours 130.000 tonnes de brut que les spécialistes espèrent parvenir à pomper dans les prochains jours. Selon les services de secours, environ 1000 tonnes de pétrole ont fui des cales du bateau depuis son échouement jeudi. Quelque 400 tonnes ont atteint les côtes.

Les préparatifs au pompage du brut devraient prendre deux jours et demi, a déclaré un porte-parole. Il s'agit de stabiliser le Sea Empress dans sa position ac-



Le Sea Empress

Le bateau libérien contient toujours 130.000 tonnes de brut que les spécialistes espèrent parvenir à pomper dans les prochains jours. (Keystone-AP)

tuelle, grâce à des remorqueurs, et d'amener un pétrolier plus petit à proximité, afin d'y transférer une partie de sa cargaison. En une journée, une trentaine de milliers de tonnes de brut devraient être extraites. Ainsi allégé, le navire devrait être plus facile à remettre à flots.

Le Sea Empress était, hier matin, fermement tenu par deux remorqueurs. Les équipes de spécialistes ont pu à nouveau se rendre à bord, afin d'évaluer la situation. Plus de 60 tonnes d'équipements spéciaux doivent arriver au port de Milford Haven dans la journée.

Les conséquences écologiques de l'échouement du pétrolier sont encore difficiles à évaluer. Selon les responsables de l'environnement, c'est une véritable course contre la montre qui s'est engagée. Les îles proches de l'épave doivent dans les prochaines semaines se peupler de

plusieurs espèces d'oiseaux rares.

FONDS TOUCHÉS

Jusqu'à présent, 43 oiseaux recueillis et soignés. Mais quelque 150 oiseaux ont été victimes de la marée noire. Toutefois, selon les autorités, les dégâts devraient être plus importants. La colonie de phoques, qui vit dans la région, paraît hors de danger.

Les fonds sous-marins, réputés pour leur richesse, ont également souffert de la catastrophe. Le site de West Angle Bay est connu pour la diversité des espèces qui y vivent. Sa population de 3000 étoiles de mer a notamment été touchée par la marée noire.

Les élus de la région et les associations de protection de la nature commencent à critiquer le mode de construction du pétrolier et les conditions de circulation de tels navires dans une région si fragile d'un point de vue écologique. Les organisations de protection de la nature mettent en cause la structure du navire qui n'était pas équipé d'une double-coque. Un système qui permet de limiter les risques de fuites.

(ats, afp, reuter)

BRÈVES

Gabon

Ebola confirmée

L'Organisation mondiale de la santé a confirmé hier les rumeurs qui couraient depuis un certain temps quant à l'apparition de la fièvre d'Ebola au Gabon. Le virus hémorragique, qui a entraîné la mort de 13 villageois dans une région isolée de ce pays d'Afrique de l'Ouest, est donc bien la terrible fièvre d'Ebola qui a sévi l'an dernier au Zaïre où elle avait fait 245 morts.

Blues

Brownie McGhee est mort

Le chanteur et guitariste de blues Walter Brownie McGhee est décédé vendredi en Californie des suites d'un cancer. Le musicien, qui était âgé de 80 ans, était surtout connu pour ses duos avec «Sonny Terry» Terrell. Ce dernier est décédé en 1986.

Paris

Décès d'un industriel

L'industriel et compositeur turinois Alberto Bruni-Tedeschi est mort des suites de problèmes cardiaques, le 17 février à Paris. Il avait 80 ans, a indiqué sa famille hier. Il était père de trois enfants. Deux de ses filles sont connues: Carla Bruni, mannequin, et Valeria Bruni-Tedeschi, comédienne. Héritier d'une grosse fortune et patron du groupe CEAT (câbles et pneus), Alberto Bruni-Tedeschi avait mené de front des études de droit et de musique avec Ghedini et Scherchen. Durant douze ans, il a été surintendant et directeur artistique du Théâtre Regio de Turin.

Au moins 70 personnes sont mortes lors de l'accident

Philippines: un ferry fait naufrage

Un ferry a coulé hier au large de l'île de Negros, dans le centre des Philippines. Au moins 70 personnes sont mortes ou portées disparues à la suite de ce naufrage, selon un bilan publié lundi par les services des garde-côtes philippins.

Un total de 141 personnes ont pu être secourues. Deux touristes, un Allemand et un Suisse, figurent parmi les rescapés. Les

gardes-côtes ont par ailleurs fait officiellement état de 60 morts, dont 31 enfants, et d'une dizaine de disparus.

Le navire, un vieux modèle en bois prévu pour 100 personnes, était en surcharge et transportait plus de 200 passagers et membres d'équipage, selon les garde-côtes. Le capitaine, le second et le chef mécanicien ont été interpellés pour interrogatoire. Les douze membres

d'équipage ont survécu. Les catastrophes maritimes sont fréquentes aux Philippines. Souvent vieux et mal équipés, les ferries y constituent le principal moyen de transport entre les 7000 îles de l'archipel. L'accident le plus meurtrier s'est produit en décembre 1987 avec le naufrage du Doa Paz à la suite d'une collision avec un pétrolier. Il a fait plus de 3000 morts

(ats, afp, reuter)

Quarante kilos d'héroïne saisis: trois arrestations

Prise de drogue record à Zurich

La police de la ville de Zurich a réalisé la plus grosse prise de drogue de son histoire: 40 kilos d'héroïne et 150 kilos de substances destinées à couper la drogue, d'une valeur marchande de 20 millions de francs, ont été saisis samedi dernier. Trois personnes sont sous les verrous, trois autres ont été relâchées.

La drogue a été découverte vers midi dans une camionnette, lors d'une descente de police dans un garage souterrain de Zurich-Oerlikon. Six personnes ont été

interpellées dans la foulée. Trois d'entre elles, des ressortissants turcs établis en Suisse, ont été remises au juge en vue de leur incarcération, ont indiqué hier la police de Zurich et le Ministère public de district.

Les trois autres, une ressortissante d'ex-Yougoslavie et deux Turcs, ont été relâchées. Aucun indice d'infraction n'a pu être retenu à leur encontre, a précisé le porte-parole de la police Hans-Ruedi Bolliger.

Plusieurs perquisitions ont en outre été menées en divers en-

droits du canton ainsi qu'en Argovie, en collaboration avec la police de ce canton. De nombreux documents ont pu être saisis, qui devront encore être examinés. Dans l'intérêt de l'enquête, les autorités n'ont pas apporté d'autres précisions.

Il s'agit de la plus grosse prise de drogue dure jamais réalisée en ville de Zurich. Le dernier gros coup de filet remonte à juillet dernier, où la police zurichoise avait mis la main sur 8,3 kilos d'héroïne dissimulés dans un véhicule. (ats)

Allemagne: du whisky dans le biberon

Trente mois de prison!

La mère d'une fillette de sept mois avait pris l'habitude de couper de whisky le biberon de son bébé afin qu'il cesse d'hurler. Elle a été condamnée à deux ans et demi de prison, a indiqué hier le journal allemand «Bild».

Il est arrivé à l'enfant de subir un taux d'alcoolémie de 3,2 grammes, a révélé une enquête selon laquelle le bébé est passé près de la mort. Il pourrait porter durablement des séquelles

cérébrales, rapporte le quotidien populaire.

C'est pendant un trajet en voiture que la mère, âgée de 24 ans, a pour la première fois versé du whisky dans le biberon de son bébé. Elle a alors constaté que l'enfant, qui criait, s'apaisait remarquablement, selon «Bild». En 16 jours, le bambin a ainsi absorbé un litre de whisky jusqu'à ce qu'il soit pris de crampes et qu'il faille requérir d'urgence un médecin. (ats, afp)

Californie

La vertu toute nue

La police de Costa Mesa en Californie a trouvé un moyen original de lutter contre la prostitution: chaque fois qu'une femme de petite vertu est conduite au commissariat, ses vêtements sont saisis et elle doit repartir... vêtue d'une robe de papier. Malgré ses intentions louables, cette mesure ne fait pas l'unanimité, surtout chez les militantes féministes qui y voient des intentions sexistes. (ap)

Chine

Nouvel An fêté

Les Chinois ont commencé à célébrer dimanche soir les festivités accompagnant le Nouvel An lunaire, correspondant cette année à l'entrée dans l'année du Rat. A Shanghai, les habitants n'ont tenu aucun compte des interdictions et ont fait exploser force pétards. Au moins 41 personnes ont été blessées lors de la combustion ou de l'explosion d'engins pyrotechniques. (ats, reuter)

IMMOBILIER

Optimum Management SA
Case postale 33, 2606 Corgémont

À LOUER
Les loyers indiqués s'entendent CHARGES COMPRIS

CORGÉMONT
3 pièces luxueux Fr. 1200.-
TRAMELAN 4½ pièces Fr. 800.-
TRAMELAN 3½ pièces Fr. 680.-
SONVILIER 3 pièces Fr. 550.-
SAINT-IMIER 3 pièces Fr. 700.-
LA FERRIÈRE
3 pièces luxueux, Fr. 1100.-

161. 032/97 11 33
fax 032/97 26 66

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Fritz-Courvoisier 34e-f

dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1630.- plus charges

5½ PIÈCES (110 m²)
Fr. 1680.- plus charges avec cheminée de salon.

Libres tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements: 28-41180

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

La Neuchâteloise Assurances

À LOUER
APPARTEMENT
3 pièces

Croix-Fédérale 27 C,
La Chaux-de-Fonds
Salon avec parquet, salle de bains, cuisine, ascenseur dans la maison, transports publics à proximité.

Date d'entrée: 1.4.1996 ou à convenir.
Pour tous renseignements:
038/23 53 13, M. R. Bart.

28-42455

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 39

À vendre
à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF ET COMMERCIAL

situé près du centre.
Bon rendement.
Descriptif et renseignements chez EXAFID SA, Tél. 038/25 46 39

28-42501

Feu: 118

A vendre à Neuchâtel, côté ouest, proche des TN et magasins

Appartement de 3½ pièces
avec balcon, réduit, cave. Agencement moderne. Libre. Fr. 210 000.-. Apport seulement Fr. 25 000.-.
038/25 18 14 ou 038/30 52 32.
28-41655

À VENDRE à Mont-Soleil sur Saint-Imier

SPLENDIDE VILLA

3 chambres à coucher, grande galerie sur séjour, séjour avec cheminée et jardin d'hiver, cuisine agencée, 2 salles d'eau, chauffage au mazout, local jeux ou atelier, parcelle de 2434 m², 2 garages.
Fr. 620 000.-

espace & habitat
Tél. 039/23 77 77-76
132-783280

MAINTENANT: OFFRE UNIQUE FIAT PUNTO.



A vous de choisir entre le plaisir rafraîchissant que procure la climatisation à Fr. 690.- et celui de rouler cheveux au vent grâce au toit ouvrant manuel à Fr. 350.- ou électrique à Fr. 450.-. Et pour encore plus de confort et de sécurité, vous pouvez opter pour l'ABS à Fr. 590.-, l'airbag conducteur à Fr. 300.- et l'airbag passager à Fr. 200.-.

Tous les prix TVA incl. Offre valable uniquement à l'achat d'une Fiat Punto neuve. 19 versions, 3 et 5 portes, à partir de Fr. 14 000.-. Leasing à partir de Fr. 169.-/mois. Conditions de leasing de Fiat Crédit SA: durée 48 mois. Kilométrage par an: 10 000. Acompte exceptionnel unique de 15% du prix catalogue. Assurance casco complète obligatoire non comprise.

UNE OFFRE DU RÉSEAU FIAT.



118-700418/ROC

A louer à Villeret bel appartement 2½ pièces état neuf

Cuisine agencée, salle de bains, chambre haute, cave, part au jardin.
Libre ou date à convenir.
Loyer Fr. 520.- + ch. env. Fr. 35.-.
Immeuble Minerva
Téléphone 039/41 36 62

EXAFID SA
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 39

A vendre à La Chaux-de-Fonds IMMEUBLE LOCATIF

au nord-ouest de la ville.
Bon rendement.
Descriptif et renseignements chez
EXAFID SA, Tél. 038/25 46 39

La Chaux-de-Fonds A louer Appartement 3 pièces

Fr. 940.- charges
comprises, dès
le 1er mai 1996
☎ 039/26 53 70
ou
037/30 42 30

IMMOBILIER

A louer pour le 1er avril 1996 ou date à convenir,
quartier calme et ensoleillé (Temple Saint-Jean)

Appartement 3 pièces avec balcon

Fr. 965.- charges et Coditel compris.
1 garage, Fr. 120.-
☎ 039/26 47 82.

Une rareté!
A vendre dans le vallon de Saint-Imier



GRANDE VILLA DE MAÎTRE AVEC 3 APPARTEMENTS

1 x 5½ pièces: libre de bail
1 x 4½ pièces: loué (Fr. 909.-, y.c. charges)
1 x 1½ pièce: loué (Fr. 450.-, y.c. charges)
Surface terrain: 1090 m², 2 garages, etc.
Prix de vente: seul. Fr. 550 000.-.

Liegenschaft 6-106448 Etude immobilière

Teilhaber Associé
Jean-Claude Fatio

werner engelmann ag

Biel Bienne
Dufourstrasse 34 Tel. 032 4108 85

Ing. dipl. Fust

APPAREILS ELECTROMENAGERS
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CUISINES/BAINS
Fust chez Jelmeli • INNOVATION

Seulement jusqu'au 29.2.'96

SOLDES

• Toutes les grandes marques, livrables directement à partir du stock • Toutes normes, appareils encastrables ou indépendants • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil dans le respect de l'environnement • Livraison contre facture • En permanence, appareils d'occasion et d'exposition • Garantie du prix le plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas)

BOSCH Electrolux NOVAMATIC Bauknecht Miele AEG therma V-ZUG

67.- Loc. / m.	79.- Loc. / m.	51.- Loc. / m.	19.- Loc. / m.
1510.- 1190.-	1490.- 1190.-	1150.- 950.-	299.- 149.-

Lave-vaisselle Bosch SPS 2422 8 couverts standard. Durée du programme 61 min. Consommation d'eau 16 l, d'énergie 0,9 kWh. 56 dB. H 85, L 45, P 60 cm	Lave-linge/séchoir Novamatic WT 1000.1 S Capacité 5 kg 500/ 1000 tours/min. Pui- sance absorbée 2,2 kWh. Durée du pro- gramme 90 min. H 85, L 59,5, P 52 cm	Séchoir Electrolux EDC 350 E Séchoir à condensa- tion. Capacité 3 kg. Avec mesure électro- nique du taux d'humid- ité et réglage par min. H 68,6, L 59,5, P 42 cm	Congélateur-bahut Novamatic GT 82 Capacité brute 82 l. Consom. d'énergie 0,84kWh/24 h. 24 h de conservation en cas de coupure de courant. H 82,5, L 45, P 58 cm	Micro-ondes Novamatic MW 1100 2 niveaux de puissance. Contenance 14 l. 600 W. Minuterie 30 minutes. H 32, L 43, P 24 cm
--	---	---	---	--

Machines à café, fers à repasser, aspirateurs, rasoirs, micro-ondes, nettoyeurs à vapeur, etc. à des prix super!

FUST Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques

Dès maintenant: humidificateurs, purificateurs d'air et radiateurs! Immense choix!

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 La Chaux-de-Fonds, Jumbo, Bienne, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rte de Soleure 122 Bienne, rue Centrale 36	039 26 11 50 039 26 68 65 032 52 16 00 032 22 85 25	Marin, Marin-Centre Neuchâtel, Fust, Torre, rue des Terreaux 7 Neuchâtel, Amourins, Porrentruy, Innovation Réparation rapide toutes marques Service de commande par téléphone	038 33 48 48 038 25 51 51 038 24 15 00 086 66 80 20 155 91 11 155 56 66 05 278311 44
--	--	--	--

VACANCES VOYAGES

Région CRANS-MONTANA

Mazot restauré
3 lits, confort moderne.
Fr. 330.- la semaine.
021 3122343
Logement City,
300 logements
vacances!

vacances en FRANCE

MÉDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1995 gratuite. LUK, Pichard 9, 10031 Lausanne 021/320 71 06 22-368427/ROC

Feu: 118

À VENDRE à La Chaux-de-Fonds Quartier de l'Abeille IMMEUBLE

Composé de:
7 appartements actuellement loués,
locaux commerciaux et industriels
disponibles.
Pour renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-781689

À LOUER Croix-Fédéral 27 C, La Chaux-de-Fonds APPARTEMENT 1 pièce meublée

Chambre avec parquet, cuisine, salle de bains/WC, cave, transports publics à proximité.
Date d'entrée: 1.4.1996 ou à convenir.
Pour tous renseignements:
☎ 038/23 53 13, M. R. Bart.

A louer à La Chaux-de-Fonds dans immeubles résidentiels

appartements neufs

4½ pièces
avec balcon
3½ pièces
avec jardin d'hiver

Garages à disposition.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements et visites:
Gérance immobilière
Bosshart & Gautschi
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 83

Hockey sur glace - LNB: Jean-Luc Schnegg et le HCC

Comme une histoire d'amour



Jean-Luc Schnegg

Il se sent aux Mélézes comme à la maison.

(Impar-Galley)

Le kop des Mélézes l'a rebaptisé depuis belle lurette «Super Jean-Luc». Jamais sans doute cette appellation contrôlée n'aura été aussi justifiée que durant cette saison. Dans le même temps où le HCC a retrouvé toute sa crédibilité, Jean-Luc Schnegg a en effet affiché une assurance et une constance qui en font un des meilleurs portiers de la catégorie. Bien dans sa peau bien dans sa tête, l'ange gardien du HCC n'en perd par pour autant le sens des réalités. «C'est une suite logique et je peux encore m'améliorer» glisse-t-il avec la sûreté qui est la sienne dans sa cage.

Par
Jean-François BERDAT

j'ai désormais acquis le rythme de la catégorie.» Et d'espérer, modestement toujours, ne pas en rester là. «J'espère que c'est une suite logique et je suis convaincu que je peux m'améliorer encore...»

Ce n'est pas à proprement parler une information: Jean-Luc Schnegg n'est pas du genre à bomber le torse, à se faire une place sur le devant de la scène. Ainsi, en toute humilité, il convient qu'il est satisfait de sa saison. «C'est vrai que tout va bien pour moi cet hiver. J'ai accompli des progrès, c'est certain. Je n'ai pourtant pas plus travaillé que par le passé et c'est sans doute à l'accumulation des efforts que je dois de m'être amélioré. L'expérience des deux saisons précédentes me sert aussi et

de rythme de vie, ne travaillant plus qu'à 80%. Pour le surplus, je vis comme auparavant.»

de rythme de vie, ne travaillant plus qu'à 80%. Pour le surplus, je vis comme auparavant.»

PAS DE REGRET

A 27 ans, Jean-Luc Schnegg est pleinement heureux et satisfait de ce qui lui arrive. L'évocation de la LNA ne lui fait pas tourner la tête, ne fait pas naître le moindre regret. «Peut-être que si j'avais atteint mon niveau actuel à 23 ans j'y aurais songé. Mais bon, je suis déjà content de ma carrière. Franchement, je ne crois pas que je sois passé à côté d'une grande chose. En fait, j'ai commencé le hockey à l'âge de 12 ans et c'était certainement trop tard. Dès lors, je ne pense pas que j'aie manqué d'ambition.» Et de mettre l'accent sur le fait qu'il n'y a qu'une place de gardien disponible par équipe. «Comme j'ai eu la chance d'être titulaire ici, je ne me suis jamais posé de question. Et puis, je dois bien admettre que faire du banc ne m'intéresse pas.»

Aujourd'hui catalogué «très bon gardien de LNB» - il y a certes quelques avis divergeants qui ne sont que les exceptions confirmant la règle... -, Jean-Luc Schnegg confesse que si tout était à refaire, il conduirait sa carrière de la même manière.

«Je commencerais plus vite, c'est sûr. A part ça, je ne vois pas pourquoi je modifierais quoi que ce soit. Tout en pratiquant mon sport favori, j'ai pu apprendre un métier qui me plaît. Je ne vois dès lors aucune raison de nourrir le moindre regret, cela quand bien même une expérience en tant que professionnel m'aurait tenté. Mais pour en arriver là, il aurait fallu être plus fort lorsque j'étais plus jeune.»

DE GROS RISQUES...

On l'aura compris, et personne ne s'en plaindra parmi les habitués des Mélézes, «Super Jean-Luc» n'a pas l'intention de quitter un endroit dans lequel il se sent si bien. «J'estime qu'il y a de gros risques que je demeure fidèle au HCC. J'ai tout connu dans ce club ambitieux, passant des juniors élite à la première ligue puis à la LNB. Désormais, nous pouvons raisonnablement envisager la LNA. Tout au long de ma carrière, je n'aurai donc fait que progresser. Je suis bien ici et je n'ai jamais éprouvé le besoin d'aller voir ce qui se passe ailleurs.»

Si ce n'est pas une histoire d'amour entre «Super Jean-Luc» et le HCC, cela y ressemble étrangement... J.-F. B.

«Etre moi-même»

Ils sont nombreux à vouer plus que de l'admiration à certains sportifs qui les ont précédés, au point d'en faire leur modèle. Dans ce domaine, Jean-Luc Schnegg échappe à la règle. «Je n'ai jamais cherché à ressembler à qui que ce soit. C'est peut-être parce qu'il n'y a jamais eu au HCC un grand gardien qui soit resté assez longtemps pour que je puisse apprendre ses combines» estime le portier des Mélézes. Puis, après un court instant de réflexion: «Je préfère être moi-même...»

C'est sans doute beaucoup mieux ainsi.

J.-F. B.

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: prendre les choses au sérieux

Play-off, acte II. Avec, pour le HCC, une mission qui n'a de prime abord rien d'impossible. Au vu du verdict et surtout du déroulement du premier round, Bienne ne semble en effet pas en mesure de s'opposer à la marche en avant des gens des Mélézes. Reste que, comme dirait l'autre, le puck est rond et la glace glissante pour les deux équipes.

Riccardo Fuhrer le sait mieux que quiconque: en cette période bénie des play-off, les vérités d'un jour ne sont pas forcément celles du lendemain. «Nous devons oublier le match de samedi et nous remettre en question, prévient le druide des Mélézes. En outre, il s'agira de prendre les choses au sérieux et ne pas s'arrêter sur le score de samedi.»

Le déplacement du HCC à Bienne le 23 janvier dernier est encore dans toutes les mémoires. «Ce soir-là, convient Riccardo Fuhrer, nous avions commis un excès de confiance qui nous avait coûté les deux points. Il faudra bien évidemment se garder de ne pas renouveler cette erreur et d'en tirer les leçons de sorte qu'elle aura au moins servi à quelque chose.»

Après la probante victoire de samedi, d'aucuns voient le HCC «gros comme une maison» dans ces play-off. Le Bernois tempère quelque peu l'enthousiasme: «Chaque chose en son temps, assène-t-il. Pas question de brûler les étapes. Le but de cette série n'est pas de passer en trois manches mais de se qualifier...»

Avant ce déplacement, Chapot demeure incertain. Il ne s'est pas entraîné hier, souffrant de l'épaule. Le cas échéant, c'est Brunner qui prendra sa place. «Il a démontré que je pouvais compter sur lui, se félicite Riccardo Fuhrer. Le but qu'il a inscrit est de nature à décupler sa confiance.» En outre, le Bernois souhaite une meilleure répartition des lauriers au Stade de glace. «Samedi, notre deuxième bloc a livré une excellente prestation et il ne lui a manqué que la réussite...»

Gageons que G. Dubois et ses compères ont gardé tous ces buts pour ce soir.

PRÊTS POUR LA SURPRISE

A Bienne, Lucien Ramseyer attend bien évidemment une réaction de ses gens. «Tout compte fait, il était préférable de perdre 7-0 que 4-3, commente le technicien du Stade de glace. Cela dit,

nous disposons de circonstances atténuantes et cette défaite n'a pas laissé de traces dans les organismes. Je sens mon équipe prête pour créer ce qui serait une surprise pour tout le monde sauf pour nous.»

Pour cette échéance, les Seelandais récupéreront Malgin qui a purgé sa suspension. En revanche, Schneider manquera à l'appel. «Sa saison s'est terminée samedi, regrette Lucien Ramseyer. Il est touché au ménisque et on craint une déchirure. Cela dit, la charge était parfaitement correcte et il n'y a rien à redire.» Cette défection obligera l'entraîneur bernois à reculer Tschumi d'un cran. Pour ce qui est de Wahl, il serrera une fois encore les dents et tiendra sa place pour ce qui, selon Lucien Ramseyer, ne sera pas le dernier rendez-vous de la saison au Stade de glace. «Je serais vraiment déçu si ce devait être le cas...»

En première ligue, Ajoie connaîtra vraisemblablement ce soir le nom de son prochain adversaire qui devrait être Viège. Dans la lutte contre la relégation, Neuchâtel YS se déplacera à Lausanne pour ce qui constituera le match de la dernière chance. En cas de défaite à Montchoisi, les gens d'Eric Mo-

rin pourront en effet tirer un trait sur leurs espoirs de maintien. J.-F. B.

À L'AFFICHE

LNB

Play-off, quarts de finale (au meilleur des cinq matches)

Ce soir

20.00 Bienne - La Chaux-de-Fonds (le HCC mène 1-0)
GE Servette - Grasshopper (Grasshopper mène 1-0)
Herisau - Langnau (Langnau mène 1-0)
Martigny-Valais - Thurgovie (Thurgovie mène 1-0)

PREMIÈRE LIGUE

Play-off, quarts de finale (au meilleur des cinq matches)

20.00 Viège - Villars (Viège mène 2-1)

Contre la relégation

Ce soir

20.00 Star Lausanne - Neuchâtel YS
Yverdon - Loèche

CLASSEMENT

1. Yverdon	21	0	14	5	18	(16)	
2. Star LS	21	1	0	6	3	15	(12)
3. Loèche	20	2	0	3	3	15	(13)
4. Neuchâtel YS	20	1	1	2	4	12	(11)

Entre parenthèses points de la qualification

«SUPER JEAN-LUC» ET...

... Andrei Kvartalnov: «Assurément un très bon joueur, très fort devant le but. Comme on ne sait jamais ce qu'il va faire, il est impossible d'anticiper.»

... un blanchissage: «En début de match, c'est l'objectif de chaque gardien. Il faut un peu de chance pour y parvenir et on peut très bien mieux jouer et encaisser des buts. C'est toutefois tellement rare que cela procure un plaisir tout particulier.»

... la nouvelle formule de championnat: «C'est un peu spécial comme système. A l'évidence, c'est l'argent qui règlera tout ça et c'est vraiment triste d'en arriver là. Par ailleurs, le fait de supprimer la relégation ne sera pas profitable au hockey helvétique. Le fossé va se creuser entre les catégories et les spectateurs seront forcément moins attirés par la LNB, d'où des difficultés supplémentaires à boucler les budgets.»

... la LNA: «C'est le rêve de chaque joueur et j'espère que nous y accéderons tout prochainement. Si nous n'y parvenons pas cette année, cela deviendra de plus en plus difficile et il faudra certainement attendre longtemps. Nous avons une belle occasion, il s'agira de ne pas se louer.»

... les Mélézes: «J'y passe tellement de temps que c'est un peu ma deuxième maison...»

... FR Gottéron: «Le club traverse une mauvaise passe et c'est sans doute dommage pour le hockey romand. Cette dégringolade s'explique par les transferts ratés depuis deux ou trois saisons. Cela dit, les Fribourgeois n'ont pas été épargnés par la malchance avec les blessures de leurs deux Russes. Au vu du classement, si Bykov et Khomutov avaient été opérationnels tout au long de la saison, l'équipe serait sans doute en play-off. Si FR Gottéron me fait des offres? Je réfléchirai, mais je ne me lancerai pas tête baissée.»

... le rôle d'un gardien: «Pour ma part, j'essaie de me montrer sûr en début de match ce qui met toute l'équipe en confiance. Quant à chiffrer la prestation du gardien, cela dépend avant tout de l'adversaire. Si le score est serré, il peut faire la différence...»

... concéder un but: «Tout est dans la manière. Si je suis fautive, j'enrage. Pourtant, il s'agit d'oublier le plus rapidement possible, de se reconcentrer pour que cela ne se reproduise plus. J'estime qu'il ne faut pas trop réfléchir après avoir encaissé un but. Que je sois fautif ou non, mes coéquipiers ne m'adressent jamais de reproches et je crois que cela fait partie de l'esprit d'équipe.»

... un puck: «Sur la glace, c'est l'objet de toutes les convoitises. Lors de chaque entraînement, quelque 1500 shoots sont adressés dans ma direction. A raison de sept ou huit séances hebdomadaires, cela en fait un certain nombre. Reste que je ne suis pas obnubilé par cet objet.»

... les encouragements du public: «C'est forcément motivant. Dans le feu de l'action, quand un gars m'arrive dessus, je suis néanmoins trop fixé sur lui pour entendre les réactions du public.»

... Roland Meyer: «C'est un bon copain. Je m'entends bien avec lui en dépit de la concurrence qui règne entre nous.»

... le joueur parfait: «Celui qui défend bien, marque des buts et ne prend pas de pénalités. Je pense néanmoins que tout le monde a ses défauts.»

... le sport dans la vie de tous les jours: «Libre à chacun d'en consommer à sa guise. J'ai choisi le hockey, je fais donc énormément de sport. Un avocat en pratiquera moins car le sport sera prétexte à lui changer les idées.» J.-F. B.

La FSG assume - Les championnats du monde 1997 de gymnastique artistique auront bien lieu à Lausanne en 1997. Le comité central de la Fédération suisse de gymnastique (FSG) en a confirmé les dates (du 31 août au 7 septembre 1997) après avoir reçu confirmation du soutien de la Confédération, du canton de Vaud, de la ville de Lausanne ainsi que du CIO. (si)

BRÈVES

Ski nordique

Neuchâtelois à la Transjurassienne

Plusieurs fondeurs neuchâtelois ont participé dimanche à la Transjurassienne, course de 76 km entre Lamoura et Mouthier remportée en 3 h 16'42" par le Français Hervé Baland. Leurs résultats: 36. Maillardet (La Côte-aux-Fées) 3 h 42'15" (septième vétérans 1). 40. Junod (Boudry) 3 h 44'09" (huitième vétérans 1). 49. Dumont (Le Locle) 3 h 48'08". 65. Worthington (Chaumont) 3 h 55'37". 94. Gauthier (La Brévine) 4 h 00'54". 182. Vuillemez (La Brévine) 4 h 18'07". 275. D. Engel (La Sagne) 4 h 31'15". 478. Maire (Les Ponts-de-Martel) 4 h 58'58".

Saut à skis

Harada en vedette

Le Japonais Masahiko Harada (27 ans), le champion du monde de 1993, a été la grande vedette des deux concours de Coupe du monde au grand tremplin de Iron Mountain. Battu dans le premier concours, malgré un nouveau record du tremplin avec un bond de 131,5 m, il a pulvérisé son propre record du tremplin pour le porter à 140 mètres lors du second concours. Personne, cette fois, ne fut en mesure de l'empêcher d'obtenir sa deuxième victoire de la saison.

Billard

Le CAB impuissant

Logiquement, l'équipe du CAB La Chaux-de-Fonds s'est inclinée (6-10) dans le championnat de LNA aux trois bandes face à Bâle. Vo Van Liem, remarquable, a battu le numéro 2 bâlois Plattner et réalisé une moyenne de 0,831. Capraro (0, 0,528), Alpay (2, 0,600) et Houllmann (2, 0,375) étaient les trois autres membres de cette formation.

Patinage artistique

Septième pour la forme

Le groupe de patinage synchronisé les «Alaskanes», composé de patineurs du CP La Chaux-de-Fonds et du CP Neuchâtel-Sports, a terminé septième du récent championnat suisse. Un rang honorifique puisque les Neuchâtelois alignaient une équipe hors compétition (une patineuse trop jeune). Mais, ce résultat est de bon augure et lors des prochains championnats suisses, en février 1997 à Neuchâtel.

**ACTION
DUO-PACK**

15.80
11.90

13.80
9.90



"JE FAIS CE
QUE JE VEUX
AVEC MES
CHEVEUX"



▲ DUO-PACK SPRAY FIXANT NON AÉROSOL	▲ DUO-PACK MOUSSE COIFFANTE	▲ SPRAY FIXANT	▲ GEL-SPRAY MODELANT	▲ SPRAY MOUSSE FIX'N MOVE
8.50	7.90	6.80	6.40	6.90
				5.60
			▲ GEL FIXANT	
			5.90	
			4.80	



144-739879

OFFRES D'EMPLOI

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE LA JUSTICE, DE
LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Un(e)

**assistant(e)
social(e) à 50%
et animateur(trice)**

pour le service des établissements de
détection, EEP «Bellevue» à Gorgier

Activités:

- suivi social des personnes détenues;
- travail administratif;
- relations avec les organismes sociaux externes et les cantons de placement;
- collaboration avec la S.N.P.;
- élaboration de projets de formation pour les personnes détenues;
- mise en place d'animations collectives;
- participation aux préavis de libérations conditionnelles.

Exigences:

- formation reconnue d'assistant(e) social(e) ou animateur(trice) ou titres jugés équivalents;
- disponibilité et discrétion;
- expérience professionnelle de 5 ans au moins dans le domaine social;
- posséder les connaissances de base en matière d'exécution de peines;
- aptitude à rédiger en langue française, la connaissance d'une 2e langue est un avantage;
- moralité irréprochable.

Entrée en fonction:
1er avril 1996 ou date à convenir.

Délaï de postulation:
28 février 1996.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont
ouvertes indifféremment aux femmes
et aux hommes.

Les offres de service manuscrites,
précisant le poste recherché, accom-
pagnées d'un curriculum vitae, ainsi
qu'elles des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées
au service du personnel de l'Etat,
rue du Musée 1, case postale 563,
2001 Neuchâtel, jusqu'à la date li-
mite indiquée dans l'annonce.

28-42101

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE LA JUSTICE, DE LA SANTÉ
ET DE LA SÉCURITÉ

Un(e)

géolier(ère) à 100%

pour le Service des établissements de
détection, prison de Neuchâtel.

Activités:

- sécurité, respect des consignes et maintien de l'ordre;
- accompagnement des personnes détenues dans tous les actes quotidiens;
- relations extérieures avec les autorités judiciaires, la police, les visiteurs et les intervenants extérieurs;
- administration, exécution des tâches administratives simples, manuelles ou informatiques.

Exigences:

- nationalité suisse, incorporé dans l'armée pour les hommes;
- âge: 30 à 45 ans;
- moralité irréprochable;
- solide santé physique et psychique, capable d'assumer des horaires irréguliers;
- capacité d'écoute et psychologie;
- formation préalable, niveau CFC de trois ans au moins.

Après engagement, une formation en
cours d'emploi auprès du Centre
suisse de formation du personnel
pénitentiaire est exigée.

Particularités: le personnel attaché
à la surveillance porte une tenue uni-
forme. Il peut être appelé à être déplacé
dans un autre établissement dans le
canton.

Entrée en fonction: tout de suite.
Délaï de postulation: 29 février
1996.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont
ouvertes indifféremment aux femmes
et aux hommes.

Les offres de service manuscrites,
précisant le poste recherché, accom-
pagnées d'un curriculum vitae, ainsi
qu'elles des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au
service du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, case postale 563, 2001 Neu-
châtel, jusqu'à la date limite indi-
quée dans l'annonce.

28-42103

OFFRES D'EMPLOI



AUTOMATISATION
Rue de l'Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/257 111

Nous cherchons à engager immédiatement ou pour
date à convenir

un acheteur

Votre profil:

- de formation technique, vous possédez d'excellentes connaissances en matière de composants électroniques et mécaniques;
- le système informatique GPAO vous est familier;
- vous savez travailler de manière autonome;
- vous vous intégrez aisément à une équipe motivée;
- vous avez un réel talent de négociateur;
- vous maîtrisez le français et vous avez de bonnes connaissances orales/écrites de l'allemand (des connaissances d'anglais seraient un atout supplémentaire).

Intéressé? N'hésitez pas à soumettre votre candida-
ture avec tous les documents usuels à notre service
Ressources Humaines. Discretion assurée.

132-783529

On cherche

jardinier

expérimenté ou diplômé

A plein temps, pour l'entretien
d'une propriété privée, à l'ouest
de Neuchâtel.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre ou prendre contact au

☎ 038/31 49 22,

Dr Ing. G.-J. Vingerhoets,

2036 Cormondrèche.

28-41978

NOUS
RECHERCHONS

Pour début
août 1996
un ou une

**APPRENTI(E) EMPLOYÉ(E)
DE COMMERCE**

- vous êtes dynamique et
 - en section scientifique ou classique
- alors
votre offre écrite nous intéresse.

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

132-783614

Nous cherchons tout de suite

**1 menuisier-
parqueteur**

Personne habile et consciencieuse,
aimant le contact et le travail varié
trouverait place stable.
Possibilité d'être formé et de
reprendre, si convenance, ce service à
son compte.

Faire offre à: **NIKLES SA**
Scierie-raboterie, 2610 St-Imier
Tél. 039/41 20 43

6-106611

Restaurant à La Chaux-de-Fonds, cherche

un sommelier

☎ 039/26 16 02

132-783581

Vous, OK, et personne d'autre

Pour diverses entreprises de la
place nous recherchons des

**menuisiers CFC
avec expérience**

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

132-783284

**Publicité
intensive,
Publicité
par annonces**

**AUTOS
MOTOS
VÉLOS**

**Achète au
plus haut prix
VOITURES**

bus,
camionnettes,
Kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-37690

Mary Higgins Clark

**Recherche
jeune femme
aimant danser**

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

»Même à cette époque, il lui arri-
vait de confondre les jours.

XI

Samedi 2 mars

Il était 2 h 30 samedi matin lorsque

Charley arriva dans sa retraite se-
crète. Le besoin de s'y retrouver était
devenu insurmontable. Là, il pouvait
enfin être lui-même. Rien ne l'obli-
geait plus à se fondre dans l'autre. Il
pouvait danser, ne faisant qu'un avec
Fred Astaire, sourire au fantôme
qu'il tenait dans ses bras, chantonner
à son oreille. La merveilleuse soli-
tude des lieux, les rideaux tirés, le
protégeant de l'improbable regard
d'un intrus, la sensation d'être soi,
sans limites, à l'abri des oreilles ou
des yeux indiscrets, libre d'errer dans
de délicieuses réminiscences.

Nan. Claire. Janine. Marie. Sheila.
Leslie. Annette. Tina. Erin. Elles lui
souriaient toutes les neuf, heureuses
d'être avec lui; elles n'auraient plus
jamais l'occasion de le rabrouer, de
se moquer de lui, de le regarder avec
mépris. A la fin, lorsqu'elles avaient
compris, une indicible satisfaction

l'avait envahi. Il regrettait de ne pas
avoir donné à Nan le temps de réali-
ser ce qui lui arrivait, de l'implorer.
Leslie et Annette l'avaient supplié de
leur laisser la vie sauve. Marie et
Tina avaient sangloté.

Quelquefois, elles revenaient à lui,
une à une. A d'autres moments, elles
apparaissaient ensemble. *Changez de
partenaire et dansez avec moi.*

A présent, les deux premiers pa-
quets étaient certainement arrivés à
destination. Oh! être la légendaire
petite souris, observer le moment où
l'emballage était défait, voir l'expres-
sion de perplexité se transformer en
compréhension.

Plagiaire.

Personne ne l'appellerait plus
comme ça. Quelle serait la pro-
chaine, Janine, Marie? Janine. Le 20
septembre, il y avait deux ans. Il al-
lait expédier son paquet sans tarder.

Il descendit au sous-sol. La vue
des boîtes à chaussures l'enchantait.
Enfilant les gants de plastique qu'il
utilisait toujours pour manier tout ce
qui appartenait aux filles, il attrapa
le carton marqué «Janine». Il l'enver-
rait à sa famille à White Plains.

Son regard s'attarda sur la der-
nière étiquette au nom d'Erin. Un
rire nerveux le secoua. Pourquoi ne
pas envoyer sa boîte maintenant? Ça
ficherait définitivement en l'air leur
théorie de plagiat. Elle lui avait dit
que son père se trouvait dans une
maison de santé. Il allait expédier les
chaussures à son adresse à New
York.

Mais si personne dans son immeu-
ble n'avait l'idée de remettre le pa-
quet à la police? Quelle peine perdue
pour qu'il finisse relégué dans un
coin sous une couche de poussière.
(A suivre)

Hockey sur glace - LNA: Les soucis bernois



Gaetano Orlando

Berne compte sur lui, même si le Canado-Italien semble diminué.

(ASL)

Après trente-six matches d'un tour préliminaire où les forces ont eu de la peine à se dessiner, les play-off vont fournir une image réelle des potentiels en présence. Si l'on excepte Berne et Kloten, les autres équipes se tiennent de près, la formule des play-off ne laissera à personne le droit de se cacher. Avec Berne-Zurich, Kloten-Lugano, Rapperswil-Ambri-Piotta et Zoug-Davos, toutes les rencontres semblent équilibrées. Une équipe est-elle capable de terminer sa série en trois matches? Berne peut-être, mais...

En dix jours, la situation a bien évolué. Berne n'est plus le favori souverain. L'équipe de la capitale a perdu Thomas Vrabec, son avant-centre emblématique. Le Grison est contraint de renoncer à toute compétition pendant trois mois à la suite d'une thrombose. De surcroît, les Bernois pourront-ils compter sur leur Canado-Italien Gaetano Orlando en pleine possession de ses moyens? L'infatigable travailleur du CP Berne souffre d'un ligament d'un genou. Ménagé, il n'a pas joué à Davos samedi. Logiquement, il devrait retrouver sa place ce soir contre Zurich.

La situation fragilisée de Berne donnera-t-elle des ailes à Kloten? Les Zurichois sont à la poursuite d'un quatrième titre consécutif, un exploit que seuls Davos et La Chaux-de-Fonds ont réalisé. Malgré quelques remous autour de l'entraîneur Suhonen, qui quittera le club à la fin de la saison, pour le voisin du CP Zurich, le champion en titre a disputé un championnat réjouissant. Mais la loi des séries joue contre les Zurichois. Les

statistiques démontrent que depuis dix ans, le titre est revenu à des équipes alignant un défenseur et un attaquant étranger, or Kloten a remplacé le monument Eldebrink par le centre défensif Berglund. Les coéquipiers de Hollenstein sauront-ils faire mentir les chiffres?

L'ASSURANCE PAVONI
Deux interrogations subsistent au Schluefweg: la blessure d'Hollenstein et la perte d'efficacité de Roman Waeger. Le capitaine zurichois est blessé au

dos. Il devrait faire sa rentrée contre Lugano, tandis que Wäger, le meilleur buteur de l'histoire du hockey suisse connaît une étonnante stérilité devant le but adverse. Il n'a marqué que six buts en vingt-quatre matches. Heureusement pour Kloten, il reste l'assurance-Pavoni. Le gardien de l'équipe nationale a largement contribué aux trois titres du club. Il ne s'est jamais raté dans les play-off.

Le match Kloten-Lugano est un grand classique du hockey suisse de ces dernières années. Les Tessinois, très déçus depuis le début de saison malgré le retour aux commandes de John Slettvoll après le limogeage de Lahtinen, doivent affronter un adversaire relevé en quarts de finale. Ce ne serait pas la première fois qu'une équipe médiocre lors du tour préliminaire éclate dans les play-off, il suffit de s'inspirer de l'exemple de Kloten l'an dernier, septième comme les Luganais cette saison!

Les Tessinois ont perdu Pat Schafhauser dans des conditions dramatiques. Cet accident tragique est venu se greffer sur les difficultés rencontrées dans le jeu par les joueurs. La relative discrétion de Sjödin et de Lebeau au tableau des marqueurs explique en partie la position décevante de l'équipe tessinoise.

UNE PREMIÈRE

Finaliste l'an dernier, Zoug possède les moyens d'éliminer Davos, qui espère avoir trouvé en Fogerty, un deuxième renfort étranger, capable de seconder Alston, même s'il évolue en défense. Reste la partie, qui s'annonce très équilibrée entre Rapperswil, la surprise du championnat, et Ambri-Piotta, qui retrouve son gardien Pauli Jaks.

C'est la première fois que les deux équipes se rencontrent en play-off. Cette saison, les Saint-Gallois comptent deux victoires face aux Tessinois contre une seule pour les Léventins. (si)

À L'AFFICHE

LNA
Quarts de finale, au meilleur des cinq matches

20.00 Berne - Zurich
Zoug - Davos
Rapperswil - Ambri-Piotta
Kloten - Lugano

LES DATES

Mardi 20 février, jeudi 22 février, samedi 24 février. Eventuel: 25 février et jeudi 29 février.

PALMARÈS

LES CHAMPIONS DES PLAY-OFF

1986: Lugano. 1987: Lugano. 1988: Lugano. 1989: Berne. 1990: Lugano. 1991: Berne. 1992: Berne. 1993: Kloten. 1994: Kloten. 1995: Kloten.

LES DERNIERS PLAY-OFF

Quarts de finales: Zoug - Zurich 3-2 (6-2, 4-8, 3-0 4-6, 8-3). Davos - FR Gottéron 2-3 (3-4 a.p., 5-3, 2-4, 3-2 a.p., 3-4). Ambri-Piotta - Berne 0-3 (3-6, 4-5 a.p., 1-5). Lugano - Kloten 2-3 (5-0, 4-6, 1-2, 1-0, 3-5). Demi-finales: Zoug - FR Gottéron 3-0 (5-4, 7-6 tirs au but, 5-1). Berne - Kloten 0-3 (3-4 aux tirs au but, 0-3, 1-4). Finale: Zoug - Kloten 1-3 (3-8, 1-4, 5-2, 3-4).

EN CHIFFRES

(après 36 matches, parenthèses: buts et assists)

LES COMPTEURS	
1. Chibirev (Ambri-Piotta) ...	69 (36, 33)
2. Richard (Rapperswil) ...	65 (27, 38)
3. Kvaritalov (Ambri-Piotta) ...	59 (22, 37)
4. Fortier (Zurich) ...	38 (17, 38)
5. Thibaudeau (Rapperswil) ...	53 (26, 27)
6. Lebeau (Lugano) ...	53 (25, 28)
7. Alston (Davos) ...	50 (29, 21)
8. Hodgson (Davos) ...	49 (17, 32)
9. Peter Jaks (Ambri-Piotta) ...	46 (24, 22)
10. Yaremchuk (Zoug) ...	46 (16, 30)
11. Orlando (Berne) ...	41 (15, 26)
12. Vrabec (Kloten) ...	40 (15, 25)
13. Rogenmoser (Rapperswil) ...	39 (17, 22)
14. Fair (Lugano) ...	38 (10, 28)
15. Antisin (Zoug) ...	35 (16, 19)
16. Bykov (FR Gottéron) ...	35 (10, 25)
Berglund (Kloten) ...	35 (10, 25)
17. Jenni (Lugano) ...	34 (14, 20)
18. Balmer (Davos) ...	33 (15, 18)
20. Wittmann (Ambri-Piotta) ...	33 (13, 20)
Johansson (Kloten) ...	33 (13, 20)
22. Aebbersold (Zoug) ...	32 (18, 14)
23. Ton (Lugano) ...	32 (14, 18)
24. Rötheli (Zoug) ...	32 (13, 19)
25. Mimer (Zoug) ...	32 (12, 20)
26. Triulzi (Berne) ...	32 (10, 22)
27. Hollenstein (Kloten) ...	31 (16, 15)
28. Montandon (Berne) ...	31 (15, 16)
29. Fritsche (Ambri-Piotta) ...	30 (15, 15)
30. Muller (Zoug) ...	29 (19, 10)

VOLLEYBALL ANVB

DAMES

Deuxième ligue: Les Ponts-de-Martel - La Chaux-de-Fonds 3-2. NUC II - Savagnier 0-3. Classement: 1. Savagnier 11-18. 2. Cerisiers-G. 10-16. 3. NUC II 11-16. 4. Val-de-Travers 11-8. 5. La Chaux-de-Fonds 11-6 (18-26). 6. Colombier II 11-6 (12-28). 7. Les Ponts-de-Martel 11-6 (12-30).

Troisième ligue: Bevaix II - Corcelles-C. 3-2. Val-de-Ruz Sports II - Cressier 3-0.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sports II 11-20 (32-10). 2. Bevaix II 11-20 (31-10). 3. La Chaux-de-Fonds II 11-14. 4. Cressier 11-10. 5. NUC III 11-8 (17-23). 6. Corcelles-C. 11-8 (16-26). 7. Lignières 11-6. 8. Le Locle 11-2.

Quatrième ligue. Groupe A: Le Locle II - Val-de-Travers II 3-1. Peseux - Les Verrières 3-1. Les Ponts-de-Martel II - Le Locle II 0-3.

Classement: 1. Le Locle II 5-10. 2. Peseux 5-8. 3. Les Ponts-de-Martel II 5-4. 4. Les Verrières 6-4 (11-14). 5. Val-de-Travers II 6-4 (11-16). 6. Marin 5-2.

Quatrième ligue. Groupe B: Corcelles-C II - Saint-Aubin 0-3. Val-de-Ruz Sports III - Le Landeron 0-3. Bevaix II - Corcelles-C II 3-0.

Classement: 1. Le Landeron 5-10. 2. Saint-Aubin 5-6 (13-7). 3. Bevaix II 5-6 (10-6). 4. Val-de-Ruz Sports III 4-2. 5. Corcelles-C II 5-0.

Juniors A. Groupe I: Val-de-Ruz Sports - La Chaux-de-Fonds 3-1. Classement: 1. NUC 4-8. 2. Val-de-Ruz Sports 5-8. 3. La Chaux-de-Fonds 4-4 (7-8). 4. Colombier 4-4 (6-9). 5. Savagnier 4-2. 6. Le Locle 5-0.

Juniors B. Groupe 1: Les Ponts-de-Martel - Colombier 2-3. Classement: 1. Val-de-Travers 3-6. 2. Fontaines 4-6. 3. Colombier 4-4. 4. Val-de-Ruz Sports 4-2. 5. Les Ponts-de-Martel 3-0.

Juniors B. Groupe 2: NUC II - Corcelles-C 1-3. NUC - NUC II 3-1.

Classement: 1. NUC 4-8. 2. La Chaux-de-Fonds 4-6. 3. Corcelles-C 4-4. 4. Lignières 4-2. 5. NUC II 4-0.

MESSIEURS

Troisième ligue. Groupe A: Le Landeron - Val-de-Ruz Sports IV 3-2. Val-de-Ruz Sports III - Marin 0-3. Val-de-Ruz Sports IV - La Chaux-de-Fonds II.

Classement: 1. Marin 8-12. 2. Le Landeron 7-10. 3. NUC II 6-8. 4. Cortailod 7-8. 5. Val-de-Ruz IV 8-8. 6. La Chaux-de-Fonds II 7-6. 7. Val-de-Ruz Sports III 9-0.

Troisième ligue. Groupe B: Le Locle - Savagnier 3-0. Bevaix II - Boudry 2-3.

Classement: 1. Le Locle 6-12. 2. Boudry 5-8. 3. La Chaux-de-Fonds 7-8. 4. Savagnier 5-4. 5. Val-de-Travers II 5-2. 6. Bevaix II 6-0.

Juniors A: Colombier - La Chaux-de-Fonds 3-1. Cressier - Val-de-Travers 3-0. Val-de-Ruz Sports - Colombier 3-1. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 6-10. 2. Colombier 7-10. 3. Val-de-Ruz Sports 6-6. 4. Cressier 5-4. 5. Val-de-Travers 6-0.

Nouveau record

La onzième et dernière édition du tour préliminaire de LNA sur trente-six rencontres fera date! Avec un total de 1.115.824 spectateurs - soit une moyenne de 6199 par match -, un nouveau record d'affluence a été battu lors de ce tour préliminaire. La promotion du Lausanne HC (6066 de moyenne) a certainement été déterminante cette saison pour atteindre ce chiffre extraordinaire de 1.115.824 spectateurs. (si)

HOCKEY SUR GLACE - DU CÔTÉ DES JUNIORS

Élite A. Tour final: FR Gottéron - Ambri-Piotta 3-4. Zoug - Langnau 1-3. Kloten - Davos 2-5. Ambri-Piotta - Kloten 2-3. Langnau - FR Gottéron 1-5. Davos - Zoug 3-2. Classement (sept matches): 1. FR Gottéron 12. 2. Davos 9. 3. Kloten 8. 4. Ambri-Piotta 6. 5. Zoug 4. 6. Langnau 3.

Élite A/B, promotion/relégation: Herisau - Grasshoppers/Küssnacht 1-6. Berne - Uzwill 9-2. Lugano - Sierre 6-4. Uzwill - Lugano 3-4. Grasshoppers/Küssnacht - Berne 3-3. Sierre - Herisau 6-1. Classement (sept matches): 1. Lugano 12. 2. Berne 11. 3. Grasshoppers/Küssnacht 10. 4. Uzwill 5. 5. Sierre 2 (18-34). 6. Herisau (15-40).

Élite B. Tour de relégation. Groupe Ouest: Olten - Lausanne 4-5. Langenthal - Bienne 2-11. Viège - Ajoie 5-2. Bienne - Olten 6-3. Ajoie - Langenthal 5-4. Lausanne - Viège 8-0. Classement (sept matches): 1. Bienne 19. 2. Lausanne 18. 3. Ajoie 8. 4. Viège 7. 5. Langenthal 6. 6. Olten 5.

Juniors A2. Groupe I: Saint-Imier - Franches-Montagnes 1-4. Yverdon - Franches-Montagnes 3-4. Tramelan - Franches-Montagnes 9-3. Classement: 1. Yverdon 15-23. 2. Tramelan 13-19. 3. Franches-Montagnes 15-18. 4. Saint-Imier 14-10. 5. Le Locle 13-0.

Novices A1. Tour final: Sierre - Martigny VS 10-0. Sierre - Léman 5-1. Lausanne - FR Gottéron 1-3. Classement: 1. FR Gottéron 7-12. 2. Ajoie 6-10. 3. Lausanne 7-9. 4. Mar-

tigny VS 7-4. 5. Sierre 8-4. 6. Léman 7-3. Novices A1. Promotion, groupe 1: Yverdon - Neuchâtel VS 2-10. La Chaux-de-Fonds - Franches-Montagnes 13-0. Neuchâtel VS - GE Servette 9-5. Classement: GE Servette 7-12. 2. Neuchâtel VS 8-10. 3. La Chaux-de-Fonds 6-8. 4. Meyrin 5-6. 5. Yverdon 7-4. 6. Franches-Montagnes 7-0.

Novices A2. Relégation, groupe 1: Tramelan - La Chaux-de-Fonds II 14-5. Moutier - Tramelan 8-8. Vallorbe - Fleurier 9-5. Neuchâtel VS II - Moutier 7-14. Classement: 1. Tramelan 8-14. 2. Vallorbe 8-13. 3. Moutier 8-10. 4. Fleurier 7-5. 5. La Chaux-de-Fonds II 6-2. 6. Neuchâtel VS II 7-0.

Minis A1. Tour final. FR Gottéron - Sierre 8-1. Viège - GE Servette 2-0. Classement: 1. Lausanne 6-12. 2. Ajoie 6-8. 3. FR Gottéron 7-7. 4. Viège 7-5. 5. GE Servette 7-4. 6. Sierre 7-4.

Minis A1, promotion, groupe 1: Franches-Montagnes - Vallorbe 5-0. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 6-12. 2. Franches-Montagnes 7-8. 3. Neuchâtel VS 5-6. 4. Vallorbe 7-6. 5. Léman 5-3. 6. Moutier 6-1.

Minis A2, relégation, groupe 1: Fleurier - Saint-Imier 4-16. Lausanne II - Tramelan 3-6. Classement: 1. Yverdon 6-10. 2. Saint-Imier 6-8. 3. Tramelan 7-8. 4. GE Jonction 5-6. 5. Lausanne II 7-6. 6. Fleurier 7-0.

Minis B. Groupe 1: Bulle II - Delémont 1-15. Le Locle - Léman 9-0. Classement: 1. Le Locle 9-18. 2. Ponts-de-Martel 9-16. 3. Delémont 9-10. 4. Neuchâtel VS II 9-8. 5. Léman 9-2. 6. Bulle II 9-0.

Moskito A1. Tour final: La Chaux-de-Fonds - Sierre 6-0. GE Servette - Monthey 5-3. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 7-10. 2. Lausanne 5-8. 3. FR Gottéron 6-8. 4. GE Servette 7-8. 5. Monthey 7-4. 6. Sierre 6-0.

Moskito A1. Promotion, groupe 1: Neuchâtel VS II - Ajoie 1-11. Le Locle - Franches-Montagnes 2-5. Classement: 1. Franches-Montagnes 7-12. 2. Neuchâtel VS 6-11. 3. Ajoie 7-11. 4. Le Locle 7-4. 5. Yverdon 5-0. 6. Neuchâtel VS II 6-0.

Moskito A2, relégation, groupe 1: Vallée de Joux - Moutier 8-4. Fleurier - Lausanne II 0-7. Saint-Imier - Tramelan 4-1. Classement: 1. Lausanne II 7-12. 2. Fleurier 8-9. 3. Vallée de Joux 7-8. 4. Tramelan 7-7. 5. Saint-Imier 8-6. 6. Moutier 7-2.

Moskito B. Groupe 1: Saint-Imier II - Ajoie II 1-8. Tramelan II - Le Locle II 3-0. Franches-Montagnes II - Neuchâtel VS IV 3-0. Neuchâtel VS III - La Chaux-de-Fonds II 2-6. Classement: 1. Delémont 15-30. 2. La Chaux-de-Fonds II 14-21. 3. Ajoie II 14-19. 4. Neuchâtel VS III 15-18. 5. Franches-Montagnes II 14-13. 6. Neuchâtel VS IV 14-10. 7. Saint-Imier II 14-9. 8. Tramelan II 14-7. 9. Le Locle II 14-1.

Ski-orientation - Championnats du monde Espoirs neuchâtelois

Dès demain, quatre Neuchâtelois participeront aux championnats du monde de ski-orientation qui se dérouleront à Lillehammer, avec départ et arrivée dans le stade de Birkebeiner devenu célèbre lors des derniers Jeux olympiques grâce à la ferveur populaire et l'immense foule qui l'occupait lors des courses de ski de fond. En effet, Jan et Luc Béguin et Stefan Lauenstein chez les hommes, Claire-Lise Chiffelle chez les dames, se sont sélectionnés pour faire partie de la délégation suisse qui sera forte de neuf membres, (cinq hommes et quatre dames).

Après quelques entraînements en Norvège déjà et un entraînement modèle dans la région des compétitions des championnats du monde, les choses importantes commenceront demain avec l'épreuve dite de longue distance (environ 30 km effort pour les hommes). Vendredi aura lieu le sprint (environ 12 km effort) et samedi sera consacré aux relais. Pour Luc Béguin, qui prendra part à ses troisièmes champion-

nats du monde, sa progression régulière depuis quatre ans et ses progrès en ski-O lors de cette saison, ajoutés à son point fort qui est la technique en orientation, lui font penser qu'une place dans les vingt-cinq premiers lors des courses longue distance et sprint serait tout à fait satisfaisante (en 1994, en Italie, Luc avait terminé vingt-septième et trente-septième respectivement).

Mais l'éclosion de nombreuses nouvelles nations (surtout venant de l'Est de l'Europe) et le fait que le niveau général a très fortement augmenté ces dernières années rendra ce but très difficile à atteindre. En effet, comme ce sport est un peu plus télévisuel que la course d'orientation «classique», et comme le nombre de pratiquants s'élève rapidement, le ski-orientation peut espérer faire partie des Jeux olympiques dans un avenir assez proche.

Quant à Jan Béguin et Stefan Lauenstein, qui participeront à leurs premiers championnats du monde, le but est difficile à définir. (sb)

Ski alpin - Championnats du monde: le combiné dames à Wiberg

Reine de la glace

UER: bâtons dans les roues - L'Union européenne de Radio-Télévision (UER) ne sera plus l'unique détentrice des droits des courses de la Coupe du monde de cyclisme. Les droits des courses seront détenus pour partie par l'UER, organisme qui fédère les principales télévisions européennes, pour partie par la société privée Halva. Le groupe italien RCS, organisateur des «classiques» Milan-San Remo et le Tour de Lombardie, a été le premier à choisir Halva plutôt que l'UER. (si)

Combiné messieurs

Tout aujourd'hui

La descente du combiné masculin n'ayant pu avoir lieu en raison des vents allant jusqu'à cent kilomètres au sommet, le combiné messieurs devrait se dérouler aujourd'hui avec la descente à 11 h 30 et le slalom à 17 h 30 et 20 h 30.

La station andalouse prend, ainsi, de vitesse Sestrières. La station piémontaise était fière d'organiser, lors des championnats du monde de 1997, cette double première: le combiné en une seule journée, avec un slalom en nocturne. Or, les vents de la Sierra Nevada en ont décidé autrement.

Depuis deux ans, la station piémontaise a organisé quatre slaloms de Coupe du monde en nocturne, rencontrant un grand succès populaire et télévisé, dans le but de convaincre la FIS d'organiser au moins les slaloms du combiné en soirée lors des CM de l'an prochain. La FIS a été convaincue et c'est la Sierra Nevada qui rit. (si)

GAINS

Sport-Toto

Aucun gagnant avec 13 points: Fr 108.367,30 dans le jackpot.
2 x 12 Fr. 21.673,50
68 x 11 Fr. 478,10
703 x 10 Fr. 46,20

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 240.000 fr.

Toto-X

Aucun gagnant avec 6 numéros. Jackpot: Fr. 67.776,35
Aucun gagnant avec 5 numéros + compl.: jackpot Fr. 12.075,60

46 x 5 Fr. 594,10
1.491 x 4 Fr. 18,40
14.872 x 3 Fr. 3,—

Somme approximative du premier rang du prochain concours: 100.000 fr.

Loterie suisse à numéros

6 x 6 Fr. 294.702,40
26 x 5+cpl Fr. 18.518,90
701 x 5 Fr. 940,50
24.152 x 4 Fr. 50,—
301.217 x 3 Fr. 6,—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 1.000.000 fr.

Joker

1 x 6 Fr. 2.467.518,40
10 x 5 Fr. 10.000,—
52 x 4 Fr. 1.000,—
692 x 3 Fr. 100,—
6.722 x 2 Fr. 10,—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 300.000 fr.

A Lillehammer, elle avait enlevé, avec tout le talent qu'on lui connaissait déjà à l'époque, le combiné des Jeux olympiques devant une Vreni Schneider pourtant au sommet de son art. Hier, sur la très belle piste de Sierra Nevada, elle a remis ça en devenant la nouvelle championne du monde de la spécialité. Mettant à profit ses fantastiques qualités de slalomeuse, la Suédoise (26 ans le 15 octobre prochain) Pernilla Wiberg a retourné avec un exceptionnel brio une situation qu'on avait cru à tort fortement compromise au terme de la descente, qui l'avait vu concéder près de deux secondes (1"84) à l'Allemande Katja Seizinger.

De notre envoyé spécial
Gérard JORIS/ROC

Extrêmement pentue dans sa partie finale (52%), rendue verglacée par les dizaines de mètres cubes d'eau déversés par les organisateurs durant les deux nuits précédentes, la piste s'est révélée une alliée inconditionnelle de la Scandinave, qui ne s'est pas fait faute d'en profiter. Remarquable d'aisance, agressive, bien dans le rythme, Pernilla Wiberg n'a en effet fait qu'une bouchée de ses rivaux. De Katja Seizinger plus particulièrement, trop fortement pénalisée dans cette course hors normes qui ne lui laissait pas la moindre chance, précisément en raison de la pente et de la glace qui la recouvrait. Reléguée à 4"98 au terme des deux man-

ches du slalom, l'Allemande a dû se contenter finalement de la cinquième place du combiné, à 3"14 de Pernilla Wiberg. Elle a surtout dû abandonner à l'Autrichienne Anita Wachter (deuxième à 2"05 de la Suédoise) et à la Norvégienne Marianne Kjoerstad (troisième à 2"67) l'honneur de monter sur les deuxième et troisième marches du podium.

POUR SLALOMEUSES

Tout le monde le reconnaissait. Ce slalom du combiné, disputé par ailleurs une nouvelle fois sous un soleil éclatant, a fait la part belle aux slalomeuses. C'est sans doute pour cette raison que Picabo Street, vainqueur de la descente trois jours plutôt, ne s'est pas présentée au départ. Pour cela aussi que Marianne Kjoerstad, vingt-septième seulement de la descente à près de trois secondes et demie de Picabo Street, et Anita Wachter, quatorzième à une seconde et demie de l'Américaine, ont pu retourner une situation pourtant très compromise pour elles. «Ce tracé était effectivement très sélectif et très difficile, reconnaissait la nouvelle championne du monde, mais il était pour toutes les skieuses le même. Il



Pernilla Wiberg

La Suédoise a retourné une situation très compromise. (Keystone)

n'était peut-être pas très favorable aux descendues, mais la descente ne l'avait pas été vraiment pour nous non plus. Les slalomeuses ne sont souvent pas de très bonnes glisseuses.»

Pernilla Wiberg, au fait, n'avait trop cure de cette polémique. Et elle avait bien raison. Ce qui comptait pour elle, c'était sa victoire et sa nouvelle médaille d'or, la deuxième dans un championnat du monde après celle d'or obtenue en géant, en 1991, à Saalbach. «Après ma descente de vendredi, où j'avais été très déçue de ma dix-neuvième place, je savais que pour avoir encore une chance de gagner il me faudrait réaliser deux manches parfaites dans le slalom. Elles ne l'ont pas été sur le plan technique, mais cela a suffi pour remporter la médaille d'or que je visais ici. Maintenant, je suis prête pour le slalom de samedi.»

Côté suisse, alors que Heidi Zeller-Bähler et Heidi Zurbriggen (5e et 16e de la descente) ne sont pas alignés en slalom, Corinne Rey-Bellet (17e de la descente) a été éliminée dans la première manche et Marlies Oester, quatrième de la première manche, a tout risqué et tout perdu dans la seconde. G.J.

Classements

Combiné dames: 1. Wiberg (Su) 3"19"68 (descente 19 + slalom 1). 2. Wachter (Aut) à 2"05 (12 + 3). 3. Kjoerstad (No) à 2"67 (27 + 2). 4. Götschl (Aut) à 2"97 (6 + 8). 5. Seizinger (All) à 3"14 (3 + 9). 6. Marken (No) à 3"15 (10 + 6). 7. Vogt (All) à 4"57 (24 + 5). 8. Ertl (All) à 5"38 (22 + 10). 9. Koren (Sln) à 5"66 (30 + 4). 10. Gerg (All) à 5"80 (21 + 11). 11. Brauner (All) à 5"82 (27 + 7). 12. Dorfmeister (Aut) à 6"10 (11 + 13). 13. Merlin (It) à 6"23 (14 + 12). 14. Rozsa (Can) à 11"45. 15. Jeannette Korten (Aus) à 12"69.

Slalom: 1. Wiberg 1"35"68. 2. Kjoerstad à 1"29. 3. Wachter à 2"68. 4. Koren à 3"18. 5. Vogt à 4"15. 6. Marken à 4"32. 7. Brauner à 4"44. 8. Götschl à 4"51. 9. Seizinger à 4"98. 10. Ertl à 5"13.

L'italien Alberto Tomba est arrivé hier en Espagne

«Je ne peux rien promettre»

L'italien Alberto Tomba, qui espère conquérir en Sierra Nevada son premier titre mondial, est arrivé hier Espagne, où tout le monde ne l'accueille pas à bras ouverts en raison de certaines de ses déclarations.

Le triple médaillé d'or olympique avait en effet critiqué le choix du sud de l'Espagne pour organiser cette compétition, expliquant que concourir en Sierra Nevada équivalait «à skier au Maroc».

Tomba «La Bomba» s'est depuis excusé plusieurs fois. Il a redit au cours d'une conférence de presse hier à Grenade que cette

déclaration avait été sortie de son contexte. «Je plaisantais à propos de l'Afrique, tout le monde dit que la Sierra Nevada est proche de l'Afrique, parce qu'elle est l'est vraiment. Les journalistes ont juste voulu remuer ça parce que je m'appelle Tomba. C'est impossible que je dise ce genre de choses à propos de l'Espagne, j'y ai tellement été en vacances.»

Revenant au ski, il a estimé que les «pistes sont mieux préparées ici qu'en Coupe du monde». «Je vais essayer de gagner des médailles, mais je ne peux rien promettre», a-t-il encore dit.

Double champion olympique de slalom géant (1988 et 1992), champion olympique de slalom (1988), Alberto Tomba, vainqueur l'an dernier du classement général de la Coupe du monde, n'a jamais remporté un titre mondial. (ap)

LA PHRASE DU JOUR

«Si je savais le score du match de ce soir, je jouerais à la loterie et je deviendrais millionnaire.»

Riccardo Fuhrer

AU JOUR LE JOUR

Aujourd'hui: descente (11 h, renvoyée hier) et slalom combiné messieurs (17 h 30 et 20 h 30).

COMBINÉ MESSIEURS

Les favoris

Lasse Kjus (No, 25 ans, champion du monde et champion olympique en titre du combiné, leader actuel de la Coupe du monde), Günther Mader (AUT, 32 ans, 4e du combiné des mondiaux de Morioka en 1993, vainqueur du combiné de Coupe du monde de Kitzbühel cet hiver) et Kjetil-André Aamodt (No, 25 ans, double médaillé d'argent du combiné des mondiaux de Morioka en 1993 et des JO de Lillehammer en 1994).

Les outsiders

Marc Girardelli (Lux, 33 ans, champion du monde du combiné en 1987 à Crans-Montana et en 1989 à Vail, vainqueur du combiné de coupe du monde de Veyonnaz cet hiver), Hans Knauss (Aut, 25 ans, vainqueur du super-G de Valloire et du géant d'Alta Badia cette saison), Ha-

ral Strand-Nilsen (No, 25 ans, médaillé de bronze du combiné des JO de Lillehammer en 1994), Paul Accola (S, 29 ans, 3e du combiné des JO de Calgary en 1988 et 2e du combiné des championnats du monde de Vail en 1989)

Les trois Suisses engagés

PAUL ACCOLA (29 ans): sixième du combiné de Veyonnaz cette saison.

MARKUS HERRMANN (23 ans): meilleur résultat en descente: cinquième à Val Gardena. Aucun résultat en slalom.

BRUNO KERNEN (24 ans): meilleurs résultats en descente: deux fois vainqueur à Veyonnaz. Huitième de la première manche du slalom de Veyonnaz (éliminé dans la deuxième), non-qualifié à Sestrières.

Il y a sept ans...

Le dernier exploit suisse en combiné dans un championnat du monde a été l'œuvre de Paul Accola. En 1989 à Vail, le Grison s'était adjugé la médaille d'argent derrière le Luxem-

bourgeois Marc Girardelli et devant l'Autrichien Günther Mader. Pirmin Zurbriggen avait pris la quatrième place. G.J./ROC

AU DÉPART

Descente du combiné messieurs. Ordre des départs (11 h 30): 1. Prihodchenko (Rus). 2. Fleischer (EU). 3. Sivertsen (No). 4. Herrmann (S). 5. Crétier (Fr). 6. Kernen (S). 7. Kjus (No). 8. Podivinsky (Can). 9. Ghedina (It). 10. Mader (Aut). 11. Knauss (Aut). 12. Fattori (It). 13. Duvillard (Fr). 14. Huber (All). 15. Girardelli (Lux). 16. Moe (EU). 17. Aamodt (No). 18. Reiter (Aut). 19. Mayer (Aut). 20. Deissenböck (All). 21. Fournier (Fr). 22. Brezavsek (Slo). 23. Hellman (Su). 24. Brunner (All). 25. Filischkin (Rus). 26. Jaerbyn (Su). 27. Accola (S). 28. Bloomfield (EU). 29. Bell (GB). 30. Linneberg (Chil).

L'ordre de départ du slalom sera effectué après la descente. (si)

Ski nordique - Coupe FSS à Einsideln

Jurassiens en vue

La délégation des jeunes fondeurs du Giron jurassien s'est fort bien comporté le week-end dernier sur la piste d'Einsideln où se déroulait la finale de la Coupe FSS (ancien championnat suisse OJ). Dans des conditions souvent difficiles, les représentants du GJ se sont en effet montrés à leur avantage.

Samedi, lors des épreuves individuelles en style libre, les protégés de l'entraîneur Vincent Feuz ont obtenu des résultats satisfaisants malgré le fait que le «skating» convienne moins bien aux skieurs de nos contrées. En OJ II, la Brévine Emilie Bähler (4e à 36"6 de la première) a ainsi manqué de justesse (2"2) la mé-

daille de bronze, le tout à cause d'une malheureuse chute. Dans la même catégorie, Sylvie Maître (Chaumont) devait se contenter de la dix-huitième place.

Chez les garçons, un autre sociétaire du SC La Brévine, Florian Matthey a brillé en se classant aussi quatrième, alors que Michael Rey (Les Verrières) prenait le quatorzième rang. On signalera aussi la quinzième place de Marc Lauenstein (Chaumont) en OJ III.

Dans les épreuves de relais, la première équipe masculine du GJ (Matthey, Lauenstein, Rey) terminait quinzième, alors que les filles (Bähler, Larfi, A. Maître) se plaçaient au dixième rang. (Imp)

MegaMicro: c'est tout bon!

Organisateurs comblés

Plus aucun doute: La Chaux-de-Fonds vivra sa dixième MegaMicro dimanche! Les récentes et abondantes chutes de neige, ainsi que les prévisions très optimistes pour ces prochains jours, comblent les organisateurs de la dixième MegaMicro. Et ils ne sont pas les seuls, puisque la Transjurassienne a, quant à elle, échappé de justesse à l'annulation.

d'une valeur de 7900 francs. D'ailleurs, la planche des prix est une nouvelle fois très étoffée et, cette année, un «super-lot» de 4000 francs, sera tiré au sort durant la cérémonie de remise des prix, sous la forme d'un voyage d'une semaine en Finlande.

En outre, le concours des commerçants chaux-de-fonniers permet au public de découvrir, au travers des vitrines de magasins, ce qui fait la réputation de la Mega. Les plus perspicaces seront récompensés le jour de la course.

Et comme chaque année, La Chaux-de-Milieu sera le théâtre, vendredi dès 19 h 30, du Critérium nocturne, une épreuve de relais à l'américaine par équipes de deux coureurs. Il sera possible de s'inscrire sur place (sp)

● **Tourisme neuchâtelois - Montagnes, Espacité 1, Place Le Corbusier, 2302 La Chaux-de-Fonds, tél: (039) 24.20.10 fax: (039) 24.20.14.**



Pour ce jubilé, le Suédois Thomas Wassberg sera l'un des favoris. Le Loclois Daniel Sandoz tentera avec l'appui notamment de coureurs italiens, d'inquiéter le multiple champion olympique et du monde. Côté féminin, la Tchèque Lucie Samkova, victorieuse en 1994, tiendra la vedette.

Le vainqueur se verra récompensé par une moto 250 cmc,

Football - Première ligue: le FCC ne jette pas l'éponge

Boand: «Nous y croyons»

GC: Gren et Haas prolongent - Grasshopper a prolongé les contrats de ses défenseurs Mats Gren (33 ans) et Bernt Haas (18 ans) pour respectivement une durée de deux et quatre ans. Par ailleurs, le champion de Suisse a autorisé l'attaquant Udi Duke à rentrer au Nigeria, où il portera les couleurs des Shooting Stars d'Ibadan. Duke pourrait être échangé avec Heymann Abdulahi (24 ans), qui a livré un match amical avec Grasshopper dimanche contre le FC Zurich (0-1). (si)

Basketball

ACNBA

DAMES

Première ligue. tour de promotion. Sursee - Université NE 95-53. Classement: 1. Sursee 2-4. 2. Université NE 2-2. 3. Küssnacht 2-2. 4. Bagnes 2-0.
Deuxième ligue: Cortaillod - Uni Berne 45-62.
Juniors: Union NE - Cortaillod 55-54.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Union NE II - Fleurier 1 70-67. Corcelles - Université NE III 94-75. Classement: 1. Corcelles 9-16. 2. La Chaux-de-Fonds II 8-14. 3. Val-de-Ruz I 9-12. 4. Université NE II 9-12. 5. Université NE III 9-8. 6. Union NE II 8-6. 7. Fleurier I 9-2. 8. Cortaillod 8-0.
Troisième ligue: Fleurier II - Saint-Imier 24-69. La Chaux-de-Fonds III - Auvernier 111-42. Le Landeron - Saint-Imier 47-70. Classement: 1. Union NE III 9-18. 2. Saint-Imier 11-18. 3. La Chaux-de-Fonds III 9-14. 4. Val-de-Ruz II 10-12. 5. Le Landeron 11-10. 6. Marin II 8-8. 7. Littoral 10-6. 8. Fleurier II 11-6. 9. La Chaux-de-Fonds IV 9-2. 10. Auvernier 10-2.
Juniors: Le Landeron - Val-de-Ruz 89-100. Classement: 1. Val-de-Ruz 9-16. 2. Université NE 9-16. 3. STB Berne 8-10. 4. Marin 8-10. 5. La Chaux-de-Fonds 7-8. 6. Berthoud 8-8. 7. Union NE 8-4. 8. Le Landeron 10-4. 9. Rapid Bienne 7-0.
Cadets: La Chaux-de-Fonds - Berthoud 57-85. Classement: 1. STB Berne 9-18. 2. Berthoud 8-14. 3. La Chaux-de-Fonds 9-14. 4. Rapid Bienne 11-14. 5. Université NE 9-10. 6. Cortaillod 8-4. 7. Marin 9-4. 8. Saint-Imier 9-0. 9. Fleurier 8-4.
Scolaires: Rapid Bienne - La Chaux-de-Fonds 79-33. Val-de-Ruz - Marin 64-94. Classement: 1. STB Berne 8-16. 2. Val-de-Ruz 9-12. 3. Rapid Bienne 9-12. 4. Marin 7-10. 5. Cortaillod 8-6. 6. La Chaux-de-Fonds 7-2. 7. Le Landeron 8-0.

BRÈVES

Ski alpin

Rzehak opéré

L'Autrichien Peter Rzehak (26 ans), qui s'était blessé au genou samedi lors de la descente d'entraînement des championnats du monde, a été opéré hier à Innsbruck. Le Tyrolien devrait quitter l'hôpital à la fin de la semaine.

Football

Higueta attaque

René Higueta, le gardien de but de l'équipe nationale colombienne, demande 300.000 dollars de dommages et intérêts à l'Etat colombien, en réparation des sept mois de détention préventive qu'il a passés entre les barreaux à Bogota,

Les temps sont durs pour le FC La Chaux-de-Fonds, condamné à inverser une tendance pas franchement positive ce printemps. Hier soir, le comité du FCC a tenu à réaffirmer son soutien à l'entraîneur Pierre-Philippe Enrico et à faire part de ses espérances de maintien: «Nous y croyons, a ainsi lancé le président Frédy Boand. Nous pouvons, nous devons même, être les moins mauvais des cinq derniers de première ligue.» Parallèlement, les dirigeants du FCC ont annoncé l'officialisation de trois transferts et le prochain entérinement d'un quatrième, celui qui concerne l'attaquant tant espéré - et nécessaire - du côté de La Charrière.

Par

Renaud TSCHOUMY

Le mot soudé est souvent revenu hier sur les lèvres des membres du comité du FC La Chaux-de-Fonds. Soudé comme le comité, mais aussi comme le groupe à disposition de Pierre-Philippe Enrico. «Il nous reste dix matches et nous manquons de points (ré: cinq pour être précis), a admis Frédy Boand. Mais je suis optimiste. Je veux croire que ce que nous verrons sera meilleur que ce que l'on a vu avant la pause.» Et d'ajouter: «Pierre-Philippe Enrico a su reprendre l'équipe comme il le fallait. Nous n'attendons plus que la reprise des hostilités.» Une reprise agendée au dimanche 3 mars, mais qui pourrait bien être repoussée au

dimanche 17 mars. L'épais tapis de neige recouvrant La Charrière (près de 60 cm), auquel il faut ajouter les probables flocons de ces prochains jours, risque de ne pas fondre d'ici là. Corollaire: le match «capitalissime» contre Bümpliz (avancé d'une semaine en raison de la présence de Bümpliz en seizièmes de finale de la Coupe de Suisse le 10 mars) devrait être renvoyé à des jours meilleurs.

Aucun Chaux-de-Fonnier ne se plaindra de cet éventuel ajournement. «Il va sans dire que nous travaillons de manière à être prêts le 3 mars, explique ainsi Pierre-Philippe Enrico. Mais il va également de soi que nous ne verrons pas un renvoi d'un mauvais œil.»

PROBLÈME DE RÉAMATEURISATION

Au-delà des probabilités de renvoi du match contre Bümpliz, il s'agit de considérer les faits, qui consistent notamment en l'officialisation des arrivées de trois nouveaux joueurs: le gardien Paolo Sartorello (Audax-Friül), Bruno Rupil (Serrières) et Erik Villars (Noiraigue). Il manque donc encore un attaquant de poids.

Cet attaquant aurait pu être Herculano Ferreira, cet ancien

joueur d'Audax-Friül, de Chiaso et de deuxième division portugaise. Le hic, c'est que Ferreira était professionnel au Portugal et que les règlements internationaux stipulent qu'un joueur ne peut être réamateurisé que six mois après avoir évolué dans un autre pays en tant que professionnel. Ferreira ayant disputé son dernier match au Portugal à la fin du mois d'octobre, il n'aurait pu jouer qu'à la fin du mois d'avril. Soit bien trop tard pour être le «buteur-sauveur» du club chaux-de-fonnier, puisque le championnat se terminera le 19 mai.

«C'est dommage, car Herculano était le buteur qu'il nous fallait et son intégration dans l'équipe était parfaite, regrette Enrico. Mais nous n'avons pas rompu tout contact, et nous gardons son nom à l'esprit pour la saison prochaine.» La ligne d'attaque du FCC sera cependant - et assurément - emmenée par un joueur qui, si son nom n'a pas été dévoilé, «parle la même langue d'origine que Ferreira», des dires de Patrick Herrmann, chargé des relations publiques avec Roberto Stocco. La piste brésilienne semble donc devoir être la bonne, et le transfert de cette perle rare devrait d'ailleurs être entériné sous peu.

Week-end positif

Le FCC a passé le week-end dernier au Tessin, où il a disputé deux matches amicaux. Il a d'abord battu Losone (deuxième ligue) 3-2, puis une sélection de la Valle Maggia correspondant à une équipe de troisième ligue et entraînée à titre professionnel par Toni Chianzini 8-0 (dont trois buts de celui qui devrait être le futur attaquant étranger de La Charrière). «C'était positif à tous les points de vue, se félicitait Pierre-Philippe Enrico. D'abord parce que nous avons gagné nos deux matches. Mais aussi parce que je souhaitais que ce week-end permette de raffermir les liens entre tout le monde.»

Prochaine échéance pour le FCC: demain à Yverdon contre les espoirs yverdonnois (19 h). Pour autant, bien sûr, que le temps le permette... R.T.

Arrêt Bosman: l'UEFA se soumet en partie

La règle du «3+2» abolie

L'Union européenne de football (UEFA) a annoncé, à Londres, qu'elle abolissait immédiatement son règlement du «3+2» qui interdisait à plus de trois étrangers et à plus de deux assimilés de jouer dans une même équipe, se soumettant ainsi à l'arrêt Bosman de la Cour européenne de justice.

Mais trouvant les autorités communautaires trop interventionnistes, le comité exécutif de l'UEFA a décidé de faire appel aux gouvernements de l'Union européenne suite à la décision, le 15 décembre dernier, de la Cour de Luxembourg déclarant illégal le système des transferts des joueurs en fin de contrat et la limitation des joueurs étrangers autorisés à jouer.

Au cours d'une conférence de presse, Lennart Johansson, président de l'UEFA, a indiqué qu'il réclamait l'adoption par les gouvernements d'un «protocole» reconnaissant au sport une certaine spécificité. L'UEFA a, en effet, abandonné l'idée, carressée un moment, d'une révision des traités de Rome ou de Maastricht, procédure qui a semblé trop lourde et trop aléatoire.

Les dirigeants de l'UEFA entendent que ce sujet soit abordé lors de la Conférence intergouvernementale de l'UE, qui doit se tenir fin mars à Turin (Italie). Car pour les compétitions européennes - les fédérations nationales ayant toute latitude de décider ce qu'elles veulent pour leurs championnats nationaux - il faudra agir rapidement. Les

clubs quarts de finalistes des trois coupes européennes se sont bien engagés, le 9 février dernier, à terminer la saison en respectant la règle du «3+2» dans un souci de fair-play, selon les règles fixées au début des compétitions. Mais cette situation illégale - la Commission de Bruxelles a fait savoir qu'elle pourrait éventuellement engager des poursuites à partir du 1er mars - ne pourra s'éterniser.

SOMMET À BRUXELLES

Pour tenter de sortir de l'impasse, les dirigeants de l'UEFA vont rencontrer, le 4 mars à Bruxelles, le président de la Commission Jacques Santer. M. Johansson va proposer à la commission «une période de transition», d'une durée non précisée, pour permettre au monde du football de s'adapter aux nouvelles réalités. L'UEFA entend notamment se battre pour que soit au moins mainte-

nu, dans chaque équipe, une règle voulant que la majorité des joueurs ait été formés dans le pays même (c'est à dire que cette majorité simple comprend les nationaux de naissance et les assimilés).

LA FIFPRO RECONNUE

Par ailleurs, l'UEFA a décidé de reconnaître la FIFPRO (Fédération internationale des footballeurs) comme son interlocutrice privilégiée pour parler au nom des joueurs professionnels des conséquences de l'abolition de la règle du «3+2» et du système des transferts.

Le président de l'UEFA, M. Lennart Johansson, a donné l'assurance que la réunion prévue vendredi à Londres avec la FIFPRO était bien «formelle», et donc impliquait une reconnaissance du rôle de la FIFPRO, et non informelle comme cela avait été envisagé pendant un certain temps. (si)

Réunion en Suisse

La décision de l'UEFA d'abolir immédiatement la règle du «3+2» dans tous les pays qui lui sont affiliés tombe à six jours de la reprise du championnat de Suisse. Le directeur de la Ligue nationale, Edmond Isoz, a accueilli la nouvelle avec une certaine surprise: «Nous nous étions mis d'accord avec les clubs pour appliquer la règle de trois étrangers et de deux assimilés. Je ne peux prendre aucune position avant que le Comité de la Ligue nationale ne se réunisse. Mais nous devons nous prononcer avant dimanche.»

Le président de la Ligue nationale espère que les clubs seront raisonnables. «La plupart des clubs n'ont engagé que trois joueurs étrangers en vue du tour final. Ce ne serait pas sportif que certains puissent en aligner plus, d'autant que nous n'avons plus de club engagé en Coupes d'Europe. On ne fausse pas la compétition en appliquant la règle du «3+2» (si)



Frédy Boand

Le président ne joue pas battu.

(Impar-Leuenberger)

SACRIFICES DES JOUEURS

Si l'équipe a retrouvé la joie de jouer au football - «Notre week-end au Tessin (ré: lire encadré) a été une réussite, tant sportive que sociale» se félicitait Enrico -, il en va de même pour le comité ad interim présidé par Frédy Boand.

«Il n'est pas facile de porter le nom de FC La Chaux-de-Fonds, a ainsi expliqué Patrick Herrmann, qui s'est fait le porte-parole dudit comité hier soir. Mais nous avons le sentiment d'avoir bien débarrassé le terrain avant ce deuxième tour. Nos trois priorités sont, dans l'ordre: le maintien de la première équipe en première ligue, la raffermissement de notre forte section juniors (ré: près de 250 enfants et adolescents la composent) et le budget. Pour ce qui est de ce dernier point, nous avons demandé des sacrifices aux joueurs, qui ont répondu favorablement à notre demande. Et nous allons essayer de mériter l'estime et le soutien de toute la région.»

Et le président Boand d'ajouter: «Nous sommes un comité ad interim et les dettes contractées précédemment par le club ne nous concernent pas. Ce qui nous importe, c'est de sauver la place du FCC en première ligue, de manière à pouvoir aborder l'avenir sur des bases solides et éviter des déclin similaires à ceux de Bienne, Young Fellows ou Wettingen, pour ne prendre que ces exemples.»

C'est là tout le défi du FCC. R.T.

Tennis - Tournoi d'Anvers: Hlasek battu

Le syndrome des gauchers

Jakob Hlasek (ATP 43) ne trouve pas la parade contre les gauchers. Après Guy Forget jeudi soir à Marseille, le Zurichois a échoué à Anvers face à Jan Siemerink (ATP 21).

Au premier tour de ce tournoi ATP-Tour doté de 875.000 dollars, le Hollandais, finaliste des derniers Swiss Indoors de Bâle, s'est imposé 6-3 7-6 (7-2) en 1 h 25'. Egalement engagé dans ce tournoi, Marc Rosset (ATP 14) affrontera aujourd'hui l'Allemand Alexander Mronz (ATP 230), un joueur issu des qualifications.

Face à un Siemerink étonnant par sa sûreté à la volée, Jakob Hlasek ne s'est procuré aucune balle de break de toute la ren-

contre. «Kuba» lâchait le premier set en cédant son service au sixième jeu sur deux malheureuses double-fautes.

Dans la seconde manche, il ne laissait cette fois aucune ouverture sur son engagement. Ne serait-ce que dans le jeu décisif, Siemerink lâchait quatre coups gagnants superbes pour forcer la décision.

Hlasek, qui n'est pas engagé à Anvers dans le tableau du double, poursuivra sa campagne des tournois «indoor» la semaine prochaine à Milan.

RÉSULTATS

Anvers. ATP-Tour. 875.000 dollars. Simple messieurs, premier tour: Siemerink (Hol) bat Hlasek (S) 6-3 7-6 (7-2). (si)

Muster perd son premier rang mondial

Sampras reprend son bien

L'Américain Pete Sampras est redevenu No 1 mondial au classement de l'ATP, après sa victoire en finale du tournoi de San José, doté de 303.000 dollars, aux dépens de son compatriote André Agassi (6-2 6-3).

Sampras, numéro 1 mondial durant cent treize des cent quarante-neuf dernières semaines, succède à la première place du classement ATP à l'Autrichien Thomas Muster. Celui-ci, éliminé mercredi dernier au premier tour du tournoi de Dubaï par le modeste australien Sandon Stolle, cent soixante et unième mondial, aura occupé une semaine seulement la place de numéro un.

Après sa victoire de dimanche, acquise en soixante-sept minutes, Sampras mène désormais dix victoires à huit sur Agassi. «C'est le meilleur match que j'ai jamais joué de toute ma vie. Tous mes coups étaient victorieux. Ce soir, tout a fonctionné à merveille» a-t-il déclaré à l'issue de la rencontre avant de préciser: «Quand on affronte André (ré: Agassi), on se prépare pour jouer à un très haut

niveau». «Je n'ai jamais pensé à cette place de No 1 durant la partie. De toutes les façons le plus important est d'être en tête à la fin de la saison» a ajouté l'Américain avant de conclure: «Et là, il peut se passer tellement de choses dans les mois à venir».

ROSSET PROGRESSE

Si Pete Sampras est redevenu numéro 1 mondial, un autre tennisman a profité de la semaine dernière pour progresser au classement ATP. Marc Rosset, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a gagné deux rangs, passant de la seizième à la quatorzième place. Dans ce nouveau classement, Jakob Hlasek a progressé de la quarante-quatrième à la quarante-troisième position, alors que le Jurassien Alexandre Strambini (deux cent quatre-vingt-neuvième) et le Neuchâtelois Valentin Frieden (trois cent trente-cinquième) ont chacun amélioré leur classement de deux rangs.

Chez les dames, la Saint-Galloise Martina Hingis a conservé son seizième rang, d'un classement emmené par le duo Steffi Graf - Monica Seles. (si, imp)

Les échos...



...du week-end

Nouveau dialogue - Sur l'invitation de la Ligue nationale, les arbitres et les entraîneurs de LN se sont rencontrés à Muri, à la Maison du football, pour un échange de position. A la veille du tour final, le but de cette séance était de nouer un nouveau dialogue entre les arbitres et les entraîneurs. (si)

BRÈVE

Cyclisme

Rominger en douceur

Blessé à une côte le 5 février, Tony Rominger a disputé sa première course de la saison l'occasion du Tour d'Andalousie (Ruta del Sol). Le Zouglois a terminé au 96e rang de la première étape à Séville dans le même temps que le vainqueur le Belge Wilfried Nelissen.

TV-SPORTS

TSR

19.10 Tout sport.
00.45 C'est très sport.

DRS

11.30 Ski alpin.
18.20 Ski alpin.
22.20 Slapshot.

TSI

11.30 Ski alpin.
22.20 Sportsra.

Suisse 4

11.20 Ski alpin.
Championnats du monde.
Descente messieurs du combiné.
17.20 Ski alpin.
Championnats du monde.
Slalom messieurs du combiné (première manche).
20.20 Ski alpin.
Championnats du monde.
Slalom messieurs du combiné (deuxième manche).

France 2

15.40 Tiercé.

France 3

20.35 Tout le sport.

ARD

11.30 Ski alpin.
17.30 Ski alpin.

EUROSPORT

08.30 Eurogolf.
09.30 Ski alpin.
10.00 Speedworld.
11.00 Ski alpin.
12.30 Ski alpin.
13.45 Ski nordique.
15.15 Tennis.
15.15 Football. Eurogoals.
16.15 Bobsleigh.
17.30 Ski alpin.
18.30 Formule 1.
19.00 Boxe.
20.00 VTT.
20.30 Ski alpin.
22.00 Ski alpin.
22.30 Volleyball.
24.00 Catch.
01.00 Ski alpin.

BANCO JASS

- ♥ 6, 10, R
- ♣ R
- ♦ 8, V, R, A
- ♠ 7, 9, V, R

COUPS DE CROSSES

Une chose apparaît d'ores et déjà certaine après le premier acte de ce quart de finale entre le HCC et Bienne: Gilles Dubois et Stefan Grogg ne partiront pas en vacances ensemble au terme de la saison. Samedi aux Mélézes, ils n'ont en effet pas cessé de se «chambrier», ne se privant pas non plus de quelques coups de crosses. «Il ne sait faire ça, pestait le Chaux-de-Fonnier. Comme c'est toujours le cas, l'arbitre n'a pas vu le premier coup et il s'est contenté de me sanctionner quand j'ai répondu.» Au bout du compte, G. Dubois aura passé quatre minutes sur le banc, contre deux à Grogg.

C'est bien le seul terrain sur lequel le Biennois se sera imposé.

GROGG OUTRE-ATLANTIQUE?

Si Stefan Grogg a disjoncté, Gilles Dubois n'y est sans doute pas étranger. En vieux roublard, le numéro 23 des Mélézes a constamment investit le Biennois. «Il ambitionne de trouver de l'embauche Outre-Atlantique après les play-off», raconte G. Dubois à propos de son adversaire. Je lui ai donc dit qu'il pouvait aller réserver son billet pour vendredi...»

Au vu de sa prestation de samedi, il n'est pas certain que le Biennois décroche un contrat.

UN ÉLAN BRISÉ

Si le HCC a brillamment bouclé son premier tiers-temps face à Bienne, il n'est pas parvenu à tenir le même rythme par la suite. «L'idéal serait bien évidemment d'évoluer dans un tel registre soixante minutes durant, commentait Riccardo Fuhrer. Toutefois, c'est impossible, le corps n'est pas en mesure d'assumer. Et puis, il y a les pauses qui cassent le rythme, ce qui provoque tout naturellement une baisse de tension qui débouche sur un engagement psychologique différent. Dès lors, ce n'est jamais facile de recommencer, car l'élan est brisé.»

Moralité: il faut supprimer les pauses.

«NOTRE PROBLÈME»

S'il considérait la victoire du HCC comme logique mais sévère, Lucien Ramseyer ne dramatisait pas la situation. L'entraîneur biennois préférerait s'arrêter sur la réaction des siens durant la période intermédiaire. «Nous avons fait jeu égal, ce qui est rassurant. Si nous avions pu inscrire un but, nous serions totalement revenus dans le match. Nous nous créons des occasions, mais nous ne parvenons pas à les concrétiser. C'est notre problème.»

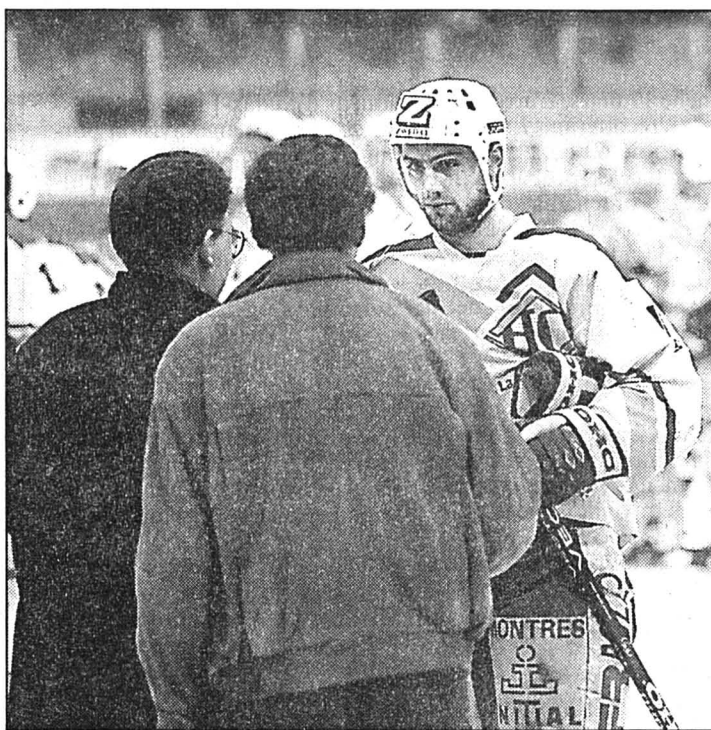
Un problème qui compromet sensiblement l'avenir biennois dans ces play-off. (jfb)

UN FAIT RARE

On ne sait pas si ce concours de circonstances s'est déjà produit sur d'autres patinoires de Suisse, mais pour ce qui est des Mélézes, cela doit bien constituer une première. Quoi ça? Le penalty accordé au HCC à la 59e minute alors que Bienne venait d'être pénalisé pour surnombre. Eh oui, il faut savoir que si une équipe écope de ce genre de pénalité dans les deux dernières minutes d'un match, c'est un penalty automatique. Certains, Stehlin en premier, se sont souvenus de ce point de règlement et se sont empressés de le rappeler à l'arbitre. Tout ça pour rien puisque Bozon allait manquer la transformation de la peine capitale.

PENALTY SANS IMPORTANCE

Philippe Bozon aurait donc pu ajouter encore une unité à son compteur s'il était parvenu à transformer le penalty de la 59e minute. «L'équipe a voulu me



Philippe Bozon récompensé

Voilà quatre buts et un assist qui valaient bien un lingot d'or. (Impar-Galley)

permettre d'inscrire encore un but en me désignant, mais j'ai malheureusement manqué mon affaire, regrettait le Français. En fait, j'ai réussi le bon mouvement en arrivant devant Wahl, mais je n'ai pas assez levé le puck au dernier moment et comme le gardien biennois avait bien anticipé, il a retenu mon essai. La victoire étant acquise, je crois que cet échec n'a pas d'importance. Surtout que le mercenaire du HCC avait déjà scoré à quatre reprises auparavant et qu'il a été élu meilleur joueur chaux-de-fonnier du match. Entre un lingot d'or et un penalty sans importance, le choix est vite fait.

BON À PRENDRE POUR WAHL

Si ce fameux penalty relevait de l'anecdote, Christophe Wahl n'était pas malheureux d'avoir mis Bozon en échec. «C'est toujours bien de gagner un duel de ce genre, relevait le Jurassien. J'aurais cependant préféré arrêter d'autres tirs de Bozon à d'autres moments du match.» Étonnant...

UN RAPPEL UTILE

«Rien n'est joué, assurait encore Christophe Wahl en pensant à la suite de la série face au HCC. Je me rappelle ainsi que nous avions gagné 7-0 à Rapperswil la saison dernière lors du premier match des play-off contre la relégation et que nous avions finalement été éliminés.» Un rappel que Gilles Dubois faisait aussi du côté chaux-de-fonnier. Comme quoi il y a des expériences qui laissent des traces...

MISE AU POINT DES ANIMATEURS

Engagés par les sponsors soutenant l'opération «une pierre deux coups», les animateurs chargés d'enflammer la patinoire samedi soir aux Mélézes tiennent à faire une mise au point après quelques critiques reçues après le match. «On a fait ce qu'on nous a demandé de faire, insiste Florian Truffer. Nous sommes des animateurs professionnels depuis dix ans, mais c'est la première fois que nous officions dans une patinoire. Il y a donc certainement des choses à revoir, mais nous ne sommes pas les seuls responsables des erreurs commises samedi.» Voilà qui est clair.

QUI APRÈS CLÉMENCE?

Didier Clémence, qui a officié comme entraîneur au HC La Brévine, ne remplira donc pas pour la saison prochaine. «Peut-être vais-je reprendre du service en tant que joueur» informe-t-il. Alors, qui lui succédera à la bande du côté brévinier? «Nous avons déjà pris des contacts, indique un dirigeant.

Une décision interviendra bientôt.» Il semblerait que parmi les candidats un certain «Coucou» ait particulièrement la cote.

BARGO LE COURAGEUX

Francisco Bargo, joueur du HC La Brévine, est plutôt du genre baroudeur. L'Espagnol a ainsi terminé le match avec un bandage impressionnant à un œil. «J'ai reçu un coup de canne volontaire pendant le deuxième tiers-temps» racontait-il. De rage, l'attaquant n'a pas voulu jeter l'éponge et a terminé la rencontre après avoir taché deux maillots de son sang. Quel courage! (jc)

LA BRASSE UNIQUEMENT

Stéphanie Cour a délibérément pris le parti de ne s'aligner que sur 100 m brasse. «Ces temps, je m'entraîne beaucoup pour essayer de me qualifier sur cette distance, voire sur le 200 m brasse, pour les championnats suisse, souligne la Chaux-de-Fonnière.» De ce fait, elle a effectué l'impasse sur les autres épreuves.

L'autre grand objectif de sa saison sera une participation au match des huit nations à Espoo (dans la banlieue d'Helsinki) avec l'équipe de Suisse. «Pour cela, je devrai décrocher le meilleur temps des concurrentes nées en 1979 et 1980, lors du critérium suisse.»

Gageons que Stéphanie Cour fera tout pour y parvenir.

DÉFECTION COMPRÉHENSIBLE

Devancé par le CNCF, le Red-Fish Neuchâtel a quelques excuses à faire valoir, comme l'explique David Zanfrino: «Nous devons choisir, soit participer à ces joutes cantonales ou aux championnats romands de longue distance le week-end prochain.» D'où l'absence de plusieurs nageurs du RFN.

Adeptes des vingt-cinq kilomètres, David Zanfrino était donc venu à La Chaux-de-Fonds en tant que supporter. «J'axerai ma saison sur les compétitions de longue distance (réd: 25 km).» Le Neuchâtelois participera à un circuit helvétique de plusieurs courses l'été prochain.

En cas de bons résultats, le Neuchâtelois pourrait entrevoir une participation aux championnats d'Europe de l'an prochain.

L'EUROPE EN POINT DE MIRE

Gagnante de toutes les courses auxquelles elle a pris part samedi, Carine Montandon a fixé ses ambitions pour cette année 1996 en une participation aux championnats d'Europe juniors sur 100 m libre, en juillet prochain. «Pour cela, je devrai abaisser mon temps d'une petite seconde.»

La nageuse du CNCF aura jusqu'au championnat de Suisse d'hiver d'Oerlikon, prévu à fin mars, pour réussir ses minima.

L'OMBRE DU TABLEAU

Seule ombre à ce critérium chaux-de-fonnier de natation, certaines lacunes liées au chronométrage. Pour la plus grande déception des spectateurs présents, aucun chronomètre n'a pu leur indiquer les résultats de leurs nageurs préférés, le tableau semi-automatique du CNCF étant hors d'usage. «C'est dommage, souligne Simon Presset, l'entraîneur du club organisateur. Toutefois, on espère rapidement en acquérir un, totalement automatique.»

VACANCES ACTIVES

En vue de peaufiner la préparation d'été, le CNCF a décidé de mettre sur pied deux camps d'entraînement, du 7 au 14 avril. «Le groupe espoirs s'en ira à Avenches s'entraîner dans un bassin de 25 m, explique la présidente Patricia Gacond, alors que le groupe élite émigrera l'espace d'une semaine à Dunkerque, parfaire sa condition dans une piscine de 50 m. Ce sera une première.»

Les vacances de Pâques s'annoncent donc actives.

QUELLE POISSE!

Valérie Schild a connu une journée des plus contrastées. Le matin, elle a battu son record personnel sur 100 m dos, avant que la malchance ne s'en mêle. «En regagnant la salle d'escrime (réd: où les nageurs entreposaient leurs effets personnels), j'ai glissé et je me suis réceptionnée sur le poignet.»

Handicapée, la Chaux-de-Fonnière a néanmoins poursuivi tant bien que mal sa journée de compétitions.

UN COUP DE TROP

Le starter en chef du Marathon du Jura s'est fait une belle frayeur peu après le départ des populaires et des licenciés. Jouant du pistolet dans sa cabine de chronométrage, il a malencontreusement fait partir un coup à blanc directement dans son pouce droit. En prime, un bruit assourdissant et une grosse chaleur pour notre tireur maladroite. (fz)

LE JUSTE PRONOSTIC

Kaëliste retraité, le Chaux-de-Fonnier Olivier Courvoisier était engagé comme speaker et comme officiel dimanche à La Robella, à l'occasion de l'épreuve de ski de vitesse organisée par Rémy Bohren. Et en considérant les conditions météorologiques, il a précisé avant le premier départ: «Le vainqueur sera celui qui ne se désuni-

ra pas.» Un juste pronostic, puisque le vainqueur, le Genevois Roger Stump, fut le seul à rester groupé.

D'AUTRES MOTIVATIONS

Roger Stump (32 ans), qui a participé aux Jeux olympiques d'Albertville en 1992 - quatrième en demi-finale, il n'avait pas pris le départ de la finale en raison du tragique accident qui avait coûté la vie à Nicolas Bouchatay -, ne pratique plus le KL qu'en dilettante. «Je m'entraîne énormément physiquement, en prévision d'un éventuel jour de grand beau temps ou d'une course sympa comme celle de La Robella, explique-t-il. J'aurais encore ma place dans le premier groupe de Coupe du monde (réd: son record de 224,719 km/h ne date que de 1994), mais j'ai d'autres motivations dans la vie.» L'arrivée, il y a six semaines, d'un petit Emmanuel doit faire partie de ces autres motivations...

DU VTT AU KL

Le sport, la Vaudoise d'Ecublens Iris Jordan l'aime. Cette ancienne vice-championne romande de trampoline pratique en effet le KL avec bonheur. «En fait, je recherche continuellement la nouveauté, explique-t-elle. Lorsque je pense être au maximum de mes possibilités dans une discipline donnée, je passe à la suivante.» Un exemple: le 5 avril 1995, Iris Jordan battait le record du monde de VTT sur neige en étant pointée à la vitesse de - tenez-vous bien - 157,205 km/h. Mais elle se destine depuis au KL, et si elle n'a été pointée qu'à 120,643 km/h dimanche à La Robella, son record de plus de 188 km/h inspire le respect.

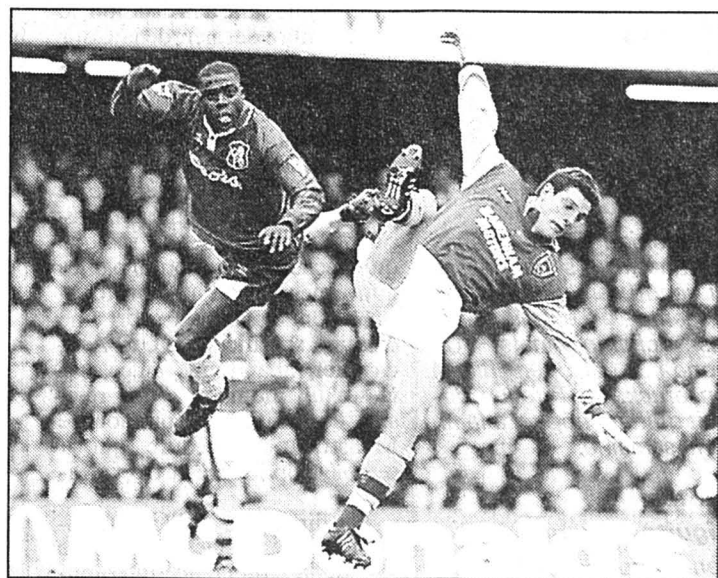
SPORTIFS DE SALON

Le premier run du kilomètre lancé a eu lieu dimanche matin à 11 h 30, soit en même temps que la descente dames des championnats du monde de la Sierra Nevada. A considérer le nombre de sportifs de salon qui se sont installés devant le poste de télévision du restaurant de La Robella, on peut penser que le KL les intéressait moins que le destin de nos Heidi nationales. A moins qu'ils n'aient simplement eu trop froid dehors...

KAËLISTES BATTUS

Le traditionnel Robella-Schuss populaire s'est déroulé la veille du kilomètre lancé, sur la piste «Chamois». Il a été remporté par Jean-Marc Kipfer, qui a été pointé à 114,6 km/h, avec du matériel traditionnel. Kipfer a précédé André Steiner (110,7 km/h) et les deux kaëlistes - mais oui! - Rémy Bohren (107,3 km/h) et Olivier Courvoisier (103,4 km/h). (rt)

ARRÊT SUR IMAGE



Un duel de haut vol

Paul Furlong de Chelsea et Slaven Bilic de West Ham United sont entrés en collision lors du match les opposant (résultat 2-2), un choc spectaculaire s'il en est, mais heureusement les deux joueurs retrouveront le gazon sans mal. (Keystone)

L'Arc jurassien se plie en cartes

Atlas sans frontières

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Changements à la place du Marché

Il est fini le beau temps des cases blanches sur la place du Marché. Dès que la météo le permettra, le parcage verra au bleu et se complétera de quelques particularités. But visé: traquer les voitures ventouses.

Page 17

Les viagers de Engollon

Epilogue heureux

La crise surgie entre un couple de retraités, au bénéfice d'un régime de viager, et leur propriétaire a connu un dénouement satisfaisant. Expulsés, M. et Mme Ruchti ont trouvé un toit provisoire et retourneront ensuite dans leur logement, rénové.

Page 20

Les Breuleux

Pâturages et pacages...

On ne badine pas avec les droits d'encranes et on ne change pas impunément de pâturages. Bien qu'approuvé par l'assemblée communale des Breuleux, un échange de terrains n'a pas été approuvé par le Tribunal cantonal jurassien. Huit agriculteurs ont eu gain de cause.

Page 22

Dessinez le croissant de la chaîne jurassienne sur une carte. Dépouillez-le de sa ligne de démarcation ou frontière. Il vous apparaîtra sous une forme toute nouvelle, celle d'un puissant massif, courant du Lyonnais à la Regio basi-liensis, en s'appuyant sur le Léman au sud, sur la plaine de la Saône au nord. La géographie traditionnelle en est toute chamboulée. Au lieu d'avoir deux régions perdues aux marches de leurs pays respectifs, on a un massif cohérent, certes avec ses différences, mais aussi avec ses intérêts et dorénavant ses projets communs.

C'est cette réflexion qui a conduit les aménagistes de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et des Etudes rurales montagnardes de Grenoble à dresser le premier «Atlas jurassien» franco-suisse, en appui à la coopération transfrontalière.

Le territoire considéré est vaste, puisqu'il couvre les régions de la Communauté de travail du Jura (CTJ), soit les cantons suisses du Jura, de Berne, de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que les départements français du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort. On y a intégré un «périmètre élargi» avec le département de l'Ain, les cantons de Genève, Fribourg, Soleure, Argovie et les deux Bâles.

ZONES DE MONTAGNE

Les limites géographiques étant posées, il fallait encore s'entendre sur le vocabulaire, car les termes sont rarement équivalents. Ainsi, on parle en France de zone de montagne et de massif au sens de la loi de 1985, alors qu'en Suisse, il s'agit des fameuses régions LIM (Loi d'investissement de montagne datant d'une vingtaine d'années). Les unités transfrontalières se chevauchent. Ainsi Vaud appartient simultanément à la CTJ précitée et au Conseil du Léman.

Le document est structuré en plusieurs têtes de chapitres: le

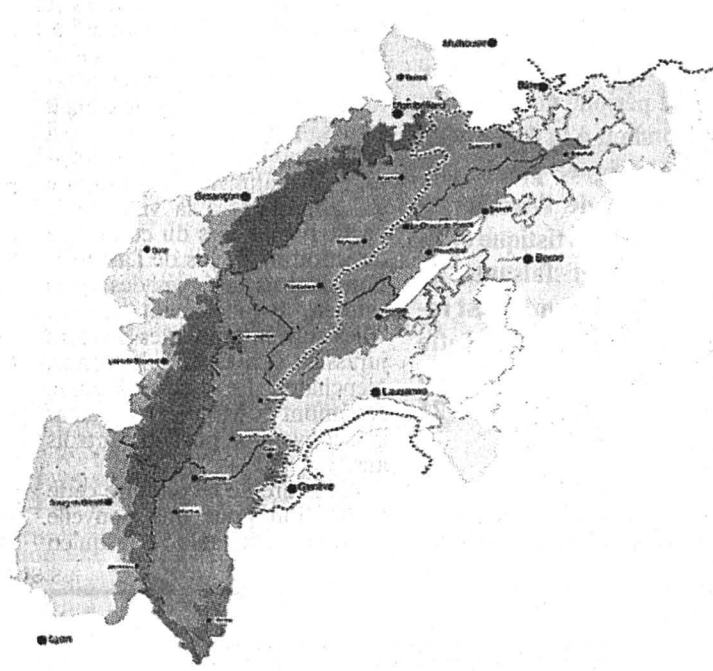
massif en chiffres (habitat, démographie, répartition des secteurs économiques); la géographie du massif (géologie de la chaîne, voies de communication); les zones de vie et les pôles d'attraction. Dans la seconde partie, on procède à une analyse thématique très fouillée. On y répertorie un vaste catalogue des domaines recensés: démographie, migrations, logements, forêt et agriculture, emploi et industrie, enfin services et tourisme. Cet atlas est complété par des tableaux statistiques, dressés commune par commune et domaine par domaine sur tout le massif jurassien.

SOUS LA LOUPE

Ce recueil de plus de 160 pages offre une multitude d'informations. Sur certains thèmes connus, on n'apprendra certes rien de fondamentalement neuf, mais nombre de divergences, de singularités et parfois de similitudes apparaissent en filigrane. Surtout, les comparaisons chiffrées sont du plus haut intérêt pour empocher les problèmes communs.

● **Démographie.** - Première inégalité entre les deux régions, le territoire et son peuplement. En effet, la partie suisse ne couvre que le tiers de la superficie, alors qu'elle abrite la moitié de la population (1,47 million d'habitants en Suisse contre 1,56 million en France, sur le territoire de la CTJ, soit environ 5800 km² en Suisse et 21.900 km² en France). L'évolution de la population diffère des deux côtés: en France, elle est constamment positive (+0,3%) durant les deux dernières décennies, tandis qu'en Suisse, elle s'est fortement réduite durant les années 70, pour reprendre du poil de la bête ces dernières années. Fait singulier, la population est nettement plus âgée en Suisse qu'en France, mais les deux régions ont un indice de vieillesse supérieur à celui de leur pays respectif.

● **Economie.** - Sur le plan économique, les divergences sont frappantes, comme on le présentait. C'est ainsi que l'activité agricole est deux fois plus dense en Suisse; l'industrie deux fois et demie et le tertiaire y est même le triple. Fait connu, le secondaire est nettement plus présent que le tertiaire de part et d'autre du Doubs. En outre, la main-



Massif du Jura: élargir le périmètre et le... débat

Jurassiens suisses et français doivent se rappeler quotidiennement leur communauté de destin. (sp)

d'œuvre frontalière rehausse le taux d'industrialisation du Jura français. Sur le plan des activités économiques, on notera un pourcentage assez comparable dans la mécanique, l'électricité, la métallurgie et le bâtiment, alors que l'horlogerie domine largement sur le versant suisse et que le plastique est une branche forte du Jura français (région d'Oyonnax notamment).

● **Voies de communication.** - Les liaisons routières et ferroviaires, pour ne pas parler des voies fluviales et aériennes, demeurent naturellement le point névralgique de développement des deux côtés de la frontière. C'est dans ce domaine que le Jura connaît les plus gros inconvénients en tant que massif de montagne. L'effet frontière, qui n'a cessé de se renforcer avec la construction européenne, s'est doublé ici du phénomène de chaîne difficilement franchissable. L'Arc jurassien n'offre que quelques cluses d'un accès malaisé à travers sa succession de plateaux et de crêtes.

Si bien que le massif est contourné par un réseau d'autoroutes (la N12 et la N1, en attendant la N5 au sud, l'A36 dans la vallée du Doubs). On a certes construit des percées décisives,

(l'«autoroute» de La Vue-des-Alpes, comme l'appellent les géographes français, la route des Microtechniques ou l'accès renforcé pour Vallorbe et Pontarlier). Même schéma sur le plan ferroviaire, avec les deux lignes du Pied du Jura (Rail 2000 le long des lacs suisses; électrification de Besançon - Bourg-en-Bresse, en attendant l'éventuel TGV Rhin-Rhône). Quant aux transjurassiennes ferroviaires, c'est la grande misère, avec la lutte fratricide du Mâcon - Genève contre la modernisation du Berne/Lausanne - Paris.

MÉTHODE FÉCONDE

Il y aurait bien sûr nombre de comparaisons à dresser entre les deux régions, dans le domaine de l'habitat, de l'émigration, de la population étrangère, de la main-d'œuvre frontalière, de l'agriculture et de la sylviculture, de l'industrie et du tertiaire. Toutefois, ces chiffres sont à manier avec prudence, car ils remontent aux recensements de 1990. Depuis lors, la crise de cette fin de siècle est passée par là et il faudra corriger bien des données. Il n'empêche, la méthode existe: elle ne manquera pas d'être féconde au cours de ses futures applications. B.I.N.

REGARD

Destin commun

Le principal mérite des entités suprarégionales comme la Communauté de travail du Jura ou le Conseil du Léman, c'est d'avoir fait évoluer la notion de région dans le sens où l'entendait Denis de Rougemont. Avec la concentration économique dans les pôles les plus forts et l'abandon progressif des régions périphériques par les Etats centraux, il était évident que les régions ne pouvaient compter que sur elles-mêmes. Il a fallu donc faire un virage à 180 degrés en sachant tendre la main à son partenaire d'outre-frontière, en apprenant à dialoguer avec lui, puis enfin en réalisant des projets communs.

Ce dernier point est bien le plus difficile, alors que les régions ne disposent encore pratiquement d'aucun pouvoir décisionnel concernant leur destin immédiat. Toutefois, comme le relevait récemment le conseiller d'Etat genevois Claude Haegi à La Chaux-de-Fonds, ce pouvoir a été reconnu par le Conseil des ministres du Conseil de l'Europe dans son protocole additionnel de 1995 à la Convention de Madrid. Certes, il s'agit encore de musique d'avenir qui ne prendra corps qu'au cours de la prochaine décennie.

Toutefois, le mouvement est irréversible et les régions doivent désormais envisager leur avenir selon cette nouvelle donne des communautés d'intérêt régional. Il s'agit non seulement de renforcer le potentiel de l'Arc jurassien moins favorisé par la nature et la géographie, mais de lui donner les armes nécessaires pour se défendre dans une guerre économique qui ne fera pas de quartier parmi les faibles et les désunis.

Blaise NUSSBAUM

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, ciel variable, avec des averses de neige; alternance de belles éclaircies en plaine, surtout à l'ouest. Températures en plaine: 0° au matin, 2° dans la journée. Vents d'ouest, puis nord-ouest modérés, faiblissants aujourd'hui, la bise se levant en fin de journée. Sud des Alpes et Engadine: variable, mais par moments ensoleillé.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam			Lisbonne	10°	14°
Neigeux	2°	3°	Pluvieux		
Athènes			Londres	1°	2°
Nuageux	7°	13°	Clair		
Bangkok			Moscou	-9°	2°
Pluvieux	24°	30°	Clair		
Berlin			New Delhi	11°	26°
Pluvieux	2°	5°	Clair		
Bruxelles			New York	-6°	0°
Nuageux	2°	4°	Nuageux		
Le Caire			Oslo	-18°	-8°
Clair	11°	20°	Nuageux		
Chicago			Paris	3°	6°
Nuageux	-8°	-2°	Nuageux		
Francofort			Rome	8°	14°
Nuageux	2°	5°	Nuageux		
Genève			Sydney	19°	25°
Pluvieux	3°	7°	Clair		
Helsinki			Varsovie	-5°	2°
Nuageux	-24°	-10°	Neigeux		
Jérusalem			Vienne	-2°	5°
Clair	7°	14°	Nuageux		

Le temps qu'il va faire...

La dépression centrée hier sur l'Allemagne se décale actuellement en direction de l'Italie, entraînant vers nos régions de l'air toujours humide mais plus froid en provenance de la mer du Nord. Evolution probable de mercredi à samedi: au nord mercredi, variable avec quelques éclaircies, surtout en montagne; par moments, encore quelques chutes de neige, plus froid; jeudi, assez ensoleillé; vendredi et samedi à nouveau changeant. Au sud, mercredi, nébulosité changeante, mais sec; de jeudi à samedi ensoleillé. Froid en montagne.



Théâtre populaire romand: la barre est redressée

Un ambassadeur plein de tonus

Quatre ans après la faillite de son directeur et la reprise de sa gestion par une association, le Théâtre populaire romand (TPR) se porte mieux, et même bien. Au terme d'une première période de trois ans, correspondant à la durée de la convention signée par les six villes soutien de l'Arc jurassien, les bilans artistique et financier sont satisfaisants, au point que la convention est reconduite jusqu'en 1998. Cette réussite sera présentée au Conseil général mercredi 21 février (lire l'encadré).

Il y a quatre ans, le Théâtre populaire romand (TPR), à bout

de souffle financier, voyait son directeur, Charles Joris, se mettre en faillite personnelle afin de ne pas prêter l'avenir de l'institution. Une Association TPR (qui fait office de personnalité juridique) était ensuite créée pour reprendre la gestion générale; elle a racheté pour 60.000 francs, l'ensemble du matériel technique, tout en restant locataire du bâtiment de Beau-Site qui appartient à la ville. Font partie depuis lors du comité de direction trois élus de l'association et trois délégués des villes soutien. Parallèlement, les six villes subventionnantes de l'Arc jurassien (La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Le Locle, Biemme, Delémont et Moutier) signaient une convention portant sur trois ans.

A l'heure de reconduire cette convention pour une nouvelle période triennale (jusqu'en

1998), l'exécutif chaux-de-fonnier dressera ce mercredi, lors de la séance du Conseil général, un bref bilan du sauvetage - réussi - de cette institution culturelle dont la renommée dépasse largement le cadre des Montagnes et du canton.

SITUATION ASSAINIE

Au plan financier, le TPR est aujourd'hui sorti de l'ornière, avec même un léger solde positif à fin 95. En 1993 déjà, après le rachat du matériel technique et un investissement de 60.000 frs pour l'équipement de la régie «lumière», les comptes étaient équilibrés avec un léger bénéfice. L'exercice 94 en revanche devait pâtir de la baisse des subventions cantonales (-10%), et le bouclage de fin d'année se soldait par un déficit de 30.000 frs. La situation fut rétablie notamment grâce à la pièce «La Brillante Soubrette», dont la tournée 95 devait donner pleine satisfaction, tant sur le plan artistique que financier.

La création d'un grand spectacle par année est désormais reconnue comme une nécessité, afin qu'il puisse être inclus dans les mois qui suivent dans la programmation de théâtres suisses ou étrangers. Dans ce but, et compte tenu du coût moyen d'une telle création, le budget annuel du TPR (actuellement de l'ordre de 1 million et demi de francs) devrait être augmenté d'une somme de 300.000 frs environ. De plus, La Chaux-de-Fonds accorde au budget 96 un supplément de 100.000 frs, sans compter des aides analogues - quoique dans une moindre proportion - des villes du Locle, de Neuchâtel et de Biemme.



Théâtre de Beau-Site

Depuis la reprise de sa gestion par une association, le TPR connaît un succès croissant.

(Impar-Gerber-a)

QUALITÉ ARTISTIQUE RECONNUE

En résumé, cet assainissement financier a permis au TPR de donner entre 93 et 95 pas moins de 346 représentations pour un total de 66.806 spectateurs. Citons entre autres «La Brillante Soubrette» de Goldoni, «Marie Tudor» de Victor Hugo, également suivie d'une tournée significative, la création du théâtre itinérant, prévu pour atteindre les villages les plus petits et les plus éloignés, ainsi qu'un grand nombre de représentations sco-

laire et l'accueil de nombreuses troupes suisses et étrangères. Signalons encore que le maître d'œuvre de ce palmarès, le directeur artistique Charles Joris, a vu son contrat renouvelé pour la période 1996-98.

Autant d'activités qui justifient pleinement la mission du TPR, qui est d'être «l'ambassadeur de notre région et de l'Arc jurassien suisse dans notre pays et à l'étranger», ainsi que le souligne le président de la ville Charles Augsburg. IR

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Théâtre ABC

Lectures de Cortázar

Julio Cortázar, auteur argentin contemporain (décédé en 1984 à l'âge de 70 ans), excelle dans la nouvelle brève, et manie avec art et simplicité l'étrangeté et le comique. Il s'inscrit dans la grande tradition de la littérature argentine de ce siècle, fortement imprégnée de fantastique et de non-sens, et dont les chefs de file ont pour nom Borges ou Adolfo Bioy Casares. Lucidité, imagination et extravagance sont les armes que Cortázar nous propose pour lutter contre le quotidien (à la morosité désespérante) et les autres, avec qui nous sommes obligés de commercer, dans un mélange nauséabond d'agressivité et d'ennui. Frédérique Nardin et Nathalie Sandoz donneront lecture de quelques textes demain mercredi 21 février à 20 h 30 au Théâtre ABC. Il est également possible de se plonger dans cet univers à domicile, lors de «lectures-spectacles», en contactant les comédiennes précitées au Théâtre des Lunes, Louis-Favre 13, 2000 Neuchâtel, (038) 24.08.44. (ir)

Au Conseil général: mercredi culture

Par beau temps ou par neige, ils siègent. Les élus se retrouveront demain mercredi 21 février dès 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, face à un vigoureux ordre du jour. Ils auront d'abord à se pencher sur le rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 120.000 fr «pour un premier bouclage du réseau centre-ville du chauffage à distance, le raccordement de nouveaux utilisateurs et la baisse de la taxe d'infrastructure».

En point deux, les conseillers généraux traiteront de tourisme et des perspectives locales et cantonales sur le sujet. Un troisième rapport leur sera soumis, en réponse à une demande d'étude concernant la suppression de la taxe communale sur les spectacles. Toujours dans le domaine de la culture, les élus prendront acte d'un rapport centré sur la première période triennale d'activité de l'Association du Théâtre populaire romand (TPR). Figurent encore au menu bon nombre de motions et interpellations qui ne pourront vraisemblablement être traitées mercredi. Notons les deux premières, l'une concernant la création de zones 30 km/h, l'autre touchant au prix d'entrée des piscines, patinoires, musées, et autres. (Imp)

Films fantastiques au Temple allemand

Pâques frissonnantes

Bikini Test remet la compresse: le festival de films fantastiques organisé à Pâques l'an dernier au Temple allemand avait remporté un succès encourageant. L'événement revivra cette année, du 4 au 7 avril.

Des séances auront lieu tous les soirs à partir de 18 h 30. La programmation mêlera classiques du genre et films inédits ou diffusés confidentiellement en

Suisse. Même les œuvres de réalisateurs aussi connus que John Carpenter ne sortent pas forcément dans les salles obscures. Le public pourra également découvrir quelques courts métrages. Une séance pour enfants sera mise sur pied le dimanche matin.

Pour vivre pleinement l'événement, les organisateurs soigneront cette fois aussi la décoration. Pour cela, le départe-

ment scénographique de la TSR leur prête gracieusement du matériel. Il y aura aussi quelques animations: les films seront présentés par un M. Loyal décoiffant, une troupe venue de Lyon réalisera des BD en direct dans l'entrée pendant les projections. Sans oublier le bar, l'espace jeux et une exposition de masques. Le programme en est aux dernières retouches et paraîtra début mars. (am)

NAISSANCES

ANNIE
est heureuse d'annoncer
la naissance d'
ALEXANDRE
Maurice, Marcel
le 18 février 1996
à la Maternité de
l'Hôpital du Locle
Martine et Michel
SEYDOUX-TRIPET
132-783692

Monsieur et Madame
Samuel SCHNEIDER
sont heureux
d'annoncer la naissance
le 13 février 1996
de leur 7e petit-enfant
CYBELE
au foyer de leurs enfants
Idil et Bruno à Bâle
132-783702

SALLE DE MUSIQUE

La Chaux-de-Fonds

Judi 22 février 1996
à 20 h 15

EVA de GENEVA
pianiste

Liszt et Dukas
Les Sonates

Location: tabatière du Théâtre
☎ 039/23 94 44

18-296531

IMMOBILIER

EXAFID
NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22
Tél. 038/25 46 42

A louer
à La Chaux-de-Fonds
Place de l'Hôtel-de-Ville
dans immeuble avec ascenseur
SPACIEUX BUREAUX
renovés de 4 pièces.
Loyer mensuel: Fr. 1150.-
+ Fr. 130.- de charges.

28-42603

AUTOS MOTOS VÉLOS

**Peugeot 1.9
405 SRI**

Caravan, bordeaux,
1991,
Fr. 11 900.-
Echange - Crédit
☎ 038/33 90 33
077/37 53 28
28-41361

**Police-
secours:
117**

L'annonce,
reflet vivant
du marché

INFO-CONSEIL

Rue du Puits 9 2300 La Chaux-de-Fonds
Tel. 039 28 70 91 Fax. 039 28 70 90

PENTIUM 100

1750.- intel inside

CONFIGURATION SANS ECRAN

PENTIUM 150

2250.- intel inside

CONFIGURATION SANS ECRAN

PLAYSTATION
499.90 Frs SONY

JEUX EN LOCATIONS OU EN VENTES TOUTES LES NOUVEAUTES
VENEZ TESTER LA PUISSANCE EN LOCATION.
DE LA PLAYSTATION 6.-/Jrs 25.-/Sm 10.-/WE

DIVERS

Déclaration d'impôts

remplie en toute discrétion
à votre domicile.

Salariés: Fr. 35.-
Retraités: de Fr. 25.- à Fr. 35.-
PPE ou maison familiale (salariés, retraités
habitant leur propre appartement ou maison)
(Fr. 35.- + Fr. 15.-) = Fr. 50.-
☎ 039/26 68 18 132-782562

OFFRES D'EMPLOI

Nous recherchons au plus vite

**responsable
de l'atelier
de visitage**

avec expérience confirmée du visitage de cadrans «HAUT DE GAMME» et la conduite d'un atelier.

Pour tous renseignements, sans aucun engagement de votre part Gérard FORINO attend votre appel

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance: _____ Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08 00 - 12 15/13 45 - 18 00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

**BANQUE
Xprocrédit**

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). -Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Place du Marché: changement de couleur en perspective

Le blanc vire au bleu

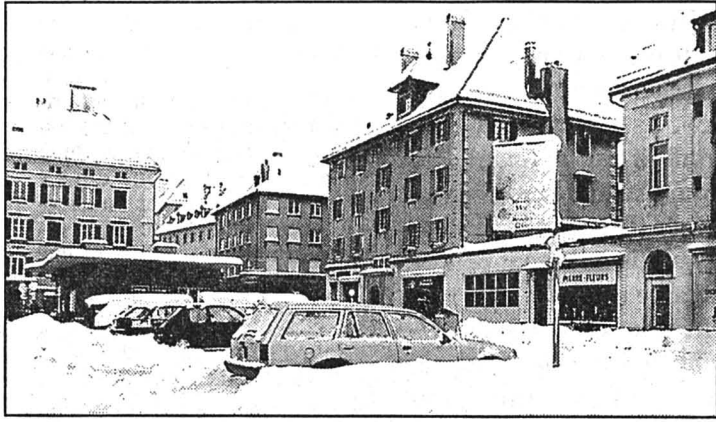
A la suite d'une consultation des commerçants riverains de la place du Marché, la police locale et le Service d'urbanisme annoncent la couleur: l'actuelle zone blanche, à l'est de la place, virera au bleu. En outre, six cases seront désormais limitées à 30 minutes. Rien ne bouge en revanche sur la partie ouest.

Actuellement, la place du Marché offre 57 cases en zone bleue entre la fontaine et le bâtiment de «L'Impartial». Leur statut sera maintenu. Les 19 cases en zone blanche situées entre le kiosque et la rue du Stand passeront au bleu ce printemps. En outre, les trois cases actuellement en zone blanche devant Marché 6 et les trois autres au sud du kiosque deviendront des places limitées à 30 minutes. Les commerçants conserveront la possibilité de charger et décharger sur la partie sud-est (mar-

quage jaune). Ces mesures entreront en vigueur lorsque les conditions météorologiques permettront de refaire le marquage. Lors d'une séance de consultation en octobre dernier, autorités et commerçants étaient tombés d'accord sur la nécessité de lutter contre les voitures ventouses.

RÉSIDENTS ET EMPLOYÉS

Un autre problème se pose: celui des résidents du quartier et, accessoirement, d'indépendants ou d'employés de certaines entreprises riveraines dont le travail exige l'utilisation fréquente d'un véhicule stationné si possible à proximité. Les intérêts de ces deux catégories d'usagers de la route se trouvent partiellement en conflit avec ceux des commerçants. Certaines villes appliquent un régime différencié: les résidents d'un quartier en zone bleue peuvent apposer sur leur pare-brise un macaron leur donnant le droit de stationner leur véhicule 24 heures dans un périmètre délimité. C'est le



Place du Marché

La zone blanche passera au bleu à la fonte des neiges. (Henry)

cas depuis 1993 à Neuchâtel: dans quatre quartiers, les résidents peuvent jouir de ce privilège pour cent francs par année. Cette possibilité est étendue à certaines entreprises, à condition que le besoin soit prouvé. Pas question d'accorder le macaron à un employé qui ne déplacerait sa voiture qu'aux heures de pointe.

A La Chaux-de-Fonds, l'introduction d'un tel système n'est «pas à l'ordre du jour», nous a confié Charles Augsburg. Le Conseil communal n'a pas été interpellé à ce sujet, mais «si c'était le cas, nous l'examinerions». Cependant, le directeur du Service d'urbanisme estime que la priorité est de lutter contre les voitures ventouses. Il

estime que le système adopté à Neuchâtel risquerait d'aller à l'encontre de ce qu'on attend des mesures prévues sur la place du Marché. M. Augsburg préfère diriger les entreprises et les particuliers vers les parkings souterrains du centre-ville, où certaines ont déjà loué des places, tout comme le Conseil communal. Il doute en outre que l'on puisse réserver des espaces sur le domaine public. Le Tribunal fédéral a d'ailleurs récemment donné tort au Conseil d'Etat genevois sur ce point. Les entreprises tout comme les administrations publiques ont la possibilité de créer des places de parc sur leur domaine privé. C'est le cas de l'aire située derrière l'Hôtel de Ville, que la direction de police partage d'ailleurs avec des privés. L'immeuble qui abritait le café du Glacier avait été acquis par la commune dans le but de réaliser un parking, au début des années 80. Les administrations cantonales et fédérales, y compris les CFF et les PTT, procèdent de la même manière. A.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Commission de circulation Première réunion

La Commission permanente pour les questions de circulation a tenu sa première réunion la semaine dernière. Cet organisme découle des revendications du TCS et d'un vote du Conseil général. Il comprend des représentants des services communaux et d'associations concernées par les problèmes de circulation. La Commission a, à sa tête, le président de la ville Charles Augsburg, flanqué de ses collègues Jean-Martin Monsch, directeur de la police, et Claudine Stähli-Wolf, directrice des Travaux publics, tous deux vice-présidents. Les autres membres sont: Jacky Jeanmaire pour l'Astag (transports routiers), Anne Hermann (Association des parents d'élèves), Robert Coureau (ATE), Frédy Freytag (maîtres auto-école), Delson Diacon (TCS), Freddy von Kaenel (CID), Frédérique Steiger-Béguin (Service d'urbanisme), Jean-François Pierrehumbert (ingénieur communal), Pierre-Alain Gyger (police locale), Jean-Michel Von Kaenel (TC) et Jean-Michel Kohler (école primaire). (am)

Société de l'Abeille Une soirée «sixties»

Lors de leur soirée annuelle, sept sections de la Société L'Abeille ont proposé un spectacle au rythme musical des années 60. Dans une salle du Progrès archi-comble, les gymnastes en herbe ont joué *Blanche-Neige et les sept nains*, suivies des petites pupillettes dansant sur la chanson de Sheila «L'école est finie» et d'un exercice tout de noir et blanc, concocté par les petites aux agrès. Les grandes ont proposé une saynète d'actualité sur le thème du sida, tandis que les moyennes donnèrent une aérienne leçon de twist. Ces jeunes filles ont également présenté un aperçu des tests exécutés lors de la dernière fête cantonale. Le public a encore pu applaudir les jeunes gymnastes pour leur exercice aux engins plein de rebondissement et les dames seniors qui ont exécuté l'exercice qu'elles présenteront à la fête fédérale de Berne au mois de juin. (comm-imp)

Avant-goût de Carnaval

Tout pour dérider

La date critique se précise, un ouragan de délires promet de faire de la ville un lieu impropre au sérieux. Interdit aux tristes! Tout n'est certes pas encore fixé, mais la tentation se fait irrésistible de mettre l'eau à la bouche du lecteur. Les concepteurs du Carnaval de La Chaux-de-Fonds, prévu les 22, 23 et 24 mars prochain, ont mitonné quelques jolies nouveautés, alors que la manifestation gagne en importance d'année en année.

Le Carnaval de La Chaux-de-Fonds se fait petit à petit une place enviable parmi les manifestations de ce type en Suisse. On y vient de Genève, du Tessin, de Suisse alémanique, habillé des couleurs de sa clique, en famille, ou le cœur solitaire. Cette année, ses concepteurs ont tout fait pour en améliorer les attraits, d'où quelques nouveautés a priori alléchantes. Du tout neuf sur la place du Marché d'abord, où la traditionnelle tente sera avantageusement remplacée par le chapiteau de l'Atelier, installé à l'ouest. Un doublement bienvenu du volume couvert, mars n'étant pas connu pour être une référence en matière de douceur. Le bal du vendredi passera lui aux ou-

blettes, pour être remplacé par une animation «plus large et davantage interactive», confie avec parcimonie le président de la manifestation, Bernard Bergeon.

Evénement central de tout carnaval qui se respecte, la destruction par le feu du Bonhomme Hiver sera déplacée du samedi au dimanche après-midi, mettant ainsi un terme plus que

symbolique à la manifestation. Autre coutume dont la manifestation ne saurait se passer, les 3000 plaquettes originales du Carnaval sont actuellement vendues en divers points de la ville, et lors des marchés du samedi. Leur faire bon accueil est aussi une manière de soutenir l'euphorie des cliques... Un rappel encore: le Carnaval de La Chaux-de-Fonds, c'est le 22, 23 et 24 mars! (pfb)

Cherchez la trompette

Si les cliques montrent la nette propension à s'inscrire au dernier moment (délai fixé au 1er mars pour celles de la ville!), il apparaît toutefois que le Carnaval n'est pas encore entièrement entré dans les mœurs. Le problème touche surtout les cliques musicales, puisqu'aucune ne viendra vraisemblablement de la ville cette année. «Il nous manque encore cet esprit de clique commun aux carnivals plus anciens. Ici, ce sont un peu toujours les mêmes personnes qui tirent les autres. Avant la 18e édition, on peut mettre ça sur le compte d'une maladie de jeunesse», explique Bernard Bergeon. Pour créer l'ambiance, les responsables font donc appel aux drilles musiciens de l'extérieur. «Des gens qui répètent au moins la moitié de l'année en vue de la fête, mais que l'on ne peut faire venir qu'en nombre limité, vu le coût que cela nous impose», estime le président de la manifestation. Un fait n'est jamais acquis d'avance: cliques chaux-de-fonnières, il est possible de s'inscrire jusqu'au 1er mars. Nous publierons prochainement le coupon ad hoc. A noter que la commercialisation des plaquettes du carnaval permet aux cliques de bénéficier de la moitié du produit de leurs ventes. (pfb)

Conseil des jeunes, 2e Chambre

Vers un échelon cantonal?

Vu la faible participation persistante aux séances de la 2e Chambre du Conseil des jeunes, les... 4 parlementaires présents jeudi dernier au CAR (sur 13 élus au lieu de 24!) ont décidé de voir plus loin, vers l'échelon cantonal. Dans l'immédiat, quelques projets suivent leur cours, dont celui d'une séance de cinéma à 10 frs, qui est en bonne voie de concrétisation.

Partant de l'hypothèse que les gens motivés n'étaient peut-être pas plus nombreux à Neuchâtel qu'ici, les 4 parlementaires ont lancé l'idée d'une fusion avec les hommes et femmes de bonne volonté du Bas, pour l'exercice 96-97. Une formule qui remettrait en cause la question du financement, qui est actuellement l'affaire des deux communes...

Voyant plus loin, ils ont d'emblée imaginé - sur le long terme - une organisation qui ne dépendrait ni des communes ni du canton, mais serait représentative de la jeunesse neuchâteloise, et «vendrait» aux sponsors intéressés des projets déjà ficelés. Un concept fort éloigné du «Parlement des jeunes», mais qui a le mérite de l'ambition. Contact sera pris prochainement avec la 2e Chambre du Conseil des jeunes de Neuchâtel, pour une première approche.

Plus concrètement, le dossier d'une soirée de cinéma à 10 frs l'entrée pour les étudiants suit son cours. Le propriétaire des salles du Plaza, du Scala, de l'Eden et du Corso a donné son accord de principe, mais attend plus de précisions quant à la date et au montant versé par la 2e Chambre. Celui-ci a été esti-

mé à quelque 2000 francs, ce qui permettrait d'offrir 500 places à 10 frs. En cas de succès, cette action pourrait être reconduite.

Le projet d'une carte de ski «abonnement» qui donnerait accès aux téléskis régionaux (Chapeau Râblé, Tête-de-Ran, Vue-des-Alpes...) est encore à l'étude; la possibilité de coordonner cette action avec la Cado (carte - adolescent) imaginée par la 1ère Chambre sera discutée avec eux lors de la prochaine séance.

Enfin, toujours lors de la prochaine séance, ils feront savoir à l'équipe de Bikini s'ils sont disposés à reconduire la subvention (et si oui, quel montant) pour les bus de nuit faisant navette à la fin des concerts. (ir)

● Prochaine séance, mardi 5 mars à 19 h 30 au CAR.

Orchestre symphonique de Radio-Bâle

Vive le hautbois!

Le concert de l'Orchestre symphonique de Radio-Bâle, dirigé vendredi par Isaac Karabtschevsky, révéla, avant toute chose, la maturité du hautboïste chaux-de-fonnier Roland Perrenoud. Assurément un maître, un élu.

Roland Perrenoud rend compte de toute la richesse du concerto K 271-7 de Mozart. Il concilie respect du texte et inspiration. Dans l'andante, on eut l'impression de découvrir quelque chose d'une gravité sous-jacente étonnante. Les ressources techniques de Perrenoud, apparemment sans limites, lui permettent de donner la plus séduisante version des cadences. La sonorité fut un plaisir de tous les instants. L'Orchestre symphonique de Radio-Bâle eut des contours généreux, des idées délicates pour soutenir le soliste. Un véritable dialogue prit forme dès le départ.

Dans l'ouverture de Mendelssohn, en début de programme, comme dans la quatrième symphonie de Schumann, le chef Isaac Karabtschevsky joue le jeu de l'ampleur, il donne à Schumann une consistance immédiatement perceptible. La concentration du chef ne se dément jamais, une force singulière se dégage ainsi au fur et à mesure de l'exécution. Energie de l'allegro, progression dynamique, beauté

des phrasés, contrastes bien agencés. Sous cette impulsion, les musiciens, qu'on souhaiterait plus inspirés, réagissent - presque - comme un seul homme. Ces réserves pourraient être oubliées au regard de l'interprétation globale. Mais comment ne pas se montrer exigeant alors que sous la baguette d'un tel chef l'Orchestre symphonique de Radio-Bâle pourrait conduire tellement plus loin. D. de C.

La grippe alibi

Le virus de la grippe peut-il vraiment décimer un orchestre symphonique comme celui de Radio-Bâle? Jusqu'à devoir remplacer le concerto de Bartok, initialement au programme, par une symphonie de Schumann? Il serait plus simple de dire que les mesures d'austérité financière actuelles n'ont pas permis de grossir les rangs de l'Orchestre symphonique de Radio-Bâle en conséquence et de programmer les répétitions utiles. (DdC)

AVIS URGENTS

Club 44
La conférence
du 21 février
du Dr Israël
est annulée
132-783681

BISSERVICE cherche OUVRIÈRES qualifiées

- domaine médical
- salle blanche
- min. 2 ans d'expérience
- très bonnes conn. du français
Contactez Isabel Jeanneret
☎ 038/25 28 00 28-42625

NAISSANCES

MARION, COLINE, BAPTISTE
et leurs cinq cousines
et six cousins sont heureux
d'annoncer que

ÉMILE Thomas

est né le 18 février 1996
Laurence et André-Philippe
MÉAN-MÉRIEULT
Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds
132-783654

Impatiente de voir
la neige tombée

JUSTINE

a décidé de pointer sa petite
frimousse le 19 février 1996,
pour la plus grande joie
de ses parents et sous le regard
protecteur de Floyd.
Je me repose avec ma maman
à la Maternité de l'Hôpital
Famille Marina et José
ANDERZ-PROELLOCHS
Temple-Allemand 109
2300 La Chaux-de-Fonds
132-783724

La ville appelée à donner un coup de pouce à la star des Montagnes

Destinée nationale pour Les Moulins

Les Moulins du Col trônent dans le guide sur papier glacé «Franche-Comté tourisme 1995». Ils seront bientôt immortalisés par un timbre Pro Patria. Fruit de la passion un peu folle d'une bande de meuniers partis à l'assaut de leur idéal avec pelles et brouettes, ces Moulins engrangent maintenant 45.000 visiteurs par an. Seul le Papillorama fait mieux au niveau cantonal. Or, les plans permettant aux Moulins de se transformer en musée à caractère national sont fin prêts depuis un bon bout de temps (nous l'annonçons le 28 juillet dernier). Le projet est devisé à 3,8 millions. La ville se propose d'allouer à la Fondation des Moulins une subvention de 750.000 francs, ce qui pourrait «débloquer» les autres aides susceptibles d'être obtenues. Au Conseil général de se prononcer mercredi soir.

«Lorsque nous avons présenté un rapport à l'appui de la Fondation des Moulins, en 1989, nous savions que nous aurions 5 ou 6 millions à investir à terme»,

commente le président de la ville Rolf Graber.

Ladite fondation a notamment pour but de se mettre en valeur en créant un Musée de la meunerie et de l'histoire qui s'y rapporte, de participer au développement touristique de la région (dont acte!) et d'accueillir les collections du Musée d'histoire.

Pour l'heure, la fondation et la ville visent toutes deux à créer un Musée national de la meunerie et une expo consacrée à l'histoire des fours et machines de boulangerie, permettant d'accueillir 60.000 visiteurs par an.

L'IDÉE

Rappelons que l'idée de l'exposition sus-mentionnée résulte de contacts liés avec les archives suisses pour l'étude du pain et l'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries (ASPBP), qui recherchait des locaux pour abriter ses collections. Des pourparlers ont abouti à une solution commune: créer un nouveau musée au Col, qui ferait partie d'un triptyque des expositions consacrées aux métiers de la meunerie et de la boulangerie avec le Musée de Ballenberg et la Maison du blé et du pain à Echallens.

PARLONS «BLÉ»

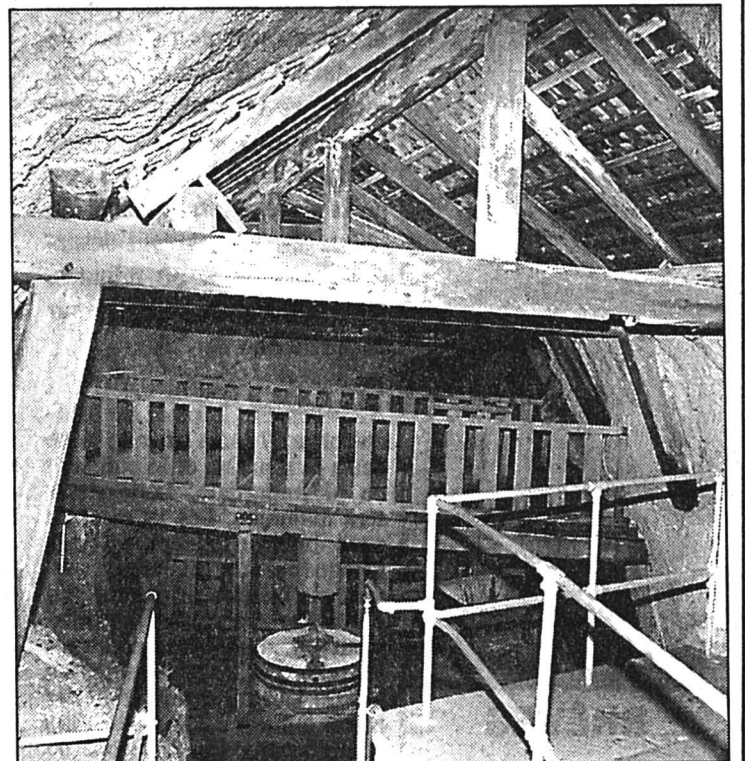
Mais il est clair que les structures d'accueil actuelles ne suffisent plus à cet objectif. Les travaux les plus impor-

tants à accomplir sont, en bref: l'assainissement de l'immeuble Col-des-Roches 25; l'aménagement des accès, des dispositifs d'accueil et dégagement; l'aménagement de salles d'exposition au rez-de-chaussée et sur un premier étage en galerie; l'équipement mobilier selon une conception muséographique définie.

Un projet est devisé à 3,8 millions. Dont 500.000 francs résultant des fonds de la fondation, des travaux réalisés par la Confrérie des meuniers et le personnel du Musée, et de l'apport de la confrérie. Plus 210.000 francs de l'ASPBP et des archives suisses pour l'étude du pain. Plus 1.150.000 de francs de la ville, du canton et de la Confédération. Ainsi que 800.000 francs de dons (Loterie romande, Pro Patria, Boulangers suisses et divers). Reste un emprunt hypothécaire de 1.160.000 francs.

ENCORE CETTE ANNÉE?

Le Conseil communal relève que le montant total des emprunts devrait être réduit et compensé par des dons. Le projet est cohérent et il serait difficile d'en retrancher certains éléments. Toutefois, si les dons ne correspondaient pas aux attentes, il faudrait redimensionner le projet à la mesure de ce qui est supportable par l'exploitation, cela dans le cadre de la subvention (180.000 francs) versée actuellement par la ville.



Des Moulins qui engrangent un max de monde...
...et qui ne demandent qu'à faire mieux encore, mais les structures d'accueil sont à revoir. (Impar-Favre)

«La participation communale ne sera libérée que dans cette perspective», ajoute l'exécutif. Un prêt LIM a été sollicité. Une aide pourrait intervenir en 1997. Pour le solde, la fondation mettra sur pied une commission financière chargée de récolter des fonds sur le plan national.

Le conservateur des Moulins, Orlando Orlandini, ne cache pas son enthousiasme. D'autant qu'un timbre Pro Patria immortalisant les Moulins va sortir à la mi-mai! Il ne faut présumer de rien, mais... «si tout va bien, nous espérons voir les travaux cette année encore». CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

AGENDA

Locle

Ciné-Nature

A l'occasion de la troisième séance du Ciné-Nature du Locle, mercredi 21 février à 14 h 30 et 20 heures à la Salle du Musée de la rue M.-A. Calame 6, Fritz Gehring projettera deux de ses films, «La vie en 85 jours» et «La vie estivale du butor blongios». Le premier présente la vie du muscardin, un petit rongeur de la famille des loirs. Il illustre l'évolution d'une nichée dans son milieu naturel, du réveil au printemps jusqu'à l'hibernation. Le second propose l'essentiel de l'existence et de la reproduction du plus petit héron d'Europe, le butor blongios. Il débute en avril avec l'arrivée des premiers oiseaux migrateurs, suivie de la construction du nid, de l'incubation et de l'éclosion des œufs, de l'évolution des jeunes jusqu'à leur indépendance et du départ à la fin de l'été. Le document est entrecoupé de scènes de pêche. (paf)

Les Ponts-de-Martel Au Club des loisirs

Les membres du Club des loisirs du 3e âge de Ponts-de-Martel sont invités à se retrouver, ce jeudi 22 février à la Maison de paroisse (salle du bas comme ils en ont maintenant pris l'habitude) pour une nouvelle rencontre. Celle-ci débutera comme de coutume par un culte, à 14 h. Celui-ci sera suivi de la présentation d'un montage de diapositives en fondu-enchaîné traitant des fleurs des Alpes. Il est l'œuvre de Mme et M. Fluckiger, de Château-d'Oex. (Imp)

Le Cerneux-Péquignot Carnaval des enfants

En ce jour de Mardi Gras, la tradition du carnaval des enfants du Cerneux-Péquignot sera respectée. C'est en fin de journée, dès 17 h que ceux-ci, déguisés, rendront visite aux habitants du village et des environs pour quémander de la nourriture, des friandises et des fruits. C'est à 18 h 30 que le bonhomme hiver sera brûlé au-dessous du restaurant Bonnet. A 19 h le prestigieux Cédric Perret donnera un spectacle. Il sera suivi du repas, à la salle communale, où sera mangé tout ce que les personnes visitées auront bien voulu donner. (cl)

Paroisse catholique des Brenets

Une famille sans problème

La paroisse catholique des Brenets se caractérise par son ambiance familiale et bon enfant. Une ambiance que l'on ressentit tout au long des débats de la récente assemblée générale.

Présidée par M. Zéphirin Kolly, en l'absence du président M. Michel Simon-Vermot, indisponible pour raison de santé, l'assemblée commença par la traditionnelle méditation présentée par M. l'abbé Pierre Jaquet, sur le thème de saint Valentin, mais aussi de saints Cyrille et Méthode, traducteurs de l'Evangile dans leur vie.

Après la lecture du procès-verbal disséqué par Mme Pierrette Gluck, le rapport du président fut un reflet des activités de la paroisse et de son comité durant l'année. Il demande encore plus d'engagement personnel, plusieurs services sont inexistantes ou devraient être développés, par exemple la visite aux malades, l'équipe de catéchèse. Un appel fut lancé aux volontaires, avec quelques résultats immédiats d'ailleurs.

M. Louis Billod énonça le rapport de caisse qui souleva quelques questions administratives, notamment la possession d'un carnet d'épargne remis à l'époque par le groupe de jeunes, après sa dissolution. La suggestion de le mettre à disposition du groupe œcuménique «Partage» ne souleva pas l'enthousiasme et cette question sera examinée en comité.

Les comptes de l'immeuble furent présentés par M. André Huguénin comme satisfaisants. Les comptes de cette année, sans histoire, furent acceptés avec félicitations par l'assemblée.

DÉMISSION

Il fallut aussi remplacer deux membres du comité démission-

naires pour raison d'âge. Mme Madeleine Lambert cesse ses activités après 17 ans de comité et 50 de cœur mixte, M. Joseph Riat prend la même décision après 23 ans de comité et plusieurs lustres de cœur. Un seul remplaçant fut trouvé en la personne de M. Alois Nipp.

M. l'abbé Jaquet, dans sa pastorale paroissiale, releva la symbolique de la topographie du village des Brenets, qui a les pieds dans l'eau et la tête à la montagne. Il souligna la richesse de la vie paroissiale que peuvent envier nombre de communautés de grandes villes.

Il lança un appel aux jeunes retraités pour qu'ils créent des groupes de rencontre et de réflexion, suggéra que chacun réfléchisse aux moyens de rendre la liturgie plus spontanée et joyeuse, l'aménagement de la chapelle plus accueillante et appela, lui aussi, à encore plus d'engagement personnel.

SOLIDARITÉ

Mme Michèle Berger, présidente de la Fédération catholique romaine neuchâteloise, expliqua ensuite le fonctionnement et les tâches de la FCRN.

Elle forma ses vœux de cohésion et de solidarité. Les paroisses du Locle et du Cerneux-Péquignot s'y associèrent en relevant que la charge d'une paroisse repose sur quelques piliers. Si les piliers sont moins nombreux, la charge pour chacun d'eux est plus lourde.

Quelques dates furent annoncées: 12 mai, premières communions et confirmations, le 9 juin au Locle; l'assemblée de la Fédération cantonale, le 29 mai aux Brenets et la kermesse, le 23 novembre avec la participation de la Chorale des Fins ainsi que la messe dans le cadre de la fête. (dn)

MégaMicro, animations et sculptures de neige

Les élèves à l'œuvre

Les organisateurs de la MégaMicro peuvent avoir le sourire. Au vu des conditions d'enneigement et des prévisions du temps, cette compétition de grand fond pourra avoir lieu sans problème. Dans les localités situées sur le tracé du parcours, et plus particulièrement à La Brévine et La Chaux-du-Milieu où seront respectivement donnés les départs des 35 et 15 kilomètres, la préparation des animations et guinguettes va bon train.

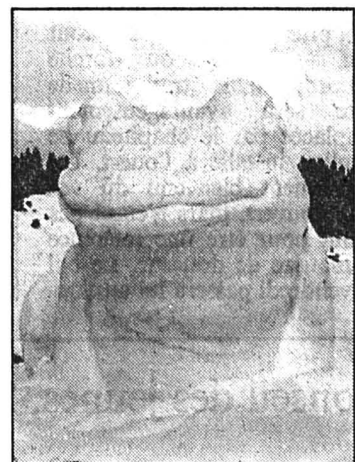
Malgré l'annulation, à La Chaux-de-Fonds, d'Imagineige par «faute de combattants», plusieurs classes entendent malgré tout créer quelques sculptures de neige. Ce sera notamment le cas au Locle, dans les cours et préaux des collèges de Jeanneret, du Corbusier, de Daniel-JeanRichard et des Monts.

«Créer des sculptures aux abords du parcours, aux Entre-deux-Monts, nous semblait finalement assez compliqué» explique le directeur de l'Ecole primaire, Pierre-André Pélichet. «Mais, avec la complicité des TP, ce sera le cas aux abords des collèges». Un jury visitera ces œuvres vendredi et attribuera des prix. «Nous demandons à chacun de respecter celles-ci du-

rant leur temps de création» recommandent-ils.

DANS LA VALLÉE

A La Chaux-du-Milieu et au Quartier, heureuse coïncidence, quelques sculptures (deux morilles à proximité du Vieux-Puits et une grenouille en bordure de route) ont déjà vu le jour. Elles sont l'œuvre de Gilbert Hugue-



Une heureuse coïncidence

Une grenouille de neige a vu le jour au Quartier, près de La Chaux-du-Milieu. (Impar-Perrin)

nin qui, Imagineige ou pas, n'en est pas à son coup d'essai.

Tant à La Brévine qu'au Cerneux-Péquignot il est probable que les enfants des écoles se lancent aussi dans la création de quelques sculptures. «Mais cela dépend surtout du temps» expliquent Jean-Pierre Schneider et Daniel Lienert.

De toute manière, dans ces trois localités, des buvettes avec restauration seront montées et des speakers commenteront la course.

A La Chaux-du-Milieu la fête commencera vendredi par le critérium, dont le parcours traversera la localité «puisque l'enneigement est suffisant», explique Cédric Haldimann.

Samedi après-midi, du moment qu'une des vedettes de l'épreuve, le Suédois Thomas Waasberg, séjournera deux jours à La Brévine, une séance dédicaces - avec interprète - a été prévue à l'Hôtel de Ville de 14 h à 16 h.

Les Loclois pour leur part, compte tenu de la modification du parcours, dresseront une cantine non loin du restaurant des Chasseurs des Entre-deux-Monts. Là aussi, un speaker animera les lieux. (jcp)

NAISSANCES

Coucou,
j'ai montré le bout
de mon nez
le 15 février 1996
et je m'appelle

FANNY

Mes parents:
Stéphanie et Raphaël
METZ
Grand'Rue 44
2316 Les Ponts-de-Martel
132-783711

Notre petit bonheur
à nous tous
est née à Berlin
le 17 février 1996

LUCY

3 kg 800, 52 cm
Les heureux parents
Montse et Dirk
WERBERLING-TERES
132-783674

JOHAN ET NAOMI
sont fiers et émus de vous
annoncer que dorénavant,
chez eux, les bagarres
se feront à trois

PAUL

est venu renflouer l'effectif
le 16 février 1996
à 19 h 02 précises
Maternité Hôpital de Pourtalès
Karin et René
BARBEZAT-RIESE
Monts 16
2400 Le Locle
132-783653

Information au Lycée de Morteau

Conduites à risques

C'est sur le thème des conduites à risques chez les jeunes, et plus particulièrement du suicide, que vient d'avoir lieu, à l'initiative de l'équipe éducative du Lycée Edgar Faure de Morteau, une journée d'information en direction des parents et des enseignants.

120.000 tentatives annuelles recensées. Tous les jours, les hôpitaux sont sollicités dans ce domaine. Pour l'intervenant, il faut en parler mais pas avec des propos moralisateurs. «Il ne s'agit pas de chercher des responsables. Il n'y a pas de bonnes ou de moins bonnes familles, de bons ou de moins bons professeurs. Le suicide est pour un individu la mise en acte de ce qui ne peut être dit».

SOUFFRANCE

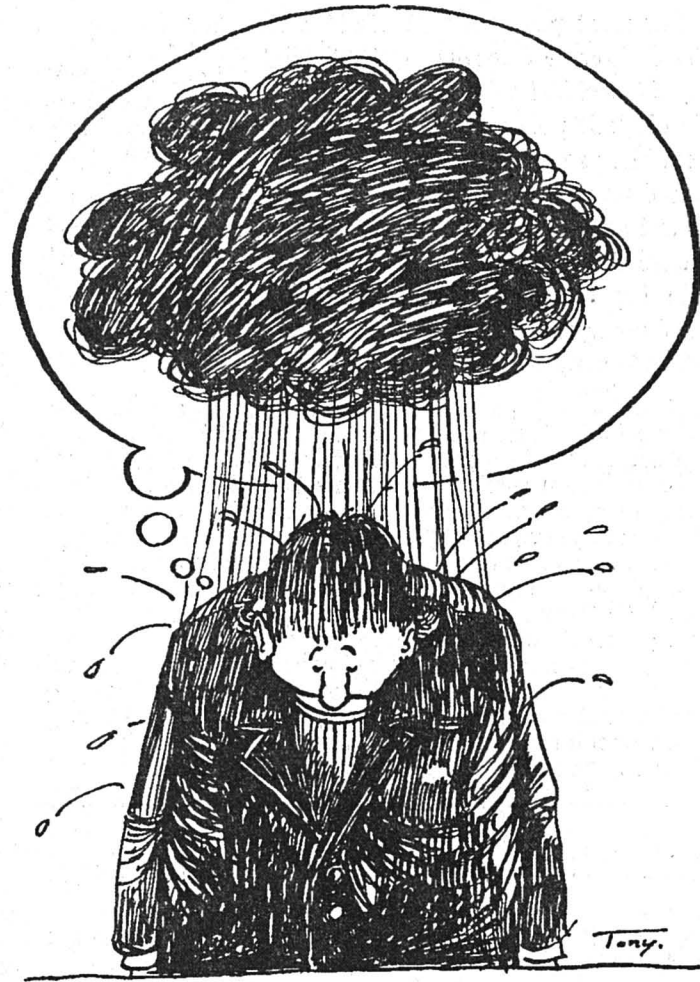
«D'où, pour M. Badoc, l'importance du dialogue et de l'écoute. Il n'y a pas de thermomètre pour mesurer la souffrance. Faites attention aux jeunes que vous avez en face de vous.»

Adaptant son message à son public, il a insisté auprès des enseignants sur le rôle de l'équipe éducative, de l'interlocuteur extérieur au cadre familial habituel. Pour les parents, quelques conseils pratiques. Eviter la banalisation d'un malaise passager: «Ça arrive à tout le monde d'aller pas bien.»

Ne pas renvoyer à une comparaison de la souffrance des autres. «La souffrance des autres n'a jamais aidé à supporter la sienne». Surveiller le comportement: fatigue, solitude, manque d'appétit. Restaurer le dialogue.

DE NOMBREUSES TENTATIVES

Outre les drames que causent cette mort tragique, il faut égale-



ment traiter les suites des tentatives heureusement vaines. Une récente enquête de l'INSERM rapporte que 9% des jeunes pensent souvent au suicide et

que 6,4% ont déjà fait une tentative qui peut parfois passer inaperçue de l'entourage. Pour M. Badoc, c'est souvent un appel au secours: «Il faut sa-

CAUSE DU SUICIDE

voir décoder le message du passage à l'acte. Attention, ce n'est pas plus facile quand on est proche. «Les filles font quatre fois plus de tentatives que les garçons mais échouent dans les trois quarts des cas alors que chez les garçons, la proportion d'échecs est inversée.»

En illustration de son propos, le film «Sortie de secours» réalisé à la demande de l'Education Nationale pour être projeté dans les établissements secondaires, a donné la parole à des spécialistes de la psychologie qui en des termes simples ont essayé de cerner les causes du suicide.

Bien entendu, elles sont multiples: déception, attente, peur de l'avenir, manque de confiance, difficulté de trouver la force de dire «aidez-moi»...

Au cours de l'échange qui suivit, plusieurs points furent abordés. Le rapport entre le suicide et la violence ambiante est indéniable. Une certaine recherche de l'absolu peut conduire à «saboter sa vie». La pression culturelle ou religieuse trop forte peut aussi être un déclencheur chez certaines minorités.

Autant d'éléments à prendre en compte pour les parents et les éducateurs qui n'ont pas eu, à l'issue de cette rencontre, la solution à l'ensemble du problème mais quelques clés pour décrypter certains comportements alarmants. (dry)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Transjurassienne

Perte financière

Si la Transjurassienne a été un incontestable succès sportif et populaire, en revanche sur le plan financier le bilan est plutôt inquiétant. Le nombre de concurrents au départ, environ 2000 - contre 4500 lors de la saison a permis aux compétiteurs de s'entraîner correctement - se ressent évidemment au niveau du tiroir caisse. L'organisation évalue le manque à gagner à 300.000 FF et se pose des questions pour le montage financier des éditions futures.

Chômage

Augmentation

Le nombre de demandeurs d'emplois a atteint 44.826 à la fin décembre 1995 en Franche-Comté, soit une augmentation de 1,9% par rapport au mois précédent, alors qu'au niveau national, la hausse n'est que de 1%. Dans le bassin d'emploi de Morteau, le nombre de personnes au chômage était de 1146 à la fin décembre 1995. (pr.a)

Relayée par les associations de parents d'élèves, cette action a concerné l'après-midi un nombre important de professeurs et a rassemblé, en soirée, une centaine de parents d'élèves. Ces deux séquences ont été animées par Rémy Badoc, responsable en Alsace de l'Association SEPIA, Suicide Ecoute Prévention Intervention auprès des Adolescents.

BILAN TRAGIQUE

M. Badoc a commencé par rappeler l'importance de «l'endémie suicidaire» dans notre société. Avec 12.000 victimes par an, le suicide est la première cause de mortalité avec les accidents de la route. Chez les jeunes entre 15 et 24 ans, on en compte un millier par année. Récemment, un drame de ce type, concernant un jeune lycéen, a endeuillé une famille du val de Morteau.

Il faut aussi ajouter le traumatisme engendré par les

Morteau: bilan 95 de la gendarmerie

La délinquance matée

La brigade de gendarmerie de Morteau est la troisième du département après ses consœurs de Montbéliard et de Besançon pour son niveau d'activités.

Si dans la zone de compétence des gendarmes mortuaciens, «on rencontre tous les types de délinquance recensés au niveau national», relève le capitaine Doublier, commandant la compagnie de Pontarlier, cela ne veut pas dire évidemment que le val de Morteau soit Chicago ou Katmandou! L'immense majorité des 18.000 habitants sont des citoyens honnêtes et respectables sachant que les brebis ga-

leuses ne sont pas forcément résidentes dans le district.

Au registre de la violence routière, les accidents corporels accusent une baisse constante depuis 1992 avec 27 collisions graves contre 19 en 1995. L'adjudant chef Tournier attribue cette décline à «la modification du comportement des conducteurs, à une amélioration du réseau routier et à une plus grande vigilance des gendarmes».

CRIMES EN BAISSÉ

Les crimes et délits sont également en régression dans une proportion d'un quart. «Les vols à la roulotte ont pas mal baissé, mais les cambriolages

sont en hausse», signale M. Tournier, se félicitant du «très beau taux de résolution des vols».

Le maire des Gras, convié comme ses collègues à ce bilan des actions de la brigade de gendarmerie de Morteau, ne désespère pas qu'un jour on remette la main sur l'auteur du vol de son portefeuille dérobé à son domicile!

Le retour au calme sur le front des larcins est dû en grande partie à l'arrestation de nombreux délinquants sur le secteur dont certains sont à l'ombre pour quelques mois.

«Le trafic de drogue est un phénomène stabilisé», assure M.

Tournier qui, avec son équipe, a dressé l'an dernier cinquante infractions pour usage ou vente de stupéfiants.

SOULAGEMENT

Un bilan accueilli avec soulagement par le capitaine Doublier relevant que «le canton de Morteau ne souffre pas encore d'une épidémie de délinquance» et se réjouissant au contraire «d'une baisse grandement encourageante».

Il discerne à l'annonce de ces bons résultats «le haut degré de professionnalisme de la brigade de Morteau». Une source de satisfactions que partage Jean-Marie Binétruy, maire de Mor-

teau, déclarant «être réconforté de voir une brigade comme celle-là».

La pause constatée dans les actes de délinquance ne fait pas oublier toutefois aux gendarmes que le risque d'une recrudescence est permanent d'où la constante dans la traque des malfrats de tous poils.

La brigade de Morteau réalisant à elle seule le tiers de l'activité des unités de la compagnie de Pontarlier, est pilotée de main de maître par l'adjudant chef Tournier, promu au grade de major et appelé à exercer en fin d'année les fonctions de commandant adjoint dans la capitale du Haut-Doubs. (pr.a)

À VENDRE

Audi Quattro Turbo 20V	90
Audi 80 S2 Avant	94
Audi 100 S4 2,3 Avant	93
BMW M3 (E36)	93/94/95
BMW M3 (E30)	90
BMW 535 i	88
Ford Sierra Cosworth 4x4,	90/91
Ford Escort Cosworth 4x4	92/93
Jeep Grand Cherokee V8 5,2 93/94/96	
Nissan Sunny GTi 2,0 L	92
Nissan Terrano 3,0 V6	90
Nissan Patrol 4,2 I WG SGX	92
Nissan 300 ZX Twin-Turbo	90
Peugeot 306 Cabrio	94
Peugeot 605 SV 3,0 L V6	92
Porsche 911 SG Cabrio	84
Porsche Carrera/RS	79/73
Porsche Carrera RS/2	92/90
VW Golf G60	90/91
VW Golf VR6	92/93
VW Corrado VR6	92/93

Automobiles Olivotti

2900 Porrentruy
☎ 066/66 51 55/56 ou 077/31 44 77
14-781167

ENSEIGNEMENT

Cours au Val-de-Ruz

■ Taille des arbres

A Cernier, les samedis 9 et 23 mars 1996, de 09h à 12h
Fr. 72.-

Cours au Val-de-Ruz

école-club migros

Mme C. Siegenthaler
Ruz Chasseran 1
2056 Dombresson
038 / 53 29 63

IMMOBILIER

Société de transport VL,
recherche à louer

GARAGE-ENTREPÔT

Hauteur 3 m, environ 150 m².
☎ 039/23 27 27. 132-783508

Au centre du Locle
Rue des Envers 39
A louer tout de suite ou à convenir

Surface commerciale

160 m² au 1er étage

POUR CABINET, BUREAU, ETC.

Possibilité de transformation au gré du preneur

Pour tout renseignement:

Fiduciaire de gestion et d'informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60 132-783592

AUTOS MOTOS VÉLOS

Alfa Romeo 2.0i 155 TS

4 portes, bleue, 1992, 67 000 km.
Fr. 14 500.-

Garantie 1 année
☎ 038/33 90 33
077/37 53 28

28-41383

Rolf Graber
Lic. ès sc. économiques

Claude Jacot
fiduciaire
succ. R. Graber

FISCALITÉ - DÉCLARATIONS
Comptabilité - Gérance

47, rue des Envers
2400 Le Locle

Tél. 039/31 23 53
Fax 039/31 14 86

132-783578

IMMOBILIER

À LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50 dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de

3 1/2 PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.- + charges

4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.- + charges

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir. 28-41159

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

DIVERS

Restaurant-Rôtisserie du Parc
Famille Yvan et Bernadette Bassin

Bourg-Dessous 41, 2416 Les Brenets
☎ 039/32 11 27

Fermé le mardi
Nous informons notre aimable clientèle de la
fermeture annuelle
du 20 février au 19 mars

132-783504

Police-secours:
117

Conseil général de Neuchâtel: écoles en mutation Gymnase mammouth?

Une fois n'est pas coutume: l'ordre du jour du Conseil général de Neuchâtel a été allégé de dix-huit points en une séance! Hier soir, les thèmes les plus divers ont été abordés et, parmi ceux-ci, l'avenir du Gymnase Numa-Droz et de l'Ecole supérieure de commerce dans le cadre de la réforme de la maturité fédérale.

Dans une interpellation socialiste, plusieurs questions ont été posées sur les répercussions de l'actuelle réorganisation du secondaire supérieur. Les deux établissements communaux que sont l'Ecole supérieure de commerce et le Gymnase Numa-Droz subiront de profondes mutations dans les mois à venir, mais lesquelles? «Tous les problèmes ne sont pas encore réglés», a répondu le directeur de l'instruction publique André

Buhler. Une chose est toutefois certaine: «Les deux établissements ne jouiront plus d'une autonomie totale». Une autre paraît acquise: «Les spécificités des établissements seront préservées».

Le conseiller communal a d'ores et déjà annoncé que la réorganisation ne se ferait pas «sur le même moule» dans tout le canton. Une fusion des établissements scolaires, comme celle des Montagnes, conduirait à Neuchâtel à «un Gymnase cantonal mammouth dont personne ne veut», a commenté André Buhler. Les «négociations» sont déjà en cours avec les deux écoles de la ville. Le Gymnase cantonal y participe. Dans cette réflexion, «Il ne s'agit pas de mettre en cause l'existence des écoles mais de mettre en place des structures qui permettent de mieux les utiliser», a encore précisé le directeur de l'instruction publique. La réforme de l'enseignement secondaire supérieur dans le

canton pourrait être terminée pour la rentrée 1997, mais au plus tard pour 1998. Cette réforme touchera le secondaire inférieur également car la dernière année de scolarité obligatoire (4e secondaire) sera parallèlement la première année de Gymnase...

Hier soir, le groupe socialiste a retiré un postulat demandant l'étude d'une desserte efficace par les TN du secteur de Pierre-à-Bot-Dessous (où s'implante Baxter). Les informations et les assurances reçues du conseiller communal Didier Burkhalter l'ont satisfait.

Insatisfaction, en revanche, par rapport à la réponse concernant la suppression de boîtes aux lettres pour l'expédition du courrier. André Buhler avait pourtant rapporté les propos des PTT qui suggèrent aux personnes âgées de «faire appel au facteur dans sa tournée». Il suffirait de mettre un mot sur sa boîte personnelle pour que le

facteur monte jusqu'à l'appartement! Les subventions de l'Etat au Service dentaire scolaire étant réduites de 40%, le groupe EcoSol s'inquiétait des répercussions qu'elles auraient sur la ville. «Il n'y aura pas de modifications pour la Clinique dentaire qui n'entre pas dans le cadre de ces subventions», a rassuré André Buhler. Par ailleurs, l'augmentation du prix d'entrée aux Patinoires, pour lequel le groupe radical demandait des explications, «n'est pas l'addition de l'indexation au coût de la vie et de la TVA, mais un chiffre intermédiaire», a expliqué le directeur des sports Blaise Dupont.

Enfin, deux domaines particulièrement sensibles ont été abordés hier soir: l'habitation au centre-ville, d'une part, et les problèmes liés à certains établissements publics (drogue et nuisances sonores), d'autre part. Deux thèmes qui méritent un futur développement plus qu'une mention. AT

Le Pâquier Animation à la forge

Comme chaque année, la Fondation de la forge du Pâquier a préparé plusieurs animations pour 1996. Le samedi 2 mars, Johny Burger donnera un cours de ferronnerie pour les débutants et le samedi 23 mars, ce sera le tour de Stéphane Jean-Mairet. André Brauen, quant à lui, donnera le sien les 10 et 13 avril.

EXCURSION

En avril également, une journée de corvée pour l'entretien du bâtiment est mise sur pied, avec repas offert aux participants. Une excursion emmènera selon la tradition les membres à Corcelles-sur-Crémines, pour une visite de la forge-taillanderie, au mois de mai. En automne, une journée d'animation offrira entre autres un marché des vieux outils, le 21 septembre. Il est bien entendu nécessaire de s'inscrire pour toutes ces activités auprès de Charles Brunner, au Pâquier, qui peut également donner tous les renseignements utiles. (fp)

BRÈVES

Neuchâtel

Police des habitants

Après trois mois de travaux pendant lesquels le service du guichet a cependant été assuré sans interruption selon l'horaire habituel, les nouvelles structures d'accueil de la Police des habitants sont opérationnelles depuis hier. (comm-at)

La Côte-aux-Fées

Neige dans les résultats

La neige était au rendez-vous, samedi dernier, pour la 14e édition de la Journée populaire organisée par la Société des pistes de fond de La Côte-aux-Fées. Elle a même provoqué des perturbations dans le classement publié hier... Voici les résultats corrigés. Minimes filles: 1. Saskia Matthey, 2. Jillian Fauguel, 3. Christelle Huguenin. Minimes garçons: 1. Grégoire Huguenin, 2. Loïc Rey, 3. Frédéric Rosselet. (mdc)

AGENDA

Neuchâtel

Le Tibet et son histoire

Dans le cadre de l'exposition «Sur les traces du Lion des Neiges», qui se tient jusqu'au 26 février au péristyle de l'Hôtel de Ville, une conférence sera donnée par Guy-Daniel Regamey sur «Le Tibet et son histoire». La conférence sera précédée d'une présentation des activités du comité de soutien au peuple tibétain par Mme Claude B. Levenson, présidente pour la Suisse romande et coordinatrice pour l'Europe. Mercredi 21 février, à 20 h, à la salle du Faubourg (faubourg de l'Hôpital 65). (comm-at)

Fontainemelon

Animation pour les aînés

Le club des loisirs du 3e âge de Fontainemelon organise demain dès 14 h au collège de la localité la première séance de ses activités hivernales. Au programme, des sketches et de l'animation par Hélène Kunzmann. C'est l'occasion de passer de beaux moments. (mh)

Neuchâtel: remise de diplômes au Château Etudes postgrades en optique



Dix ingénieurs ont reçu hier, au Château, un diplôme couronnant des études postgrades en optique. La cérémonie mettait fin au 1er cycle de formation de ce domaine en Suisse, formation offerte par l'Ecole d'ingénieurs du canton avec la collaboration de l'Institut de microtechnique et de la Fondation pour la recherche en microtechnique.

Les lauréats, de formations de base très diverses, ont accompli deux ans de cours, plus un travail d'étude. Ils ont été encadrés par quatorze chargés de cours en provenance d'Ecoles d'ingénieurs (Saint-Imier, Sion, Fribourg et Neuchâtel), de l'Institut de microtechnique, de l'EPFL, de l'Université de Franche-Comté, du CSEM et des milieux industriels.

Les diplômés ont été remis par le conseiller d'Etat Jean Guinand, qui présidait la cérémonie au cours de laquelle se sont exprimés le directeur de l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, Samuel Jaccard, et le doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, René Dändliker.

Les lauréats sont: Pascal Evard (Bienne), Björn Form (Saint-Blaise), Daniel Gigon (La Chaux-de-Fonds), Manfred Kohler (Champagne - VD), Van An Ly (Hauterive), Philippe Nussbaum (Hégenheim - France), Jean Roux, Colombier, François Ruprecht (Marin), Aldo Salvi (La Chaux-de-Fonds) et Jean-Claude Vuilleumier (Cortailod). (at - photo Henry)

Engollon: affaire des époux Ruchti Retour à la raison

La crise née de l'expulsion des époux Ruchti de leur logement a trouvé hier une conclusion heureuse, par le fait que ce couple d'octogénaires a emménagé dans l'appartement que leur avait offert le propriétaire, l'entrepreneur Rodolphe Zimmermann. Les retraités qui avaient été contraints de quitter brutalement leur domicile placé depuis six ans sous le régime viager se sont rangés à la voix de la raison en acceptant une offre que Jean Ruchti et sa fille Betty Digier avait toujours refusée.

Au début du mois, lassé du refus de ses viagers, Rodolphe Zimmermann avait employé les grands moyens pour mener à bien les transformations de la ferme qu'il avait acquise dans ce but en 1989. Malgré l'offre d'un appartement neuf, pour lequel les époux Ruchti n'avaient rien à payer sinon les charges,

ceux-ci avaient tenu à rester dans leur logement, que Rodolphe Zimmermann avait depuis longtemps déclaré insalubre.

Le 7 février, expulsés par les ouvriers qui voulaient mener le chantier à bien, ils avaient dû se réfugier chez leur fille qui les avait logés à l'hôtel. Leur déménagement dans cet appartement neuf ne sera, aux termes de l'arrangement conclu, que momentané. Ils réintégreront ensuite leur appartement initial, une fois que ce dernier sera transformé par le propriétaire, soit le 31 octobre prochain au plus tard. Enfin, il n'y aura pas de suite pénale à l'affaire, en vertu de l'accord trouvé et de la lourdeur de la procédure à engager. Rodolphe Zimmermann paiera en outre un dédommagement de 10.000 fr. aux époux Ruchti. (phc)

Val-de-Ruz: répartition des frais d'intervention à ETA Etonnement autour d'une facture

L'année 1995 aura été, pour le Centre de secours du Val-de-Ruz, celle de deux interventions majeures. Tout d'abord aux Hauts-Geneveys, au Centre des Perce-Neige, puis, et surtout, à l'usine d'ETA Fontainemelon, en septembre. Le coût total du travail des pompiers pour ce dernier incendie s'est élevé à 250.000 francs. Certains délégués communaux par contre ne se sont pas satisfaits de la répartition de cette charge et l'ont fait savoir jeudi dernier.

Les présidents des commissions de police du feu du Val-de-Ruz, les commandants des corps de sapeurs-pompiers et les officiers du Centre de secours du district ne sont pas près d'oublier, tout comme la population d'ailleurs, l'année 1995. Le capitaine Marcel Leuenberger, qui commande le CS, leur a en effet rappelé jeudi dernier que l'activité des pompiers avait été marquée l'an dernier par deux incendies de taille. Tout d'abord, en janvier 1995, le sinistre survenu au Centre des Perce-Neige, aux Hauts-Geneveys, et surtout la destruction de l'aile ouest de l'entreprise d'ETA Fontainemelon, le 5 septembre.

Si le premier incendie est déjà considéré comme très impor-

tant, le second a battu tous les records par les moyens d'intervention engagés - plus de 250 pompiers - et leur coût.

Les représentants des communes présentes à cette assemblée ont engagé une discussion nourrie à propos de la facture présentée par les soldats du feu après ce gigantesque incendie. Une facture qui s'élève, a révélé le président du comité directeur du CS du Val-de-Ruz, Jean-Philippe Schenk, à 250.000 francs.

Ce montant représente tous les frais d'interventions des différents centres de secours du canton qui se sont déplacés à Fontainemelon ce 5 septembre 1995. Il a été réparti entre les assurances privées, l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière, la commune de Fontainemelon et le Centre de secours du Val-de-Ruz.

ÉTONNEMENT

Plusieurs délégués ont souhaité notamment pouvoir discuter la répartition des montants dus par le centre de secours et la commune de Fontainemelon. Pour Francis Monnier, commandant des pompiers de Dombréson, la charge de Fontainemelon devrait être supérieure. D'autres représentants se sont également étonnés du fait que

les corps de secours professionnalisés aient facturé leurs salaires. Tout devra être réglé lors d'une séance regroupant que les conseillers communaux concernés. Le CS du Val-de-Ruz est intervenu 64 fois l'an dernier. Il y a eu 27 feux divers, quatre interventions pour fuites d'hydrocarbures, six inondations, quinze détecteurs automatiques, une inspection et une fausse alarme. Les officiers ont participé à 17 exercices, les sous-officiers à treize et les sapeurs à douze. Le CS a introduit une formation pour la désincarcération, expliquée aux délégués des communes par le premier lieutenant Claude Houriet. Plusieurs officiers ont suivi des cours ou fonctionné comme instructeurs. L'état-major n'a pas connu de mutations importantes, et le centre de secours rendra visite cette année aux communes de Chézard-Saint-Martin, d'Engollon, de Villiers, du Pâquier et de Coffrane. Le cours de district pour sous-officiers et officiers aura lieu les 26 et 27 avril prochain à Cernier. C'est également ce village qui accueillera fin novembre l'assemblée cantonale des sapeurs-pompiers. Enfin, le CS recevra en janvier 1997 un nouveau tonne-pompe. M. H.

Remise en état du bâtiment des Travaux publics de Fleurier Chères, les fuites...

Trois cent quarante-deux mille francs! C'est la somme, plutôt rondelette, que la commune de Fleurier devra engager pour corriger les malfaçons du Centre des travaux publics. Et dire que ce bâtiment, marquant agréablement l'entrée est de la localité, a été inauguré en été 1991...

Outre les TP fleurisants, le bâtiment en question abrite également le garage du RVT. Il va sans dire que le montant précité concerne uniquement les travaux à la partie communale du hangar, la compagnie régionale de transports devant elle aussi ouvrir les cordons de sa bourse.

Expertise, contre-expertise, expertise complémentaire: «l'affaire des fuites» dure depuis quelques années. Rien d'habituel dans la mesure où il s'agit, notamment, de définir les responsabilités de chacun dans les malfaçons. A ce propos, tout

n'est pas encore définitif et des procès pourraient être intentés. D'ailleurs, les 342.000 francs comprennent déjà les honoraires de l'avocat au cas où la justice serait actionnée.

Dans son rapport, l'exécutif de Fleurier relève qu'«il est très difficile d'estimer le montant qu'il sera possible de récupérer». La douloureuse devrait donc être inférieure au montant du crédit soumis au législatif, lequel se prononcera ce soir. Toutefois, la commune ne récupérera pas la totalité du montant des réparations, une des entreprises en cause ayant fait faillite.

Les travaux de réfection qui seront entrepris pour pallier aux infiltrations d'eau consistent à fixer, sur la partie inférieure du toit, un pan oblique vitré. Quant aux ouvertures, elles seront remplacées par une ventilation intérieure.

Après s'être prononcés sur

cette demande de crédit, les conseillers généraux se pencheront sur le nouveau règlement général de la commune. Un règlement fort de 135 articles et appelé à remplacer celui datant de 1969, maintes fois revu depuis cette date. Autre document d'importance pour le fonctionnement de la commune, le nouveau plan d'aménagement sera soumis à l'approbation du législatif ce soir.

Les élus seront également informés sur le coût final de la réfection de la partie de la rue de la Place d'Armes comprise entre les deux passages à niveau. Les travaux ont finalement coûté 11.500 francs de plus que les 180.000 francs prévus. Un surplus qui a permis la création d'un bout de trottoir, d'un îlot de sécurité, l'amélioration de l'accès à la Place de Longereuse et de prévoir les services pour les futurs WC de cette place. (mdc)

Courtelay: assemblée de la fanfare municipale

Changement vestimentaire en vue

Si l'habit ne fait pas forcément le moine, l'uniforme peut contribuer au plaisir du musicien. Les 33 membres de la fanfare municipale de Courtelay attendent le premier jour de juin avec une impatience non dissimulée. Une soirée festive leur permettra d'inaugurer leur nouvel uniforme.

Le changement d'uniforme consitue l'un des moments-clés de l'existence d'une fanfare. Coûteux, ce plaisir est rare. La fanfare de Courtelay se l'était offert pour la dernière fois il y a un quart de siècle. Le renouvellement de la garde-robe devenait impératif.

PERSUASION ET PATIENCE

Présidé par l'ancien préfet Marcel Monnier, un comité, spécialement créé à cet effet, reçut le mandat de concrétiser cette intention. Le 1er juin prochain, 33 uniformes flamboyants neufs feront oublier les fastidieuses

séances d'essayage et les nombreuses heures consacrées au démarchage de soutiens financiers.

Dans le contexte économique actuel, monter une opération budgétaire de quelque 50.000 francs nécessite autant de persuasion que de patience. Sa réussite espérée - la récolte de fonds bat son plein - facilitera le développement d'une fanfare qui tenait son assemblée générale vendredi soir à Courtelay.

SATISFACTION GÉNÉRALE

Président de la société, Fredy Tschan s'est réjoui de constater que les rangs s'étoffaient, puisque sept admissions compensent les deux démissions enregistrées pour cause de départ de la localité. Autre motif de satisfaction: l'année 1995 s'est soldée par un léger bénéfice.

Son plaisir, Jean-Pierre Tschan, responsable du matériel et des instruments, le faisait partager aux quelque 25 membres présents, en soulignant le bon état de l'équipement. Engagé dans la commission technique, Benjamin Rindlisbacher relevait



Relève appliquée

Les jeunes musiciens de la fanfare municipale de Courtelay sont particulièrement motivés.

(Privée)

l'application démontrée par les jeunes musiciens dans l'apprentissage de leurs fondamentaux et de manière plus générale souhaitait que les membres s'engagent plus dans l'élaboration du programme musical.

C'est des deux mains que le directeur Charles Kobel souscrivait à cette proposition. Cette légère réserve ne l'empêchait pas de mettre en exergue la progression musicale de la fanfare, remarquée l'an dernier. De bon

augure en perspective du traditionnel concert prévu cette année le 9 mars.

TROIS TEMPS FORTS

Ce rendez-vous, celui de l'inauguration des uniformes et la participation au festival des fanfares du Bas Vallon qui se déroulera à Plagne, constituent les trois temps forts du programme d'activité.

La fanfare peut les envisager avec sérénité. Ses membres pointent rarement aux abonnés absents. La preuve: une douzaine d'entre eux ont été récompensés pour leur assiduité. Indéniablement, cette mobilisation facilite le travail du comité que Fredy Tschan continuera de présider, assisté à la vice-présidence de Jean-Pierre Tschan. Au secrétariat, Marianne Tschan poursuit son mandat, Nadia Favre en fait de même à la caisse. Fredy Tüscher s'acquittera de l'honneur de porter la bannière alors que Benjamin Rindlisbacher continue de représenter la commission musicale. Hermann Flüch et Dino Tonizzo complètent cet organigramme de dirigeants. (nic)

Rédaction du JURA BERNOIS

Dominique EGGLEER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVE

Protection civile

Pour quatre millions

Le Conseil exécutif a approuvé récemment un crédit-cadre de quatre millions de francs pour des subventions en faveur des constructions de la protection civile, en 1996 et 1997. Toute subvention cantonale devait jusqu'ici être approuvée par le gouvernement ou le Grand Conseil, même lorsqu'il s'agissait de quelques francs. Désormais, l'Office de la sécurité civile sera donc compétent pour octroyer toutes les subventions, dans la limite du crédit-cadre. Exécutif et législatif cantonaux seront ainsi déchargés d'un certain nombre d'affaires. (oid)

AGENDA

Théâtre à Saint-Imier

Un festival exceptionnel

Du 30 mai au 2 juin prochains, Saint-Imier abritera un exceptionnel festival de théâtre amateur. Quatorze troupes de la région se succéderont quasiment sans interruption sur les planches imériennes. Ce festival est organisé par la Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur (FJBSTA), en collaboration avec sa consœur jurassienne, la FJSTA, la communauté culturelle Espace Noir et le Centre de culture et de loisirs. Au Relais culturel, à la salle de spectacles, au théâtre d'Espace Noir et à la salle Saint-Georges, les rendez-vous passeront du spectacle clownesque au théâtre engagé, avec des détours par le vaudeville, l'insolite, la comédie, l'humour et le théâtre pour enfants notamment. Nous reviendrons sur le programme détaillé de cette manifestation exceptionnelle, en temps voulu bien sûr. (sp-lmp)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorce. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Bariolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.00 Jeu de la cabine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métré musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Flash 18.35 Antipasto Misto. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

Fernand Cuche était l'invité du Centre de Sornetan

Que ferons-nous de notre lait?

L'inquiétude se lisait sur les visages des nombreux agriculteurs réunis la semaine dernière à Sornetan pour y écouter Fernand Cuche, qui les invitait à se regrouper pour devenir «gestionnaires de l'offre agricole».

Cet hiver, l'effervescence a gagné le monde agricole. Après des années de contingentements et de prix garantis à la production, le vent a tourné, les paysans n'échappent plus à la mêlée commerciale. Et l'introduction des paiements directs ne les rassure qu'à moitié, car un nouveau danger pointe à l'horizon: «Agriculture 2002», qui propose une fixation des prix déterminée par le seul marché, ainsi qu'une augmentation des importations.

ACQUIS EN PÉRIL

La procédure de consultation se terminant au 15 février, concernant ce projet, Fernand Cuche était en mesure de dévoiler les critiques émises dans ce cadre par son syndicat. «La politique agricole menée par la Suisse jusqu'ici était bonne, elle a permis de maintenir une décentralisation de la production. Or «Agriculture 2002» menace directement cet équilibre, en programmant la disparition de 2000 exploitations par année.»

L'UPS ne cache pas son in-

quiétude: «Le fait d'exposer aussi rapidement l'agriculture aux lois du marché pourrait mettre en péril certains acquis de la politique agricole suisse, notamment en matière de protection de l'environnement et de détention des animaux.»

UNE BONNE CHOSE

Mais les critiques à l'égard d'«Agriculture 2002», ne sont pas que négatives. «Le fait que les paysans soient davantage responsabilisés, dans la mise en valeur de leur production, est une bonne chose», explique Fernand Cuche. «La leçon à tirer des manifestations paysannes, contre la baisse des prix de la viande, est claire: la facilité avec laquelle les acheteurs jouent la concurrence entre producteurs nous oblige à réagir. Nous devons nous organiser, pour devenir les gestionnaires de l'offre de nos produits. Des organisations centralisées, possédant une connaissance parfaite des marchés, devraient gérer la livraison des quantités requises, aux moments requis, pour éviter des effondrements de prix.»

La Tête de Moine, par exemple, est déjà soumise à un tel contrôle, afin d'éviter la saturation du marché, apprenait-on à Sornetan, de la bouche d'un fromager.

Le monde agricole doit repar-

tir à la rencontre des consommateurs et renouer avec des pratiques de ventes directes, on ne cesse de le répéter.

SUSCITER L'ESPOIR, CONTRE LE NÉO-LIBÉRALISME

Le tissu agricole se fragilise, il est entré dans le temps des grandes restructurations. Ecartelés entre une législation de plus en plus exigeante et la pression à la baisse du marché, momentanément saturé en viande, en lait et en céréales, les agriculteurs sont déboussolés. «Encore assez maladroitement, nous essayons de nous dire: serrons-nous les coudes, créons une force entre gens fragilisés!», conclut Fernand Cuche.

Et le secrétaire syndical d'en appeler à la mobilisation de ses confrères: «Nous devons transmettre à la population notre inquiétude de voir l'ordre marchand diriger les campagnes et menacer l'équilibre social du pays, avec comme conséquences l'exode rural, le chômage, l'entassement de la population dans les villes. Nous devons trouver un autre projet de société, apporter de nouvelles solutions et donner de l'espoir, par notre résistance, aux autres couches de la population, elles aussi menacées par le néo-libéralisme.»

(acp)

Reconvilier: dans le cadre d'un échange de troupes

Une Tornade décoiffante

Pour son cinquième spectacle, le Théâtre de l'Atelier reçoit une troupe du Landeron, «Atrac», qui interprétera «Les cousins de la Tornade», une comédie en trois actes signée R.-F. Rudin.

Dans un petit village où la vie s'écoule tranquillement, entre histoires de clochers et manigances campagnardes, l'exotisme débarque soudain à grand fracas: les cousins de la Tornade arrivent de leur lointain archipel...

Si la trame est simple, l'histoire est truffée de situations cocasses et de dialogues hilarants.

Les personnages sont typés, poussés à l'extrême dans leurs particularités. Et sous le vent de la Tornade, ils sont bousculés, désorientés, métamorphosés.

Un excellent moment en perspective, donc, avec une troupe neuchâteloise créée voici onze ans par quelques amoureux des planches, lesquels se retrouvaient déjà bien avant la fondation officielle, pour monter des spectacles. Spectacles dont le rythme s'est régularisé dès la naissance d'Atrac.

Et autour des «anciens», une corolle de jeunes, contaminés

par le virus du théâtre, sont désormais garants de la relève.

Dans le cadre d'un échange entre troupes amateurs, les Tréteaux de l'Orval, de Reconvilier, ont déjà présenté «En aVian la zizique» le mois dernier au Landeron.

C'est donc au tour de leurs hôtes neuchâtelois de proposer une soirée de divertissement au public régional. (sp)

● Samedi 24 février, 20 h 30, Théâtre de l'Atelier, Reconvilier, «Les cousins de la Tornade». Réservations aux tél. 032 91 44 26 ou 91 32 12.

Saint-Imier: le CCL fête ses 25 ans

Entre rock et cabaret

Pour les journées officielles de son 25e anniversaire, le Centre de culture et de loisirs (CCL) joue sur deux tableaux, entre rock et cabaret.

Il n'était bien évidemment pas question, pour le CCL, d'oublier les plus jeunes que lui... A



Saint-Imier

Les «Numbs» prendront part au volet rock de la fête officielle du CCL.

(Impar-Chiesa)

ceux-ci, il propose donc une soirée anniversaire tout entière axée sur le rock. Le groupe imérien «Numbs» ouvrira les feux, avant de céder la scène aux Tramelots de «Karayan». Une formation française, «Positive Struggle», complètera la soirée.

Le lendemain, et afin de combler cette fois toutes les générations, l'organisation jubilaire organise une revue-cabaret, suivie d'un grand buffet et d'une soirée dansante avec le pianiste Roby Braun.

Présentée par l'équipe de Saintimania - les «stars» du petit Nouvel-An, faut-il le rappeler -, cette revue comprendra des sketches inédits, alternés semble-t-il avec des extraits du spectacle présenté en début d'année. (sp-lmp)

● Relais culturel d'Erguël, vendredi 1er mars, 20 h 30, soirée rock. Salle de spectacles, samedi 2 mars, 20 h, revue-cabaret. Réservation (impérative!) au CCL, Marché 6, tél. 41 44 30.

Homicide dans un salon de jeux biennois

Verdict: maison d'éducation

Les quatre adolescents auteurs d'un homicide, à Bienne en juin dernier, seront placés en maison d'éducation. Trois d'entre eux devront y rester au moins deux ans. Le verdict du Tribunal des mineurs du Seeland a été rendu hier à Bienne. Les prévenus, âgés de 14 ans et demi à 17 ans, avaient tué le gérant d'un salon de jeux.

Au contraire du droit pénal pour adultes, celui destiné aux mineurs prévoit que pour des délits similaires, «d'autres sanctions sont préférables», indique un communiqué du tribunal biennois. Trois adolescents ont été condamnés pour homicide, brigandage et de nombreux vols commis en bande. Le quatrième, qui est aussi le plus jeune, a été reconnu coupable de complicité de brigandage, d'homicide et de recel.

L'homicide avait été planifié. Les prévenus, un Turc et trois ressortissants de l'ex-Yougosla-

vie, ont très rapidement avoué avoir préparé le crime dans l'intention de s'emparer de la caisse du salon de jeux. Ils ont ensuite partagé le butin avec trois autres jeunes gens.

L'un des deux jeunes de 17 ans avait donné plusieurs coups de couteau au gérant du salon. Les adolescents avaient ensuite pris la fuite avec un butin de plus de 10.000 francs. Par la suite, les quatre complices ont partagé la somme avec trois autres jeunes.

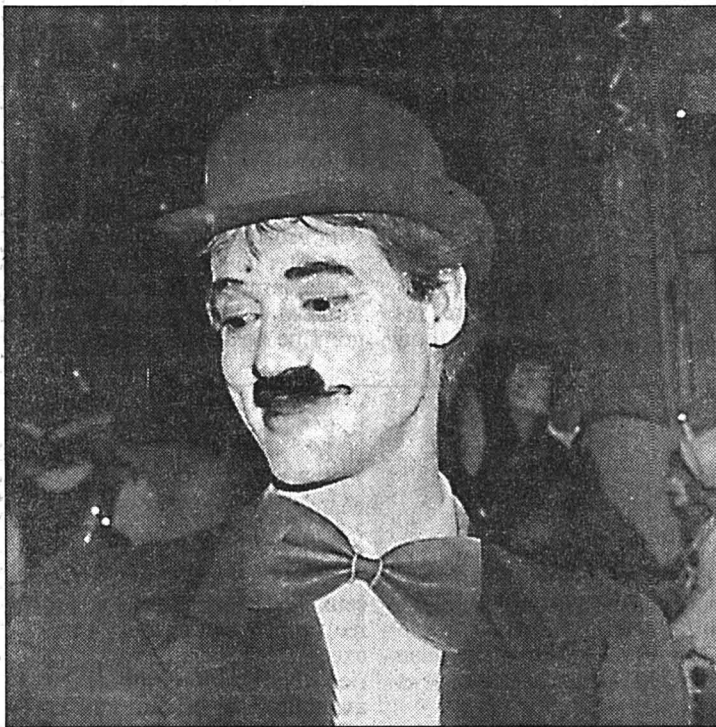
L'internement pourra, le cas échéant, être prolongé jusqu'aux 25 ans révolus du condamné, a expliqué la présidente du Tribunal des mineurs Brigitte Lamberty. Le cas, par sa gravité, est exceptionnel dans le canton de Berne, a-t-elle ajouté. A son avis, le Seeland n'a plus connu de faits similaires depuis 25 ans. Comme le prévoit la loi cantonale, le procès des mineurs s'est déroulé à huis-clos. (ats)



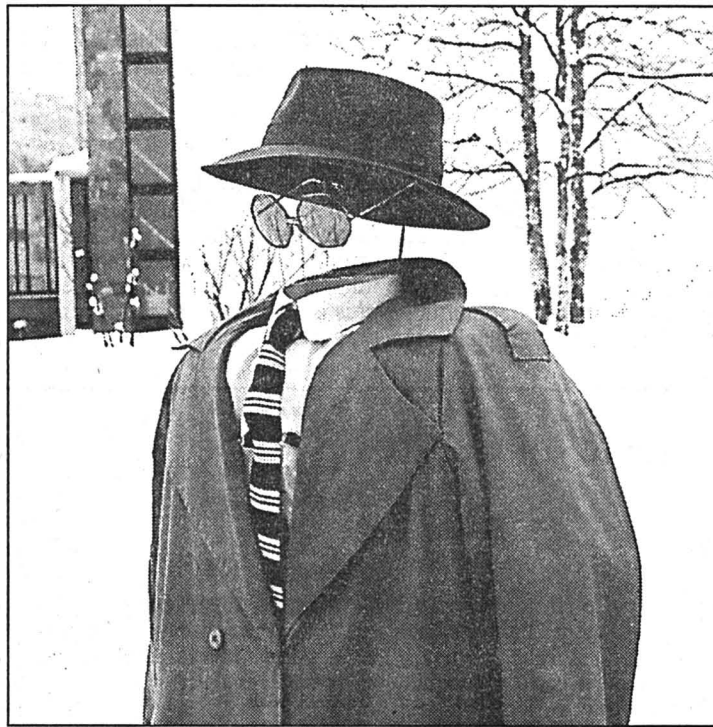
Des véhicules roulants non identifiés.



Venus en voisins, les Saint-Bernard des Bois au secours des Poillies.



Charlot primé lors du grand bal masqué.



Le retour de l'homme invisible.



Gilles Pierre alias Miss Carim 96.

Carnaval du Noirmont

Photos:
Henri Queloz
Richard Leuenberger



Dans les tonalités du jour, la clique des Breuleux.



Le grand retour des Marsupilamis.



Coup vache pour les jeunes éleveurs.



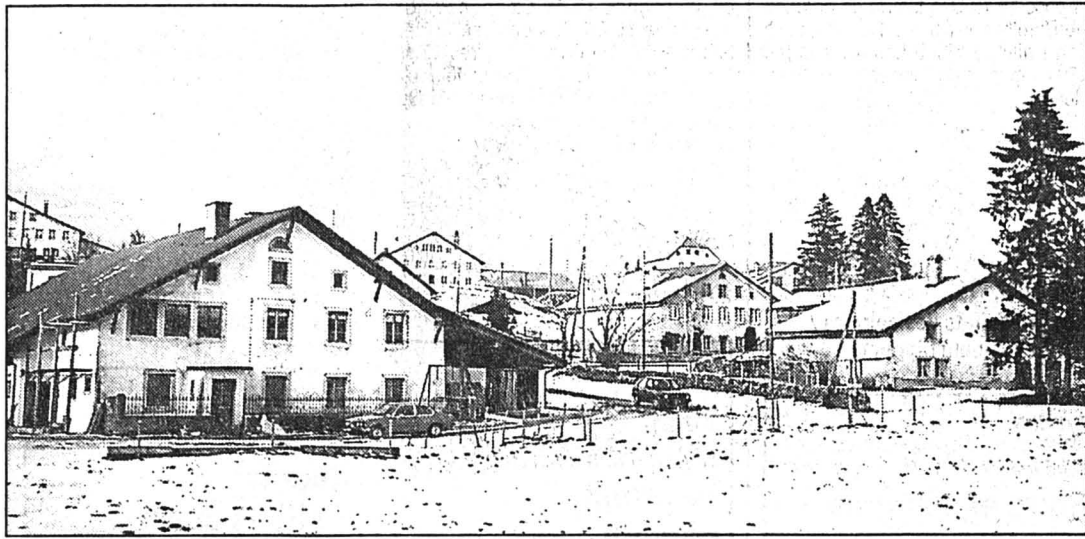
Le «Gros Louis» en petit Chaperon rouge poursuivi par les loups.

Aux Breuleux: droit d'encrannes

La Cour donne tort à la commune

La Chambre administrative du Tribunal cantonal a donné tort à la commune des Breuleux qui avait fait approuver par l'assemblée communale de décembre 1992 un échange de terres portant sur 14 hectares, lésant les droits acquis d'encrannes de huit agriculteurs qui viennent d'obtenir gain de cause. La décision communale est ainsi annulée. Si la commune entend tout de même réaliser l'échange de terrains prévu, elle devra respecter la procédure définie par la jurisprudence.

En décembre 1992, le Conseil communal avait fait approuver par l'assemblée communale un échange de 14 hectares de terrains sis à proximité de la zone à bâtir, terrains sur lesquels huit agriculteurs jouissaient de droits d'encrannes (pacage). Leur réclamation ayant été écartée par le juge administratif de district, ils ont recouru et ont obtenu gain de cause devant la Chambre administrative du Tribunal cantonal.



Ferme du bas des Breuleux

Huit agriculteurs breloliers ont obtenu gain de cause.

(Impar-a)

JURISPRUDENCE DÉTAILLÉE

Dans son jugement rendu public hier, la Cour jurassienne relève que les terrains d'échanges sont éloignés du village, certains de plusieurs kilomètres. L'un d'eux n'est pas alimenté en eau et d'accès difficile; un autre est situé sur le territoire cantonal bernois, ce qui pose des questions

quant à la juridiction des droits d'encrannes, le droit coutumier n'y étant pas applicable. Contrairement aux autres terrains, les terres d'échange ne comprennent pas de droits acquis au bénéfice des ayants droits dont les intérêts sont ainsi lésés.

Les droits d'encrannes (pacage) sur les terrains obéissent à

des règles strictes et sont confirmés par une jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment à la suite de la décision prise par la Haute cour dans une affaire quasi similaire au Noirmont.

C'est ainsi qu'il aurait fallu consulter l'assemblée des ayants droit avant de proposer un échange de terres. En outre, cet échange n'obéissait à aucune né-

cessité impérieuse, la commune disposant encore de parcelles à bâtir en suffisance, vraisemblablement pendant une vingtaine d'années. Il aurait donc fallu procéder à un dépôt public du projet. En outre, les droits des bénéficiaires d'encrannes étant lésés, ils auraient dû recevoir une indemnisation complète. Or, aucun dédommagement ne leur a été proposé.

DÉCISION ANNULÉE

Vu ces éléments, la Cour cantonale a cassé la décision du juge administratif de district et annulé l'échange de terrains décidé par l'assemblée communale. Les trois quarts des frais sont mis à la charge de la commune des Breuleux, un quart à celle de l'Etat. Ces deux collectivités assumeront les dépens des plaignants.

Si la commune entend réaliser l'échange de terrains prévu, elle devra déposer un projet publiquement, prendre l'avis des ayants droit aux encrannes et leur proposer une indemnisation. Si ces conditions n'étaient pas respectées, tout nouveau projet ne correspondrait pas aux exigences de respect de la loi.

V.G.

Rédaction

JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVES

Goumois

Route bloquée

Les intenses chutes de neige dans la nuit de dimanche à hier ont causé quelques soucis aux automobilistes. Du côté de Saint-Ursanne, une voiture s'est retournée sur le toit. Le passage du col des Rangiers était très délicat. Une grande partie des frontaliers qui montent sur le chef-lieu franc-montagnard pour venir y travailler ont dû rebrousser chemin sur la Côte de Goumois, plusieurs véhicules immobilisés paralysant la chaussée. Les choses sont rentrées dans l'ordre dans la journée. (mgo)

Exécutif jurassien

Deux crédits

L'exécutif jurassien a accordé un crédit de 70.250 francs au Service de l'économie pour la couverture de sa quote-part aux frais du budget 96 de l'Espace économique du Plateau central. Il a en outre alloué une somme de 4000 francs au Service de la coopération pour financer la participation jurassienne au colloque franco-suisse sur les papiers régionaux prévu les 31 mai et 1er juin prochains. (mgo)

AGENDA

Au CJRC

Natacha et Tanja en concert

Le Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire du Noirmont accueille en concert le jeudi 22 février à 20 h 15 à la Salle Roc-Montès Natacha et Tanja. La première a effectué des tournées durant quinze ans en URSS alors que Tanja, choriste expérimentée, a appris la flûte traversière, la balalaïka et l'accordéon. Elles interpréteront des chansons russes et tziganes. Entrée libre. (mgo)

J'ÉCOUTE 1008

11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box. 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Les RV de l'accordéon ou haut de gamme ou si on chantait. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Traffic de nuit.

Carnaval et Baïtchai des Bois Deux anniversaires

Une décennie pour la Société du «Carnaval des Bois» et un quart de siècle pour le Baïtchai: voilà deux bons motifs pour préparer les réjouissances du village. Elles ont débuté avec le cortège des enfants. Le dragon Eliot, crachant feu et confettis, faisait frémir passants et automobilistes en claquant ses puissantes mâchoires. Deux demi «deux chevaux» bariolées filaient en tandem sur la neige.

Les nombreux enfants déguisés et masqués ont bravé le froid et la neige pour se rendre à la halle de gymnastique. Là, plus de 70 d'entre eux ont défilé devant le jury. Des fées, Dracula, Zorro, sorcières, gnomes, Pierrots, et sultans, tous en miniature, ont créé un vrai dilemme pour les juges attendris par tant de naturel et de fantaisie. Huit ont reçu un prix, tous ont été récompensés. Finalement, c'est

sous une avalanche de ballons qu'ils se sont dispersés.

Vingt-cinq ans d'existence et toujours autant de mordant! Le comité de Baïtchai a fêté dignement Sainte-Catherine: surmontées d'extravagants chapeaux et astiquées comme des «pimbèches», ces «demoiselles» ont démontré à nouveau leur humour exubérant. Le Pic-Bois, sorti le matin, est de la même veine. On en parlait déjà partout!

Des accents discordants ont entraîné toute la compagnie. La clique invitée du Plateau de Maïche a donné le ton. Pas tout à fait seule car la fanfare de la Ferrière était de la partie. Pour finir, «les Gremauds» revêtus d'un costume indiscutablement de circonstance n'étaient pas les derniers ni les plus lents.

La soirée, avec bal masqué et concours de masques, s'est pro-

longée jusqu'à point d'heure... Dire que l'hiver vient de commencer... Il a fait très chaud dans la salle. (dmj)



Le Carnaval des Bois

Une belle histoire d'amour. (Dmj)

Pour une vache des Pommerats

Une consécration européenne

La semaine dernière, Olma de Cosmos, superbe sujet élevé dans les écuries de Jean-Claude Frossard aux Pommerats a fait le voyage jusqu'à Bruxelles. Elle était l'une des dix vaches suisses à se frotter au gotha européen et la seule du Jura à être sélectionnée.

Vendredi dernier s'est déroulé le Championnat d'Europe des rouges et des noires. Quatre-

vingts sujets s'affrontaient dans la rouge de six pays différents (Luxembourg, Allemagne, Belgique, Hollande, France et Suisse). Les dix vaches suisses venaient des cantons de Fribourg, Berne, Zurich, Vaud et celle du Jura.

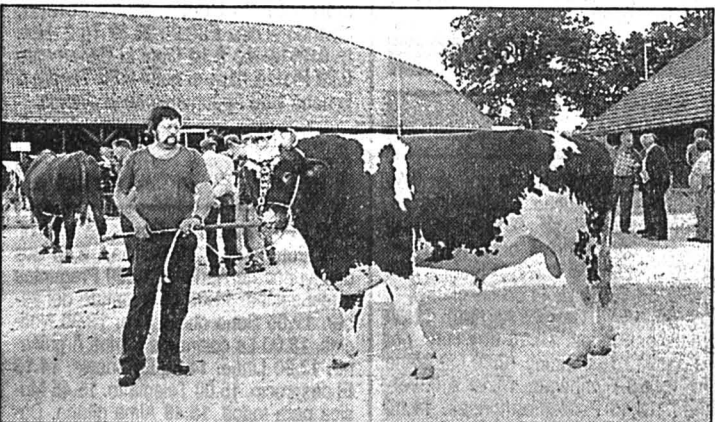
AUTRES CRITÈRES

Notre pays a tiré son épingle du jeu en classant championne ju-

nior un sujet d'Estavayer alors qu'il se classait troisième dans les collections derrière l'Allemagne et la Hollande. Olma, six ans et une moyenne de 6000 kilos de lait, n'a pas trouvé grâce aux yeux du jury belge. Les critères de sélection ne sont pas les mêmes qu'en Suisse. Ici, les trayons n'entrent pas en ligne de compte et la morphologie générale guère davantage. Il faut de grands sujets (des armoires à glace) plates et profondes avec de bons aplombs. La grande championne est une immense vache avec une moyenne de 12.000 litres!

Les Frossard, père et fils, ont été frappés par l'immensité de l'exposition (dix volumes grands comme la halle-cantine de Saignelégier). Impressionnant aussi, le clipage (toiletage des vaches) réalisé par des professionnels. Pour la longueur du poil, ces coiffeurs sur vache disposent de dix tondeuses différentes et ils n'hésitent pas à refaire des queues trop courtes en prélevant du poil ailleurs...!

Mgo



Pour Olma de Cosmos

Un voyage à Bruxelles pour se frotter à la crème européenne. (Impar-Gogniat)

Saignelégier

Changement à la station pluviométrique

Après quarante et une années de dévouement et d'une ponctualité sans faille, Germaine et Benoît Baruselli ont renoncé à leur mandat de préposés à la station pluviométrique de Saignelégier, à la fin de l'année.

Ils ont remis cette responsabilité à Laure et Mario Jeanbourquin, facteur.

Pour leur premier mois d'observations, les nouveaux préposés ont enregistré d'emblée une

situation exceptionnelle. Pour la première fois depuis le début de ce siècle, il n'a pas neigé en janvier, à l'altitude de mille mètres. Il n'y a eu que cinq jours avec des précipitations contre dix-neuf en janvier 1995.

La valeur de ces précipitations n'a atteint que 17,3 mm (297,2 mm en 95)! Température maximale: 11 degrés (7 en 95); température minimale: -7 (-13 en 95). (y)

Les Breuleux

La fanfare au Concours fédéral d'Interlaken

De l'assemblée générale de la fanfare des Breuleux, tenue en présence des représentants des autorités civiles et religieuses, il ressort qu'elle entend tout mettre en œuvre pour favoriser une progression qui devrait se concrétiser au Concours fédéral de juin à Interlaken.

C'est dans cette optique qu'elle a engagé un chef exigeant, Pascal Eicher, et procédé à l'achat de plusieurs nouveaux instruments. Première conséquence de cette politique ambitieuse, les comptes tenus par Alexis Roy, sont dans les chiffres rouges. Diverses mesures seront prises pour remédier à cette situation, notamment l'augmentation des cotisations.

Dans son premier rapport, le président Sébastien Christ s'est réjoui de la bonne marche de la société et surtout de la nouvelle motivation qui anime les membres. Le concert de l'Avent a permis de récolter 1400 francs qui ont été versés en faveur du Téléthon.

En l'absence du directeur, retenu par d'autres obligations, le président de la commission de musique, Louis Roy, a souhaité qu'avec l'engagement de Pascal Eicher, l'un des meilleurs chefs du pays, et les efforts consentis par chaque musicien, la fanfare retrouve son meilleur niveau

pour le Concours fédéral. Un véritable défi qu'il s'agit de relever. M. Roy a remercié Frédéric Donzé et Jean-François Boillat pour leur dévouement en faveur des jeunes musiciens et de l'entretien des instruments. Fort d'une quinzaine de membres, ce groupement des cadets a fourni un nombre élevé de prestations.

Membre du comité du Giron des fanfares des Franches-Montagnes depuis 21 ans, président depuis cinq ans, Jean-Marie Jodry a émis le vœu de pouvoir céder sa place à des forces plus jeunes. Il a rappelé le succès de la Fête d'Epauvillers et annoncé la prochaine qui marquera le 125e anniversaire de la fanfare de Lajoux.

Un seul changement est intervenu au sein du comité. Francis Favre succédera à Ignace Beuret, démissionnaire. Thierry Marquis remplacera Francis Favre à la commission de musique.

Avec ses trois cents membres, l'Amicale a apporté un précieux soutien financier à la société. Celle-ci a enregistré quatre démissions et enregistré l'arrivée de sept nouveaux membres.

Enfin, c'est au cours d'un joyeux souper que certains membres ont été fêtés pour leur fidélité ou leur assiduité. (y)

Suisse romande

7.00 Euronews 9.10 Top models (R) 9.30 Temps présent (R) 10.40 La fête à la maison 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Mademoiselle 12.15 Le miracle de l'amour 12.45 TJ-midi 13.05 Notre belle famille 13.30 La loi est la loi 14.20 La souris dans la lune. Film américain de R. Lester (1963). Avec Margaret Rutheford, Bernard Cribbins. 15.45 La croisière s'amuse. Un travail d'équipe 16.35 Pastagums 16.50 Pingu 16.55 Les Babibouchettes et le Kangouroule 17.00 Iznoogood 17.25 Lois et Clark 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres. Météo régionale/Météo neige 18.55 TJ-régions 19.10 Tout sport. Spécial Sierra Nevada 19.20 Le retour de Dodo 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo
20.05 A bon entendeur
Calvitie: chauve qui peut

20.35 Comédie, comédie: Monsieur le député

Film américain de Jonathan Lynn (1992) Avec Eddie Murphy, Lane Smith Thomas Jefferson Johnson est un professionnel de l'escroquerie. Avec sa cousine Loretta et son ami Armando, il gagne sa vie en faisant chanter des hommes d'affaires. Mais Johnson a de plus hautes ambitions. Pour assouvir sa soif de gains, il se lance dans la politique et réussit à se faire élire député de Floride. Une satire des milieux politiques, avec Eddie Murphy dans les allées du pouvoir.

22.25 TJ-titres
22.30 NYPD Blue
On apprend à se connaître
23.20 Tabou
Enrico Scacchia j'étais champion de boxe, je suis chauffeur de taxi...
23.45 TJ-nuit
23.55 La vie en face: Gigi et Monica
0.45 C'est très sport (R)
1.15 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 11.25 Ski alpin: Championnats du monde. En direct de Sierra Nevada: Descente combiné messieurs. 13.00 Euronews. 17.25 Ski alpin: Championnats du monde. En direct de Sierra Nevada: Slalom combiné messieurs, 1ère manche. 18.45 Genève Région. 19.30 Helena. 20.00 Il était une fois... les découvreurs. 20.25 Ski alpin. Championnats du monde. 21.30 Sortie libre. Avec Alain Tanner. 22.20 Météo régionale/TJ-soir/Tout sport/Genève Région (R). 22.40 C'est très sport: Hockey sur glace. Championnat de Suisse: Play-off, 1/4 de finale, 1er match. 23.10 Best of... culture.

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brant. Boulevard-Magazin. 17.40 ARD-Sport extra. Sierra Nevada: Alpine Ski-WM. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Sterne des Südens. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Peter Strohm. 21.05 Familie Heinz Becker. 21.35 Globus. Nature und Umwelt. 22.05 Hallervorden's Spot-Light. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Ellen.

RADIOS

La Première

7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse allemande. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.50 Juste ciel. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodeurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp/monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. Jeu. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Intrigues 6.30 TF1 info 7.00 TF1 info 7.10 A tout' Spip 8.30 Télé shopping 9.05 Club Dorothée vacances 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.20 Rick Hunter, inspecteur choc 16.15 Une famille en or 16.45 Club Dorothée vacances 17.35 La philo selon Philippe 18.00 Les années fac 18.30 Le miracle de l'amour 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal
20.30 Résultats des courses / La minute hippique

20.50 Ciné mardi: Boire et déboires

Film américain de Blake Edwards Avec Kim Basinger, Bruce Willis, John Laroquette Jeune cadre pas toujours dynamique, Walter est invité par son patron à un dîner d'affaires au cours duquel il doit conclure un contrat important avec un client japonais. Pour la soirée, Walter s'adjoint une compagne, Nadia, qu'il connaît à peine. La jeune femme est à la fois belle et pétillante, mais elle a un défaut: elle ne tient pas l'alcool. Les ennuis de Walter ne font que commencer.

22.35 L.M.I., le magazine info
23.50 Les rendez-vous de l'entreprise
0.10 L'hôtel des passions
1.05 TF1 nuit / Météo
1.20 Reportages (R)
1.45 TF1 nuit
1.55 Histoires naturelles
2.55 TF1 nuit
3.05 L'histoire des plantes
3.40 Le vignoble des maudits
4.35 TF1 nuit
4.45 Musique
5.05 Histoires naturelles

R.T.L.

13.20 Charles s'en charge (R). 13.45 Les soeurs Reed. 14.30 L'enquêteur. 15.20 Hôtel de police. 16.15 Les justiciers. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Arnold et Willy. 19.20 Popoye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Retour au lagon bleu. Film américain de William A. Graham (1991). Avec Milla Jovovich, Brian Krause, etc. 22.20 Leader. 22.25 Hélène, reine de Troie. Film franco-italien de Giorgio Ferroni (1964). Avec Mark Forest, Yvonne Furneaux. 0.05 Météo. 0.10 Télé-achat. 0.25 Le fou du roi. Film français de Yvan Chiffre (1984).

ZDF Allemagne 2

14.15 Eine lockere Beziehung. Engl. Spielfilm (1984). Mit Stephen Rea, Lindsay Duncan. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. Mit heutigen Nachrichten. 17.45 moment mal Neues aus dem ZDF. 17.55 Forsthaus Falkenau. Anschl.: Guten Abend (VPS 18.50). 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 girl friends. 20.15 So ein Millionär hat's schwer. Oesterr. Spielfilm (1958). Mit Peter Alexander, Heinz Erhardt. 21.45 heute-schau. 22.15 37 Grad: Der Zauberer. Die magische Welt des Ted Lesley. 22.45 Ein Fall für zwei. 23.45 heute nacht. 0.00 Viva Italia! Vergiss Venedig. Ital.-franz. Spielfilm (1979).

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 Jazzz. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Music-Special. 11.10 Ratgeber: Recht, Geld, Arbeit. 11.45 Kinder-Club. 12.05 Regionaljournale. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. Heissen wie der Sultan aus dem Nathan. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournale. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSagg-Sugg. Die Sendung für Kinder. 20.00 Siesta Reprise. 21.00 Sport live. Mit Berichten von den Playoff-Spielen in der Eishockeymeisterschaft. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 2

6.05 Happy days 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.50 Pyramide 12.15 Un livre, des livres 12.20 Les Z'amours 12.59 Journal 13.45 Derrick 14.50 L'enquêteur 15.40 Tiercé en direct de Vincennes 15.55 La chance aux chansons 16.35 Des chiffres et des lettres 17.05 Un livre, des livres 17.10 Quoi de neuf docteur? 17.35 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel.

20.00 Journal

20.50 Le grand film du mardi: Le grand chemin

Film français de Jean-Louis Hubert (1984) Avec Anémone, Richard Bohringer, Antoine Hubert A l'occasion d'un séjour dans un petit village, un jeune garçon fait l'apprentissage de la vie et contribue, par sa présence, à rapprocher un couple désuni - Jean-Loup Hubert livre une attachante chronique de mœurs, tour à tour drôle et émouvante, sensible et généreuse, qui fut justement plébiscitée par le public et récompensée par deux Césars pour Anémone et Richard Bohringer.

22.45 Ça se discute
Thème: la mort
0.40 Journal
0.55 Le cercle de minuit
2.10 Studio Gabriel (R)
2.40 Taratata (R)
3.50 24 heures d'info
4.05 Pyramide
4.30 Les Z'amours
5.20 La chance aux chansons
5.55 Dessin animé

TV 5 Europe

12.30 Météo des cinq continents. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Perdu de vue (R). 15.00 On aura tout vu (R). 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.35 Bas les masques. 23.50 Viva. 0.30 Journal/Météo internationale.

SWF Allemagne 3

10.00 Wales 10.20 Clin d'oeil 10.35 Viaje al Espanol 10.50 TV-Tips 11.00 Hallo, wie geht's? 11.15 TV-Tips 11.30 Beim Wort genommen 12.00 MuM - Menschen und Märkte 12.45 TV-Tips 13.00 Treffpunkt 13.30 Power, Fun und Frust 14.00 Die Welt des Mittelalters 14.30 Wasser 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratref 15.30 Mutter und Sohn 16.00 ALTERnativen 16.30 Prunksitzung Koblenz 19.20 Landeschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Faschingskonzert 21.00 Nachrichten 21.15 Sigi der Strassenfeger 22.45 Vorwiegend heiter. 0.25 Schlussnachrichten 0.40 Non-Stop-Fernsehen

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.15 Minikeums 10.35 Les mystères de l'ouest 11.25 La cuisine des moussquetaires 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Tout en musique 13.40 Les enquêtes de Remington Steele 14.30 Bol d'air 14.48 Le magazine du Sénat 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Brigade criminelle 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Spécial Fa Si La chanter

Grand prix Présenté par Pascal Brunner
22.45 Soir 3
23.15 Couleur pays
0.45 Saga-cités (R)
1.10 Sidamag (R)
1.30 Dynastie



LA CHANCE AUX CHANSONS - Avec Pascal Sevran, Jean-Jacques Debout.

Suisse alémanique

15.35 TAFkarikatur. 15.45 TAFmusig. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätselTAF. 16.45 Lässig, cool und scheu (3/12). 17.10 1, 2 oder 3. Ratespiel für Kinder. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Trickfilme. 18.20 Sierra Nevada direkt. Magazin zur Ski-WM. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Die Kommissarin. 21.05 Kassensturz. 21.35 Brennpunkt. Anmerkungen zur Zeitgeschichte mit Erich Gysling. 21.50 10 vor 10. 22.20 Slapshot. Mit Eishockey-Meisterschaft NLA. 22.55 Der Club. 0.15 ca. Nachtbulletin/Météo. Programmvor-schau/TextVision.

Suisse italienne

12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Collage. 12.55 Sierra Nevada: Sci. Campionato mondiale: Slalom speciale maschile, 2. prova. Cronaca diretta. 13.45 Wandin Valley. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini, papà! 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Volpe, Tasso e compagnia. 17.35 Cartoonmania. 17.50 I Robinson. 18.20 Cari cani. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Scapà e tornà g'hè tutt da guadagnà. Di Vittorio Barino e Martha Fraccaroli. 21.15 Telegiornale. 22.20 Sportsera. 23.15 Telegiornale/Météo. 23.30 Videofashion. 23.55 Textvision.

La Cinquième

12.30 Région: Provence-Alpes-Côte d'Azur. 13.00 L'oeil et la main: Voyage en Arménie. 13.30 Attention santé. 13.35 Délics magazine. 14.05 Le serpent et la croix. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Recycler pour renouveler. 16.25 Le réseau des métiers. 16.30 Rintintin. 16.55 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Faux intrus à Bielowieza. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950 L'homme qui changeait la ferraille en or 19.30 7 1/2. L'info en direct.

20.00 Archimède
20.30 Journal
20.45 La vie en face: Sibérie, terre sauvage (4/fin)
Le voyage à Sotchi
21.40 Exit
Georges Tabori répète à Vienne
22.05 Georges Tabori Portrait
23.00 - Don au paradis - La massacreuse et ses amis
Deux pièces en un acte
23.40 «Les troyennes» d'Euripide
0.45 Song of the Exile
2.15 John Cleese

M 6

10.40 Capital 6 10.45 M6 express 10.50 Les professionnels. Annie sous protection 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Les jumeaux 12.25 La petite maison dans la prairie. La brebis galeuse 13.25 L'argent facile. Téléfilm américain d'Alan Metter Avec George Carlin, Ben Stiller. 15.05 Deux flics à Miami. Un vieux copain 15.55 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.35 L'éta- lon noir. Voie sans issue 18.05 Les aventures de Tintin. Les cigares du pharaon 19.00 Code quantum. L'amour n'a pas de couleur 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
Baby sitting
20.35 Le mardi c'est permis
E=M6 junior

20.50 Le mystère de l'île au moine

Téléfilm britannique de Jeremy Summers Avec Pierre Bedenes, Lucinda Jackson Partis à la pêche en barque, quatre enfants se laissent surprendre par la nuit et finissent par accoster sur une île qui serait, selon la légende, habitée par le fantôme d'un moine. Les aventures de quatre gamins plus ou moins débrouillards qui se voient obligés de jouer les Robinson Crusoe sur une île fouettée par le vent.

22.30 La victoire de l'amour
Téléfilm américain de Rod Hardy Avec Susan Dey, Piper Laurie

0.10 Les documents de zone interdite Magazine
1.55 Best of 100 pour cents français
3.25 La saga de la chanson française Jacques Brel
4.15 Culture pub
4.45 Boulevard des clips

Autriche 1

14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Die Ketchup-Vampire. 14.55 Artexif. 15.05 The Popeye Show. 15.25 Mini-ZIB. 15.35 Raumschiff Enterprise. 16.25 A-Team. 17.15 Full House. 17.40 Dr. Quinn - Aertzin aus Leidenschaft. 18.30 Alpine Ski-WM, Sierra Nevada: WM-Studio. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Villacher Fasching. 22.30 Cookie. Komödie. 23.55 Zeit im Bild. 0.00 Ein Geist zum Küssen. Kriminalfilm 1.25 California Clan. 2.10 Schieflog täglich. 3.10 Willkommen Oesterreich. 5.10 Dr. Quinn - Aertzin aus Leidenschaft.

RTP Portugal

9.45 Noticias. 10.00 Praça da alegria. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Cinema: O rei das berlengas. 15.40 7o direito. 16.20 Espeleologia. 16.45 Noticias dos Açores e da Madeira. 16.55 Os dias uteis. 18.00 RTP1 Junior. 19.00 Sinais. 19.30 86-60-86. 20.00 Telegiornal. 20.30 Roseira brava. 21.20 Moedas de troca. 21.30 Trio de quatro. 22.30 Remate. 22.45 Lendas e narrativas. 23.15 Grande noite. 0.15 Acontece. 0.30 Na paz dos anjos. 1.00 24 horas. 1.30 Roseira brava.

Eurosport

9.55 En direct: Ski alpin: Championnats du monde. Sierra Nevada: Slalom combiné, messieurs, 1e manche. 11.00 Speedworld. 12.30 Ski alpin. 12.55 En direct: Ski alpin: Championnats du monde. Sierra Nevada: Slalom combiné, messieurs, 2e manche. 13.45 Ski nordique: Cross Country. La Transjurassienne 1996. 14.15 Tennis. 15.15 EuroGoals. 16.15 Ski alpin. 17.00 Bobsleigh. 18.30 Formula 1 Magazine. 19.00 Boxe. 20.00 Mountainbike. 21.00 Motocyclisme/Trial. 22.00 Ski alpin. 22.30 Volley Ball.

CANAL ALPHA +

8.00 Journal cantonal. 20.01 Découvertes: Pays-Bas - Amsterdam, capitale des Pays-Bas. 20.30 Journal cantonal. 21.00 A Bâtons rompus avec Jacques-André Calame: éveil à la foi en famille. 21.30 Journal cantonal. 22.00 A Bâtons rompus. 22.30 Découvertes. 23.00 A Bâtons rompus avec Alfred Demaurex, gestionnaire de fortune.

tve Espagne

6.00 Euronews. 6.45 Gimnasia infantil. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 Serie divulgativa. 12.30 Noticias. 13.00 La cocina de Karlos Arguiñano. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telediario. 15.45 Musica para todos. 16.45 Alma gitana. Documental. 17.45 Biología. 18.00 Noticias. 18.30 El retorno de D'Artacan. 19.00 Serie juvenil. 19.30 Cifras y letra junior. 20.00 El primo Basilio. 21.00 Telediario. 21.40 Carnavales 96. 23.15 Cine: El hombre de moda. 1.00 Noticias. 1.30 Despedida y cierre.

Cinéma: «Mon homme», de Bertrand Blier

Un message ambigu



Bertrand Blier, fils d'acteur - Bernard - romancier, scénariste, réalisateur, tourne depuis 1973 («Les valseuses»), un film tous les deux/trois ans. Il a connu de beaux succès, glané prix et Césars, mais quelques échecs aussi, rares («Un, deux, trois soleils», par exemple).

Souvent, Bertrand Blier surprend, étonne, choque et touche juste. Blier aime casser la linéarité de ses récits, dans le temps, l'espace, le réel se glissant dans l'imaginaire, le fantasme dans le rêve. Avec «Mon homme», il s'assagit - presque - en suivant ses personnages au fil du temps.

Marie (Anouk Grinberg) est une fort jolie pute, qui gagne bien sa vie, se donne pour mission de satisfaire ses clients - elle a un faible pour les aînés qui perdent leur souffle dans ses escaliers! - mais qui, et cela est plutôt rare, sait prendre et apprécier son propre plaisir. C'est une fille de joies, la sienne y compris...

Après les premières séquences où on la voit au travail, elle ramasse dans des poubelles un clochard qui lui demande poliment seulement une petite pièce! Elle



Le milieu de la prostitution
Blier provoque, déconcerte, plus qu'il ne séduit. (sp)

le ramène chez elle, le nourrit, se donne joyeusement à lui. Elle est ravie d'avoir enfin trouvé son «mac», mais c'est plutôt son «mec» à elle seule qu'elle cherchait. Lavé, rasé, élégant, Jeannot (Gérard Lanvin), son «mec» qui accomplit des travaux ménagers, devient aussi un «mac» qui pousse, mais en vain, une manucure, Sanguine (Valérie Bruni-Tedeschi qui joue à merveille une gourde dépassée par les événements), vers la prostitution. La police le poursuit comme souteneur. Malgré l'acharnement mis par Marie à le défenestre, il sera condamné à six

mois de prison. Marie change alors d'attitude: elle veut se ranger, avoir deux enfants que finalement Jean-François (Olivier Martinez, celui du «Hussard» qui se fit connaître chez Blier dans «Un, deux, trois soleils») consentira à lui faire. Le film alors dévie pour aborder le problème social du chômage.

Le plaisir que Marie prend avec Jeannot, Blier l'exprime en accompagnant les scènes d'amour d'extraits d'œuvres presque religieusement lyriques d'Henryk Gorecki. Les ongles sales de Jeannot sur la peau limpide de Marie choquent. Blier

en fait alors trop dans la provocation. Il se montre dur avec Sanguine et Bérangère (Sabine Azéma, une fois de plus étonnante dans un rôle de composition) qui attend à la sortie de prison les détenus libérés pour les entraîner chez elle! Blier reste alors misogynne. Et l'on peut s'interroger sur la nature de l'hommage rendu aux femmes à travers sa pute d'abord heureuse! Certes, à la fin du film, Jeannot dit: «Pardonnez-moi, Marie. Pardonnez-moi les femmes». Le regard de Blier sur ses personnages est ambigu, gênant...

Blier brise son récit par des scènes où, tout en continuant de jouer son rôle, un acteur s'adresse à la caméra pour prendre le spectateur à témoin de ses réflexions intimes, ce que l'on traite en général en voix-off. Cette «distance» (brechtienne?) nous éloigne d'eux sans partager leur réflexion, comme si, par exemple, l'incursion vers le chômage tenait uniquement du «Discours». Finalement, ce film bien joué, plein d'humour, finit par exaspérer au lieu de choquer, par déconcerter au lieu de surprendre, par énerver, au lieu de séduire...

Freddy LANDRY

● La Chaux-de-Fonds, Corso Neuchâtel, Apollo

Festival du film de Berlin

Ours d'or pour Elia Kazan

Le réalisateur Elia Kazan a reçu un Ours d'Or pour l'ensemble de sa carrière, lors du Festival du film de Berlin. Elia Kazan ne tourne plus depuis vingt ans, se consacrant désormais à l'écriture, dont une monumentale biographie et des romans, dont «Au-delà de la mer Egée». Elia Kazanjoglou, devenu Elia Kazan, est l'un des géants du théâtre et du cinéma américains. Agé de 87 ans, marié trois fois, il n'a plus tourné depuis «Le dernier Nabab» (1976). Kazan est né en 1909 à Istanbul. Quatre ans plus tard, sa famille s'installe à New York. Il entame sa carrière artistique en 1934 au théâtre et sera tour à tour accessoiriste, chef de plateau et comédien. Entre 1934 et 1936, il est membre du parti communiste américain. Talentueux, mais colérique, metteur en scène de théâtre dans les années 1940, Kazan collabore avec Tennessee Williams et Arthur Miller. Il crée avec Lee Strasberg la célèbre école d'art dramatique Actors Studio, vivier de jeunes talents d'où sortiront Marlon Brando, James Dean, Montgomery Clift, Paul Newman. (ats)

SCULPTURE

Fred Perrin au pays des pharaons

Invité de l'Égypte, seul artiste suisse parmi une cinquantaine de sélectionnés, le sculpteur chaux-de-fonnier Fred Perrin passe le gros de l'hiver à Assouan. Bénéficiant de conditions de travail idéales, selon ses dires, il y fait connaissance avec le granit de la carrière de ce site mythique, celle-là même qui fut utilisée au temps des pharaons, un matériau d'ailleurs beaucoup plus dur que le granit européen. Nous reviendrons sur cette aventure artistique, unique, dans une prochaine page Magazine. (sg)

PHOTOGRAPHIE

Prix World Press 1995

Le prix World Press Photo 1995 a été attribué à Amsterdam au photographe américain Lucian Perkins, du «Washington Post». La photo primée, en noir et blanc, résume la tragédie de la guerre en Tchétchénie dans le regard d'un jeune garçon, lancé à travers la vitre d'un bus qui s'éloigne du lieu des combats. L'image primée a été sélectionnée parmi plus de 30.000 documents photographiques envoyés par plus de 3000 journalistes-photographes originaires de 103 pays. Le prix est doté de 15.000 florins (environ 10.500 francs) et sera remis au lauréat le 25 avril prochain lors de l'inauguration de l'exposition des meilleures photos du concours. Parmi les lauréats de ce 39e concours figure le Suisse Thomas Kern, dans la catégorie «vie quotidienne». (ats/afp)

DISQUE

Viaggio italiano

Quoi d'étonnant à ce qu'un «hommage à l'émigration italienne dans le monde» privilégie le chant? Ont été retenus quelques airs de Puccini, Ciléa, Verdi et Donizetti, précédant «Panis Angelicus» de Franck et «Ave Maria» de Schubert (ces deux derniers orchestrés) et, dans un registre différent, «O sole mio» et «Santa Lucia luntana», parmi d'autres pages. Une idée de départ sympathique, mais qui n'évite pas une certaine mièvrerie. Surprise: le ténor Andrea Bocelli est accompagné par un chœur russe et l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, direction Vladimir Fedoseyev (SGR 4428-2, 1995). (jcb)

Au marché cette semaine

Le prince des légumes

Originaires des régions allant du Caucase à l'Afghanistan, l'épinard, appelé «Prince des légumes» dans les pays islamiques, aurait été introduit en France par les maurés ou les croisés. Les médecins arabes lui accordaient de nombreuses vertus, dont celle de soigner les douleurs du foie et de l'estomac.

L'épinard s'adapta sans difficulté aux potagers européens mais, pour qu'il devienne tout à fait populaire, il fallut attendre la Renaissance. L'épinard est associé à Popeye, le populaire héros des séries de dessins animés de Dave-Max Fleisher, qui retrouve la force de son bras de fer chaque fois qu'il consomme une boîte de ce légume. Cette légende résulte d'une erreur de transcription d'une laborantine qui multiplia involontairement la teneur en fer de ce légume. En réalité il n'est riche en fer qu'avant sa cuisson, et certainement pas en conserve.

A l'achat, les épinards doivent être très frais, propres et

d'un vert intense. Evitez les feuilles exagérément humides qui risquent de pourrir rapidement, les feuilles jaunies ou fripées. Comptez environ un kilo d'épinards crus pour obtenir 350 grammes d'épinards cuits. Légume-feuille peu énergétique (30 kcalories aux 100 grammes), l'épinard fournit des quantités élevées de provitamine A ou carotène, de vitamine C et de nombreuses substances minérales (fer, calcium, magnésium, zinc, cuivre, manganèse, sélénium). La préparation des épinards est simple. Il suffit d'en couper la queue et de les laver abondamment avant de les essorer dans le panier à salade.

Une cuisson rapide leur suffit, dans très peu d'eau ou, comme les Italiens, dans un fond d'huile d'olive. Les épinards en branche au naturel, servis avec un morceau de beurre frais et un jus de citron léger, sont la plus classique et la meilleure façon d'apprécier la saveur de ce légume très typé. (ap)

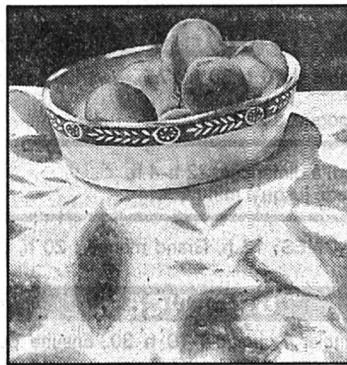
Peintres d'Erguël au CCL de Saint-Imier

Un panorama contrasté

Si elle est anecdotique par rapport à l'histoire de l'art, l'exposition du Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier rassemblant près d'une cinquantaine de peintres d'Erguël, morts ou vivants, a la grande qualité de prouver, s'il le fallait, que proportionnellement à sa population, le Vallon a généré autant de peintres que n'importe quelle autre région. A la population de le mesurer en prenant la peine de visiter ce salon peu commun, mis sur pied dans le contexte du 25e anniversaire de l'institution.

Voilà le premier mérite de la manifestation, s'il fallait lui en trouver. Plus encore, cette rétrospective singulière, qui a accepté tous les artistes amateurs ou professionnels ayant répondu à l'invitation des organisateurs, montre le rayonnement des artistes erguéliens. Les uns en tant que professeurs de dessin à Saint-Imier, tel René Chausse, auteur de peintures relevant d'une gestuelle affirmée ou d'autres, parfaitement académiques; les autres, artistes confirmés, partis sous d'autres cieux exercer leurs talents, à l'ins-

tar de Michel Wolfender qui exerce, à Paris, à graver sereinement le prunier de son jardin. Pour une troisième catégorie, enfin, les amateurs dont certains montrent pour la première fois leurs tra-



Carol Gertsch
Avant les trompe-l'œil...
(Impar-Gerber)

vaux, c'est la découverte totale. Destiné à toute personne native du Vallon, y vivant ou y ayant vécu ou travaillé, il n'est pas étonnant que ce panorama de production picturale totalement ouvert

voie se côtoyer l'art d'influence fantastique d'une Suzanna Fejfarova, avec la cosmogonie très personnelle de E.-Lisette Ganz. Dans l'ensemble, pour ce qui concerne les peintres contemporains, l'abstraction cède largement la place à la figuration, à l'image de ce qui se fait partout actuellement, tandis que l'univers local demeure la source d'inspiration première, jusqu'à devenir témoignage historique, avec la maison des anarchistes de Sonvilier. Cette exposition est l'occasion, aussi, de revoir les remarquables travaux de Jules Blancpain, dans un style «à la Anker», de découvrir la magnifique composition aux poireaux d'Henri Theurillat ou encore des réalisations de gloires locales et antagonistes. Quant à Bénédicte-A. Nicolet, graveur du roi Louis XVI, ses burins signalent un métier d'excellent niveau, irréprochable et démontrent que l'Erguël a lui aussi donné naissance à des personnalités d'envergure. (SG)

● Saint-Imier, Relais culturel d'Erguël, jusqu'au 3 mars

MOTS-CROISÉS No 778

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 777:

Horizontalement: 1. Infiltration. 2. No - Ordre. 3. Singerie. 4. Oxalide - Sr. 4. Cédé - Tue. 6. Essais. 7. Aller - Ers. 8. Bals - Mussé. 9. Etoilées. 10. Ensermé - St. Verticalement: 1. Insolvable. 2. Noix - La. 3. Nacelles. 4. Règle - Este. 6. Eider - Or. 6. Cordes - Mir. 7. Trie - Seule. 8. Ide - Tarse. 9. Or - Suisses. 10. Nègres - Est.



Horizontalement: 1. Un coup à déchirer les oreilles... 2. Loi très relative - Signe de surprise, bonne ou mauvaise. 3. Pronom démonstratif - Ah! l'avoir au berceau... - Charpente pour bateau. 4. Décora - Règle impérative. 5. Note - Capitale cantonale. 6. On ne les voit guère qu'au jour de l'an, et encore! 7. Queue-de-cochon - Pronom personnel. 8. Conjonction - Note - Remarqué. 9. Territoire helvétique - Malingre. 10. Mises sens dessus dessous.

Verticalement: 1. Un gars qui se plaît bien en vitrine. 2. Perdu de vue - Coin du feu. 3. Possessif - Lettres d'hier - Au dernier cri. 4. Une affaire de nez. 5. Contesté - Nymphes des bois. 6. Lieu de travail - Infinitif. 7. Tire-ligne - Fleuve français - Sigle pour canton alémanique. 8. Entre excellent et suffisant - Mieux vaut la prendre du bon côté... 9. Appel - Concurrent. 10. Sommeil sur commande - Précède le docteur.

ROC 573

Bloc'nat

Des as de l'extrême

Dans les frimas, c'est un cliché, la vie, le temps, comme l'eau, ralentissent leur cours, se figent, chacun pour soi. Mais peut-on imaginer un lien plus lâche entre la vie et le temps que celui incarné par les tardigrades. Ces petits êtres de moins d'un millimètre ressemblent à de minuscules tatous, avec deux petits embryons d'yeux noirs et huit pattes rétractables munies de griffes. Ils ont un cerveau, mais pas de systèmes circulatoire et respiratoire. Trois cents espèces de tardigrades sont connues. Les plus primitives sont marines, les plus nombreuses terrestres - on en trouve sur nos vieux murs. Les tardigrades se sustentent généralement en pompant le contenu de cellules d'algues.

Tardigrade signifie «qui avance lentement». Un rythme qui conserve: les tardigrades comptent parmi les plus anciennes créatures terrestres. Mais aussi, tel individu bien choisi sera toujours un candidat au titre d'animal le plus vieux du monde! Plus que la len-

teur toutefois, c'est une incroyable faculté à se lyophiliser qui fait d'un tardigrade un Matusalem potentiel.

Comme tous les vivants, les tardigrades sont tributaires de l'eau. Mais qu'elle fasse défaut - aridité estivale ou gel durable - ces animaux s'enkystent et se dessèchent presque complètement. Ils résistent ainsi non seulement à la sécheresse, mais aussi à de très basses températures (jusque près du «zéro absolu», -273°C, pendant trois heures, expérience faite). Bien plus, cette mort virtuelle pourrait durer des siècles. Mais un peu d'eau et, en une demi-heure, le tardigrade reprend le cours de son existence. Enkysté sous Louis XIV, réveillé sous Chirac! Mais peu importe: dans cet état de vie plus que latente, dit «cryptobiose», les radiations atomiques n'affectent pas les tardigrades. Pas plus qu'une immersion prolongée dans l'alcool ou le vide absolu. Ou encore des températures de +150°C... (jlr)

CINÉMAS

Voir au programme.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert, G. Lanvin), 16 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 30, mercredi aussi à 16 h 15.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
ESPRITS REBELLES (Dangerous Minds), (de J. N. Smith avec M. Pfeiffer, G. Dzundza, C. B. Vance), 12 ans, tous les jours à 18 h, 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 20 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert, G. Lanvin), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
FOURBI (de A. Tanner avec K. Viard), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
ESPRITS REBELLES (de J.N. Smith avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h, 20 h 30 en V.O.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O., 20 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45. MONEY TRAIN (de J. Ruben avec W. Snipes), 12 ans, tous les jours à 20 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
LES TROIS FRÈRES (de et avec Les Inconnus), pour tous, tous les jours à 15 h. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 17 h 30, 20 h 15, toutes les séances en V.O.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
SHOW GIRLS, 16 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: fermé jusqu'au 23 février pour cause d'entretien. CONCERT: Chœur de Jérusalem, la Synagogue, à 20 h 15.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
CARNAVAL DES FRANCHES-MONTAGNES: 12 h, Grand manger; 20 h, concours de masques, soirée dansante.	LE NOIRMONT
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Pilonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Plattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. «L'esprit du mun», papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle, jusqu'au 21.4. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Naïf, mon œil», jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duvaillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Plattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babette», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Lise Perregaux, terre cuite, Guy Renaud, peinture, jusqu'au 17.3. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Ursula Salathe, peinture, Valentine Mosset, céramique, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Logovarda, peinture, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. HOME CLOS-BROCHET. Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. France Giovannoni-Berset, gravures, craies, encres, dessins, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
M.-L. MULLER. Laurent Chabolle, sculpture. Jusqu'au 25.2. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
JONAS. Gisèle Berger, crayons de couleur, jusqu'au 17.3. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutheau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	VAUMARCUS
LE LOUVERAIN. Sabine Spring, peinture, jusqu'au 29.2.	LES GENEVEYS-S/COFFRANE
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Erguel, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL-BOVÉE. Veroga Morais, peinture, jusqu'au 25.2. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELEMONT
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Promesses de mariage
Oro Espunes Joaquín Esteban et Petite née Benoit Laurence. - Dubois Laurent Pascal et Vuillemez Aline Marie.

Mariages

Vuille Michaël et Nakahara Rit-suko. - Humbert Eric Charles Antoine et Peruccio Caroline Françoise.

Décès

Mathez, née Stebler Hélène Marguerite, 1906, veuve de Raoul Mathez. - Rütli Gérald Albert, 1920, époux de Rütli, née Peçon Berthe Yvette. - Dubied Paul Eugène, 1907. Lambert Marin André, 1906, veuf de Lambert, née Boucard Marguerite Marie.

Tramelan

(janvier)

Naissances

Gigandet Quentin, fils de Wenger Claude Alain et de Gigandet Murielle Jeannette. - Chopard Christian, fils de Jean Louis et de Gisèle Yvonne, née Mathez.

Promesses de mariage

Baumgartner Bernard Luc et Gerber Chantal. - Rudaj Bekim et Vauthier, née Kohler Patricia. - Knuchel David et Lötscher Aline. - Devoille Guy et Ngo Bama Augustine Marie Florence. - Scheidegger Markus Mathias et Zürcher Elvina Vèrene.

Mariages

Bätscher René et Oliva, née Viorol Marie Rose Elsa. - Zürcher Patrik et Yemli Hafida.

Décès

Chatelain Pierre André, 1953.

DÉCÈS

Bourrignon

M. Linus Monnerat, 1913

Bassecourt

Mme Adéline Voyame, 1902

FAITS DIVERS

Le Locle

Pelle contre auto

Un automobiliste chaux-de-fonnier, M. A. C., circulait rue des Jeanneret en direction du centre-ville, hier à 11 h. Peu après l'intersection avec la rue des Fritillaires, une collision s'est produite avec une pelle à pneu conduite par M. F. C., de France, occupée au déblaiement de la neige. Dégâts.

Malvilliers

Dépassement difficile!

Une automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mlle K. L., circulait hier à 7 h 30 sur la J20 de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel. A la sortie de la tranchée couverte de Malvilliers, alors qu'elle effectuait le dépassement du véhicule de M. H. M., de La Chaux-de-Fonds également, Mlle K. L. perdit la maîtrise de son auto qui heurta ledit véhicule. A la suite de ce choc, l'auto K. L. fit un tête-à-queue et termina sa course contre le talus à droite de la chaussée. Dégâts.

TÉMOINS

Valangin

Le conducteur du camion qui a été heurté par une Opel Manta grise, portant plaques genevoises, sur la J20 à la sortie des gorges du Seyon, soit peu avant le pont de Valangin, le lundi 19 février entre 7 h 45 et 8 h, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, au (039) 28 71 01.

Vanité des vanités, tout est vanité.

L'Ecclésiaste

Madame Jacqueline Perrenoud-Stucki

Monsieur et Madame Roland Perrenoud-Oltheten et leurs enfants, à Genève
Madame Michèle Jacottet-Perrenoud, ses enfants et Jerry Cohen, à Oxford
Monsieur et Madame Jean Perrenoud-Reynier et leurs enfants, à Carpentras

Madame Mariette Perrenoud, ses enfants et petits-enfants

Madame Yvonne Stucki-Moning

Monsieur et Madame Eric Stucki-Baehler, leurs enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert PERRENOUD

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection subitement mardi, à l'âge de 70 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 février 1996.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 21, rue de la Paix.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Centre IMC, ccp. No. 23-5511.9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

BIENNE

Madame Violette Baumann-Aerni, à Bienne;

Madame et Monsieur Jacqueline et Germain Godat-Baumann, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame René Grever, à Berne;

Madame Germaine Péquignot-Aerni, au Locle;

Monsieur et Madame Willy Aerni, au Locle;

Mademoiselle Nelly Aerni, à Neuchâtel;

Madame Lucette Nussbaum-Aerni, à Genève, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Jean-Jacques Amicel et leurs enfants, à Saint-Brieuc (France),

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Rolland BAUMANN-AERNI

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain et ami, enlevé à leur affection dans sa 73e année.

2502 BIENNE, 14 février 1996.
Rue du Coteau 35.

Selon le désir du défunt la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Mouvement de la Jeunesse suisse romande, 1202 Genève, ccp 01-12598-4.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ (039) 210 210 Rédaction

☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

M. Mariano Pambianco, Passignano/Italie;
M. et Mme Sergio Pambianco-Willemin et leurs filles Sandra et Fabienne, à Bienne,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Anna PAMBIANCO
née CHIODINI

leur chère épouse, maman, belle-maman et grand-maman qui s'est endormie paisiblement mardi 13 février dans sa 91e année.

L'enterrement a eu lieu à Passignano/Italie.

Domicile de la famille: Pambianco Sergio, Büttenberg 57, 2504 Bienne.

6-106707

EN SOUVENIR

Henry COLLIER

1992 - 20 février - 1996

Pas un jour ne passe sans que ton souvenir
ne soit dans nos cœurs.

Ton épouse et sa famille

132-783611

COMISSÃO PAIS

a la profonde tristesse de faire part
du décès du petit

Rafael PINTO

membre de notre commission.

132-783713

**LA SOCIÉTÉ DE TIR
LES CARABINIERS DU STAND,
LE LOCLE**

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Paul DUBIED

membre d'honneur et membre actif dont
elle gardera le meilleur des souvenirs.

132-783714

**Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures**

La famille et les proches de

Monsieur Pierre GOSTELY

vous remercient pour vos marques d'attention et le soutien que vous leur avez apportés à l'occasion de l'épreuve qui les a si soudainement touchés.

132-783725

LE LOCLE

*Le chemin de la vie, tu l'as parcouru
avec courage et volonté.
Quand les forces s'en vont, ce n'est pas
la mort, mais la délivrance.*

Madame et Monsieur Mydlès et René Blanc-Jordi, leurs enfants et petits-enfants:

Monsieur Gérald Blanc, à Unterseen,

Madame et Monsieur Réjane et Johann Oberholzer-Blanc,
leurs enfants Angéla, Sébastien et Miriam, à Schänis;

Madame Germaine Bourquin et famille;

Monsieur et Madame Georges Gurtner et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine GURTNER
née HOCHSTRASSER

enlevée à la tendre affection des siens, dans sa 94e année.

LE LOCLE, le 19 février 1996.

Le culte sera célébré le mercredi 21 février, à 14 h, à la Maison de Paroisse du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Domicile de la famille: Rue du Raya 3 - 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-783720

LES BRENETS

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Charles INGLIH

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, envoi de fleurs ou don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-783718

Très touchées par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, son épouse et la famille de

Monsieur Fritz RICHARD

vous remercient très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve. Un merci tout spécial à Monsieur le pasteur J.-P. Birklé.

RENAN, février 1996.

Binche, en Belgique

Le carnaval des gilles

Dans le froid d'une nuit de janvier, alors que les rues semblent figées et désertes, un martèlement lointain se rapproche, parcourt la petite ville de Binche.

Par
Philippe GRAEF

Des groupes humains sortent progressivement des cafés et des hommes agglutinés font claquer leurs sabots de bois sur le pavé glacé. Sortent, à leur tour, des tambours, qui reprennent la cadence des pas.

Les attroupements qui se sont formés se déplacent lentement.

UNE EXCITATION PALPABLE

La ville change, se pare et se décolore, les fenêtres se doublent de treillis pour se garder des jets d'oranges; les bistros, fermés le reste de l'année, s'ouvrent pour les jours gras, les tenanciers savent qu'ils vont réaliser en trois jours le quart de leur chiffre d'affaires annuel. L'excitation est palpable partout, les vieux ne tiennent plus en place.

Dimanche gras arrive enfin, dans une débauche de costumes fastueux; les sociétés carnavalesques se recomposent, dans la plénitude de leur art. On vit la joie de se retrouver, de danser à l'unisson le pas de gille. Encore quelques rondeaux à l'orgue de barbarie, quelques farandoles et le Mardi approche à grands pas.

L'HYMNE AU CHAMPAGNE

On y est! Dans la tiédeur des appartements cossus, devant les yeux rougis des petits mal réveillés, dès quatre heures du matin, on habille le gille. Le bourreur tasse les bosses avec la paille répandue sur le tapis. L'épouse ajuste la collerette, la mère prépare le café ou sert la première coupe de champagne. Et le tambour arrive, accompagné déjà. Le gille ne se déplace pas seul: toujours le rythme doit le porter pour cadencer sa marche. De maison en maison, la société grandit, les accolades sont chaleureuses, le champagne s'épanouit dans les verres.

Plus personne au logis, on est tous dans la rue; on danse depuis des heures; c'est le moment formidable où chaque gille sort son masque, ce petit masque de cire avec barbe et rouflaquettes poivre et sel, avec ses lunettes vertes de dandy du XVIIIe siècle. En rangs serrés,

les hommes descendent de la gare pour rejoindre l'hôtel de ville. Tous ces visages figés, identiques, scandant le même pas nous regardent au fond des tripes: c'est le Moyen Age, l'irrationnel qui nous pénètre, nous angoisse et nous envoûte.

LES MASQUES TOMBENT

L'après-midi sera plus gai, plus civilisé aussi: le masque abandonné cédera la place au fameux chapeau de plumes d'autruches pour le grand cortège que, de très loin, les badauds, les étrangers seront venus admirer. Il pleuvra des oranges qui s'éclateront contre les murs ou sur les étudiants à casquette ravis d'avoir un rôle à tenir. Tous les gilles rejoindront progressivement la Grand'Place, la ceintureront de leurs panaches aériens tandis que les musiques se regrouperont au centre. Comme un mouvement perpétuel et parfait, les gilles tourneront, danseront, les musiques joueront et la foule hurlera longtemps. Quand le feu d'artifice aura terminé son numéro, que la nuit aura repris ses droits, les étrangers, les badauds regagneront leurs cars avec une bière et des frites à la main, avec des enfants, aussi, endormis dans leurs bras.

C'est pour le gille, alors, que la vraie fête va débiter: sur le pavé souillé, ses sabots vont claquer, plus clairs, plus cadencés que jamais. Carnaval va s'achever, mais c'est maintenant qu'il est le plus beau, le plus soyeux, le plus intense, qu'il vibre par tous les pores de la peau, qu'il doit faire le plein, pour l'année qui va venir à l'attendre. On va finir les «deux tours d'horloge» entre nous. Tous les autres sont partis.

«On est entre Binchous.»



Binche vu d'un toit
Le rondeau de la Grand'Place.

(Photos Ph. Graef)

Un costume révélateur

Binche a connu un personnage historique important dans son histoire: Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint. Elle habitait un palais près de la Grand'Place dont il ne reste aujourd'hui que les fondations. La légende aurait voulu que le gille soit un Inca, soumis par la couronne d'Espagne, qui serait venu danser en 1549 devant la souveraine lors de fêtes somptueuses. Samuel Glotz, le fondateur du Musée, a eu de la peine à faire admettre une réalité combien plus passionnante pourtant que le mythe du gille sud-américain.

Le gille rassemble en lui les souvenirs de générations: il est le symbole concret et vivant d'un carnaval millénaire. Au rituel païen le plus ancien, il emprunte le pas de danse, car il est bien connu que les esprits ne marchent pas mais dansent, sautent ou volent! Le gille porte l'apertintaille comme les Nüssler de Schwytz, les Rolli de Suisse orientale ou les Mammuthones sardes: les cloches, les sifflets, les tambours annoncent, en effet, ou chassent les êtres surnaturels.

RÉSERVÉ AUX HOMMES

Le carnaval, qui est la cérémonie du passage d'une année à l'autre, veut assurer la fécondité des champs, des troupeaux et des femmes; le rôle d'intercesseur est donc réservé aux hommes, et souvent même de façon plus restrictive, comme au Lötchenal ou dans l'église catholique, aux célibataires.

Le port du masque abolit l'individualité et permet l'aspect hiératique et anonyme du personnage. Le ramon brandi n'est autre que le phallus fécondant. Quant à l'offrande, elle est le signe de l'échange entre revenants et vivants, les oranges ayant le plus souvent remplacé les pommes et les fruits secs.

Les sabots enfin sont indissociables de ces fêtes primitivement agraires; à Binche, les gilles s'habituent à porter leurs chaussures de bois deux à trois mois avant carnaval pour ne pas souffrir des pieds quand ils danseront «deux tours d'horloge». En Suisse, les sabots ont été remplacés par les chaussures militaires depuis que le soldat prend son équipement à la maison; c'est ainsi que déambulent

les «Schöni» raffinées du Klaus-treiben d'Appenzell!

L'INFLUENCE DE LA COMMEDIA DELL'ARTE

En plus de ces éléments primitifs qui rattachent le gille au grand concert des rituels de fin d'hiver, les siècles ont enrichi son costume où l'histoire a laissé sa trace. Son nom, ses bosses ou sa veste de grosse toile dénotent l'influence de la Commedia dell'Arte quand Gille donnait la réplique à Polichinelle ou à Arlequin. Le XVIIIe siècle l'a embellie d'une barrette, d'une collerette et de passementeries élégantes. Le XIXe siècle a ajouté



L'habillage du gille.

une cocarde à son habit, les couronnes et les lions héraldiques de la jeune nation belge. Enfin, issue d'un shako surmonté d'un «pluma», la coiffe va s'orner, à l'aube du XXe siècle, des plumes d'autruches qui deviendront progressivement plus nombreuses, plus étoffées, plus retombantes pour devenir ce couvre-chef exceptionnel qui symbolise aujourd'hui le gille de Binche.

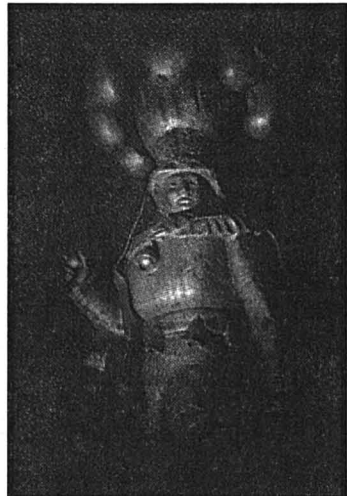
- Du 1er novembre au 15 avril de chaque année, Philippe Graef organise et conduit des voyages culturels en Inde, Syrie, Jordanie, Malte, Turquie;
- Du 16 avril au 31 octobre il guide des excursions d'un jour en minibus dans le canton et les régions avoisinantes.
- Renseignements: Tiger Mountain, Poudrières 45, 2006 Neuchâtel, ☎ (038) 25 08 31

BINCHE

A cinquante kilomètres au sud de Bruxelles, la ville de Binche est située sur un escarpement qu'enserme une boucle de la Samme. Les courtines de son enceinte du XIe au XIVe siècle sont encore flanquées de vingt-sept tours et la Grand'Place où dansent les gilles, est dominée par le beffroi gothique de l'hôtel de ville. Créée à l'aube du XIe siècle par Yolande de Gueldre et les comtes du Hainaut, Binche est vite devenue une ville-marché où allaient vendre et s'approvisionner les villageois de la région.

Spécialisée dans la confection, devenue la première en Belgique, pour le vêtement masculin de laine dès le début du XIXe siècle, Binche, la Bourgeoise, se veut différente des régions minières qui l'entourent. Mais avec les crises de ces dernières années, la ville se replie sur elle-même, vit plus difficilement. Pourtant, parce qu'il y a carnaval, ses habitants - même ceux qui travaillent à Bruxelles - continuent d'y habiter.

Avec son enceinte fortifiée, ses églises et chapelles, les ruines du palais de Marie de Hongrie et son hôtel de ville aux trois porches ogivaux, il faut dire que les hasards de l'histoire l'ont dessinée, et merveilleusement servie, pour son rôle festif. On vous le dira d'ailleurs, si vous posez la question: «Dans la vie d'un Binchois, il y a trois choses vraiment importantes: le mariage, la communion solennelle et... le carnaval!».



La statue du gille.

Il y a de la magie dans l'air; un sérieux étonnant malgré les faces hilares et les enfants réjouis. Ce sont les prémices du carnaval, les «soumonces» en batterie que suivront, les semaines à venir, les «soumonces» en musique, les bals, les «trouilles de nouilles», sorties masquées où l'on va intriguer chez ses amis ou ses voisins.

Les ceintures de grelots palpitent: elles appellent les esprits dans les vents de l'hiver. Depuis la Chandeleur, un feu d'amour, de gaieté et de mystère couve sous la braisè d'un conformisme ambiant. Les gamins ne s'y trompent pas qui savent que le temps est venu des portes, des bourses et des cœurs plus ouverts.

Toute leur vie d'adulte, ils se soumettront à Carnaval, à sa discipline, à ses rigueurs, en souvenir des éclats de bonheur qu'il a distillé dans leur enfance.



Le moment est venu où l'on porte les masques.

Le Musée international du carnaval et du masque

Un homme passionné par le carnaval de sa ville, Samuel Glotz, s'était mis à rechercher l'origine du gille. Il imaginait un musée où les témoignages anciens seraient conservés, voir présentés au public. Le sénateur-bourgmestre d'alors approuva son idée et tous deux furent reçus au Ministère de la culture en 1948; leur idée plut et reçut un feu vert mais «pour la création d'un musée comparatif des traditions

folkloriques et masquées en général, et pas pour l'ouverture d'un autre de ces petits musées au seul intérêt local, tel qu'il en existait trop dans le pays.»

M. Glotz devint donc un prospecteur assidu et poursuivit inlassablement son but. Il monta des expositions temporaires, publia des ouvrages scientifiques et fut nommé, en 1956, archiviste de la ville et conservateur d'un musée qui n'avait pas

encore de locaux mais dont les collections se constituaient lentement.

«Le carnaval traditionnel en Wallonie», une exposition présentée au théâtre communal, reçut la visite royale de Fabiola; c'était un début de reconnaissance!

En 1973, le musée va enfin voir le jour dans une aile de l'ancien collège des Augustins. Deux ans plus tard, en 1975, l'ensemble du bâtiment est dévolu au «Musée international du carnaval et du masque» qui présente une nouvelle exposition: «Le masque dans la tradition européenne». Dès lors, faisant référence loin à la ronde, il va s'enrichir de costumes et d'objets carnavalesques en provenance du monde entier. Les collections permanentes réparties sur plus de 4000 m² évoquent des dizaines de fêtes populaires restituées dans leur cadre traditionnel par des centaines de déguisements, par la photographie, la musique, le décor, le cinéma.

Durant plus de dix ans, Samuel Glotz tenta de convaincre Bâle de lui fournir costumes, lanternes et documents de la fameuse Fasnacht, en vain! Un musée belge du Carnaval ne paraissait pas crédible aux yeux des Bâlois qui ne réagirent pas. Il fallut alors contacter des cliques, une par une, les suivre régulièrement, aller rendre visite à leurs dirigeants tous les trois à quatre mois, participer à leurs sorties et, au bout de... sept ans, soudainement, les cliques enfin convaincues de l'importance du musée offrirent, sans accepter d'argent en contrepartie, un matériel aussi somptueux qu'impressionnant: plus de quatre-vingts costumes, une quinzaine de lanternes et de «Steckelaternen», des documents d'archives, des collections de médailles, statuettes, etc.

Enfin, certaines cliques firent le déplacement de Binche avec costumes et musique pour défiler en «gässle» sur les pavés de la cité des gilles au son des fifres et des tambours.



Un étudiant en fête.